

**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et
Sciences de Gestion
Département Sciences de Gestion**



En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion

Option : Management Public

Thème

**La Gouvernance territoriale : outil privilégié
du développement local
Cas de la Commune de Tirmitine**

Présenté par :

- CHABANE Sonia
- FERDJI Dihia

Rapporteur :

- Dr M. GUERCHOUH

Devant les membres du jury :

Président : Dr D. SI-MOUHAMMED

Examineur : Dr M.DRIR

Rapporteur : Dr M.GUERCHOUH

 **Promotion 2016/2018** 

Remerciements

*A notre promoteur, Monsieur **GUERCHOUH.M**, Nous tenons à vous remercier sans qui notre formation ne serait pas ce qu'elle est. Grâce à votre investissement et du temps consacré, nous avons pu bénéficier d'une bonne formation qui alliait pratique et théorique. De plus, vous être toujours disponible pour écouter l'ensemble des étudiants. Nous avons ressenti un réel soutien de votre part et nous en sommes redevables car grâce à vous on a eu les moyens de réussir. Respectueusement.*

*Nous tenons également à remercier Monsieur **SI MOUHAMMED.D**, pour cette année enrichissante. Grâce à vous, on a énormément appris. Nous avons apprécié votre pédagogie enseignante qui a été bienveillante à notre égard. Vous nous avez poussés dans notre apprentissage et pour cela nous voulons vous remercier. Restez vous-même car votre méthodologie est infaillible. Avec un grand respect.*

*A l'attention de Monsieur **BESOGHIE.M**, le secrétaire général de l'APC, Qui nous a été d'une grande aide lors de nos recherches. Vous nous avez permis d'avoir accès des informations privilégiées, concernant la commune de Tirmatine, ce qui a facilité les recherches pour notre mémoire. Grâce à cette aide précieuse, nous avons pu contacter les associations de cette commune et rencontrer l'ensemble des bénévoles. Nous avons donc pu avoir des entretiens avec un grand nombre de personne. Nous remercions également ces personnes pour le temps consacré à notre recherche. Malgré ses obligations professionnelles Monsieur **BESOGHIE.M**, est resté accessible pour nous aider à finaliser notre recherche. Sans lui, les résultats obtenus ne seraient pas aussi rigoureux et précis. Nous restons donc redevables et nous vous remercions pour cette aide. Respectueusement.*

Dédicaces

Au nom d'ALLAH, Louange à Dieu, le seul et unique sans lui rien de tout cela n'aurait pu être.

Je dédie ce modeste travail.

À mes très chers Parents et ma Grande Mère (Yasmine)

À mes Sœurs et Beaux frères,

À mes Neveux, Nièces,

À mes aimables cousins : Amora (couz), Foufi, Walid

À mes chers amies : Dyhia, Lynda (dinde),

À mon boue de chou Ninou

À ma Binôme Sonia (Chatota)

À tous ceux qui m'aiment et à tous ceux que j'aime.

D979A

Dédicace

Au nom d'Allah, Louange à Dieu, le seul et unique sans lui rien de tout cela n'aurait pu être.

Je dédie ce modeste travail :

À la mémoire de ma tante Karima Dieu fait qu'il repose en paix

À mes très chers parents,

À mes très chers grands-parents,

À mon cher frère Yacine,

À mon mari Tarik,

À ma binôme Dibia (fakoussa),

À tous mes ami(e)s avec qui j'ai passé de meilleurs moments.

Sonia.

Liste des abréviations

APC : Assemblé populaire communal.

APW : Assemblé populaire Wilaya.

BM : Banque Mondiale.

DÉC : développement économique communautaire.

DL : développement local.

FMI : Fonds monétaire international.

GT : gouvernance territoriale.

OCB : communautaires de base.

OCDE : L'Organisation de Coopération et de Développement Economique.

ONG : organisations non gouvernementales.

ONU : Organisation des nations Unies.

PIB : Produit Intérieur Brut.

PME : petite et moyenne entreprise.

PNUD : programme des Nations unies pour le développement.

PPP : partenariat public privé.

SPL : Systèmes Productifs Localisés.

Liste des tableaux

<i>Numéro du tableau</i>	page
<i>Tableau N° 01</i> : La taille de l'échantillon de la Commune de Tirmatine.....	62
<i>Tableau N° 02</i> : Taille et composition de l'échantillon final.....	62
<i>Tableau N° 03</i> : Cycle primaire.....	68
<i>Tableau N° 04</i> : Perception de développement local par les acteurs.....	71
<i>Tableau N° 05</i> : Participation des acteurs au processus du développement local....	72
<i>Tableau N° 06</i> : Bénéficiaire des projets de développement local.....	74
<i>Tableau N° 07</i> : Les projets de développement local dans la commune de Tirmatine.....	74
<i>Tableau N° 08</i> : Les actions relevées des projets de développement local.....	74
<i>Tableau N° 09</i> : Les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local.....	75
<i>Tableau N° 10</i> : La perception de la gouvernance territoriale.....	76
<i>Tableau N° 11</i> : Existence et qualité de la gouvernance territoriale.....	78
<i>Tableau N° 12</i> : Le rôle des acteurs dans le processus décisionnel.....	81
<i>Tableau N° 13</i> : Participation des associations de village aux projets de DL.....	80
<i>Tableau N° 14</i> : La satisfaction des acteurs par les efforts de leurs APC, et l'association des citoyens et les autres acteurs dans le processus décisionnel.....	82
<i>Tableau N° 15</i> : L'équilibre du partage des subventions allouées aux associations...	84

Liste des figures

<i>Numéro de la figure</i>	Page
Figure N°01 : Cadre stratégique du développement local.....	15
Figure N°02 : Comment la bonne gouvernance affecte le développement.....	45
Figure N°03 : Relation entre transparence, responsabilité, contrôle anticorruption et gouvernance.....	47
Figure N°04 : Importance accordés aux projets de développement local (en %).	72
Figure N°05 : Le rôle joué par les acteurs dans le cadre de développement local.....	73
Figure N°06 : Les projets de développement local : besoins/ satisfactions.....	75
Figure N°07 : Hiérarchisation des acteurs dans le processus de gouvernance.....	77
Figure N°08 : La gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets de développement local.....	79
Figure N°09 : La participation des acteurs à la prise de décision.....	80
Figure N°10 : Les organismes et les institutions censées à l'écoute des acteurs locaux.....	81
Figure N°11 : Implication des acteurs locaux dans le processus de prise de décision	82
Figure N°12 : L'intérêt de la participation des acteurs locaux au processus décisionnel	83
Figure N°13 : Les subventions des acteurs locaux par l'APC	83
Figure N°14 : La nature des consultations des citoyens et autres acteurs	84
Figure N°15 : L'implication des acteurs locaux dans l'élaboration des Projets de DL.....	85
Figure N°16 : La subvention des différentes associations afin de couvrir leurs projets.....	86

Sommaire

Sommaire

Introduction	5
Chapitre 1 : cadre théorique et conceptuel du développement local.....	4
Section1 : concept de base sur le développement local.	
Section 2 : les approches territoriales du développement local.	
Section 3 : les éléments de renforcements au niveau local.	
Chapitre 2 : essence et développement conceptuel de la gouvernance territoriale	31
Section 1 : historique et généralités sur la gouvernance.	
Section 2 : la gouvernance territoriale.	
Section 3 : la gouvernance territoriale en Algérie.	
Chapitre 3 : présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats	59
Section 1 : présentation de l'enquête de terrain et de l'échantillon.	
Section 2 : présentation de la Commune Tirmatine.	
Section 3 : l'analyse des informations et des résultats de l'enquête.	
Conclusion générale	90

Introduction

Depuis quelques décennies, et dans un contexte international caractérisé par une ouverture croissante des économies nationales, on assiste à une transformation des politiques de développement, jusque-là, planifiées par l'Etat, seule autorité à conduire les dynamiques sociales et économiques en vue d'une amélioration des conditions de vie des habitants. En effet, avec l'émergence du concept du développement local comme réponse à l'échec des politiques de développement conduites par le haut, on assiste à la redéfinition du rôle des acteurs et des territoires considérés autrefois comme inertes, mais qui sont aujourd'hui le centre locomotif de tous projets de développement.

Toutefois, pour réussir des projets de développement local, il doit y exister une structure territoriale qui gouverne l'ensemble des acteurs, qui veille au respect de la mise en œuvre de tout projet de développement local et qui assure l'existence d'une communication et d'une concertation entre les acteurs aboutissant à des arrangements favorables pour l'ensemble du territoire.

La polysémie du terme « *gouvernance* » soulève des débats. Il permet de réintroduire le pouvoir et la politique dans l'analyse économique. Par ailleurs, il pose en des termes nouveaux la problématique des liens entre État et les élus, tout en tenant compte de cet acteur que constitue la société civile.

En effet, la notion de « *gouvernance territoriale* » est considérée comme une condition nécessaire à la réussite de tout projet de développement. On fait intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement.

Par ailleurs, l'acteur le plus légitime pour évaluer les besoins d'un territoire, reste les collectivités locales qui ont la responsabilité de mettre en œuvre des stratégies de développement. Les collectivités locales et les administrations régionales sont des acteurs majeurs dans le processus de la gouvernance. Elles ont principalement le rôle de mettre en œuvre des politiques de coopération en matière de développement. Ces acteurs de la gouvernance disposent de la capacité nécessaire pour développer des stratégies à long terme et de mettre en place des outils spécifiques afin de planifier et d'évaluer les politiques et les projets en matière de développement.

Ces acteurs agissent en concertation permanente entre l'Etat, les élus, les entreprises, les associations, les individus dans divers cadres conçus de manière formelle et/ou informelle. La volonté d'introduire les préceptes de gouvernance dans nos appareils de pouvoirs, n'implique pas nécessairement de «réinventer la roue du pouvoir», mais simplement de concevoir de nouvelles formes d'exercice de la politique, Pour aboutir à un processus fiable de développement local, Il s'agit de fédérer un ensemble de comportements entre acteurs bâtis sur les principes «*de coopération et de complémentarité*».

Le projet de développement local en Algérie qui a été porté par l'Etat durant les années de planification, s'est effondré dès que l'économie publique locale, construite sur la base d'entreprises publiques locales dans les années 1970, commencé à montrer un essoufflement. Aujourd'hui, le développement local n'est plus seulement un projet, mais aussi une revendication citoyenne permise par les premiers progrès réalisés, non sans sacrifices, en matière de liberté d'entreprise et démocratisation de la vie politique et sociale.

Dans notre travail, nous allons nous intéresser aux notions de développement local et de gouvernance territoriale. Les acteurs locaux sont au centre du développement local, c'est à dire que ce sont eux qui sont censés mener et orienter les projets de développement local. Pour ce qui est de la gouvernance territoriale, elle est considérée comme une condition nécessaire à la réussite et au déroulement des projets.

C'est dans ce contexte que nous posons notre problématique : **quelle est l'implication ou l'impact de la gouvernance territoriale dans le développement local ?**

Il est aussi demandé de traiter quelques questions secondaires:

- 1- Existe-il une gouvernance territoriale dans la Commune de Tirmatine ?
- 2- Les acteurs locaux participent-t-ils au processus de développement local et au processus de prise de décision ?

Afin d'apporter des éléments de réponse, notre travail s'appuiera sur les hypothèses suivantes que nous tenterons de vérifier:

Hypothèse 1 : il n'existe pas de gouvernance territoriale dans la Commune de Tirmatine.

Hypothèse 2 : les acteurs locaux ne participent ni au processus de développement local ni à la prise de décision.

Cadre méthodologique de notre réflexion**Objectifs :**

L'enjeu est double : comprendre, tout d'abord, les processus de coordination et de régulation que cette notion de gouvernance, devenue très polysémique, et ensuite proposer aux acteurs locaux quelques conseils pour résoudre leurs conflits et contribuer à assurer un DL.

Méthodologie :

Pour mener à bien notre réflexion, nous allons choisir une méthode descriptive et analytique, et ce, dans le but de cerner les principaux concepts clés de notre sujet, et pouvoir démontrer l'importance de la gouvernance dans un territoire, ainsi que son rôle dans la réalisation du développement local. Notre réflexion va être autour de trois points principaux :

- Le développement local ;
- La gouvernance territoriale ;
- La gouvernance territoriale: un moyen de coordination entre les différents acteurs pour un développement local.

Le premier chapitre sera consacré au cadre théorique de développement local et quelques définitions. Dans le deuxième chapitre nous tenterons de présenter la gouvernance territoriale, ainsi que les différents conflits qui existe dans les territoires. Enfin, le troisième et dernier chapitre, sera consacré à la présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats.

Introduction

*L*e développement local exprime depuis trois décennies un mouvement de prise en charge du territoire par les acteurs locaux. D'abord apparu comme une nécessité contrainte par la crise, il s'est peu à peu présenté comme un choix. Le développement local se caractérise ainsi par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique – répondre aux crises – à une approche préventive visant à faciliter l'adaptation du tissu local (*économique et humain*) aux enjeux auxquels il se confronte (*internes, externes*). Il repose sur la mobilisation de nombreux acteurs, des dispositifs institutionnels particuliers, qui facilitant et renforçant les dynamiques établies, contribuent à augmenter la cohérence du territoire.

Il semble donc essentiel, avant d'aborder réellement ce sujet, de traiter dans la première section les concepts de base du développement local et apporter des clarifications théoriques adéquates qui permettent de mieux cerner et visualiser le concept. La seconde section aura trait à la présentation des principales théories et approches nouvelles de développement et du territoire en question. Enfin, la troisième section présentera les éléments qui soutiennent et renforcent le développement local.

Section 1 : Concept de base sur le développement local

Le terme de développement local reste, pour la majorité des personnes, une notion très abstraite à définir et surtout à cerner. Pris un à un, les mots qui composent ce terme peuvent aisément être compris. Il semble donc essentiel, avant d'aborder réellement ce sujet, de définir de manière précise ce qui se cache derrière la notion de développement local, ainsi que son émergence à travers le temps.

1.1. Emergence du développement local

L'esprit libéral est, depuis son éclosion orientée vers les recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, pour reprendre avec intérêt l'intitulé de l'œuvre scientifique d'un des pères de la science économique parue en 1723¹.

Cette richesse qu'il s'agit pour toutes les nations du monde d'accroître de manière notable et surtout interrompue, au nom d'objectifs variés, interne et externe, est définie différemment d'une période à une autre du cours des trente glorieuses.

¹ COMPAGNE. P, PECQUEUR. B, « *le développement territorial* », Ed Charles Léopold Mayer, France, 2014, p.29.

La notion du développement local s'est imposée lentement de conférence en conférence, de réunion en réunion : il est donc indispensable avant d'approfondir les principes de base du concept de retracer les grandes étapes de la création.

Depuis la révolution industrielle, l'occident a vécu sous le signe du développement effréné et de la croissance économique, qui met en avant la production et la consommation de bien matériels. Cependant, dès le début des années 70, une inquiétude commence à être exprimée concernant les activités économiques qui génèrent des dommages environnementaux visibles et localisés (*déchets, fumées d'usines, pollution des cours d'eau, etc.*).

Sur le plan économique et social, on constatait déjà à l'époque que la politique globale maintenait voire accentuait les inégalités entre pays riches et pays pauvres, populations riches et pauvres au sein d'un même pays ou d'une même région. À travers ces constatations, les limites du mode de développement actuel de notre société commençaient déjà à se faire sentir. Il en résultera l'apparition de la notion de « *développement durable* », 1968 : création du Club de Rome, qui publiera les premiers rapports de ce sujet, 1972 : Conférence des Nations Unies de Stockholm sur les principes d'un développement préservant l'environnement des générations futures².

Au cours des années 80, c'est l'existence de pollutions et de dérèglements globaux, tels que le trou dans la couche d'ozone, les pluies acides, les changements climatiques et la déforestation qui est découverte et portée à la connaissance du public. Ces atteintes aux milieux naturels sont diffuses et leurs origines ne sont pas facilement identifiables³.

Le développement local se caractérise comme la mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération intercommunal, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement. Généralement initié par les élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune.⁴

C'est ainsi que les responsables politiques et opérateurs de développement sont de plus en plus convaincus qu'il faut penser à un développement global tout en agissant

² DEMAZIERE. Ch, « *les initiatives locales pour le développement économique en Europe* », Ed harmattan, France, 1996, p.42.

³ GONTCHAROFF. G, « *développement locale* », France, octobre 2002, p.14.

⁴ Idem.

localement et qu'il n'y a pas de développement possible sans prise en compte des références sociales et culturelles des populations concernées et des spécificités de leurs territoires dont il faut tenir compte⁵.

1.2. Quelques définitions du concept de DL

Afin de pouvoir rendre compte des différences qui existent entre plusieurs définitions du DL, nous allons proposer la lecture de deux termes essentiels qui le constituent.

1.2.1. Le développement

La croissance économique représente l'accroissement durable de la production globale d'une économie. Donc nous pouvons mesurer un phénomène quantitatif. Pratiquement, pour évaluer la croissance économique, nous prendrons comme indicateur de la production, le Produit Intérieur Brut (PIB).

Le développement est un ensemble des transformations techniques, sociales et culturelles qui permettent l'apparition et la prolongation de la croissance économique, ainsi que l'élévation du niveau de vie. Donc il s'agit d'un phénomène qualitatif. Nous pouvons souvent lier et s'interroger sur les effets de la croissance sur le développement de ces deux concepts puisqu'ils réfèrent à des notions différentes. Nous pouvons dire que la croissance est une condition nécessaire du développement, mais non pas suffisante.

Selon le modèle de Rostow, la croissance permet d'aboutir au stade de la maturité, dernière étape du développement.⁶

Or, ce n'est pas des synonymes. Le développement implique l'accroissement de bien-être et changement dans la structure économique et sociale. Il oriente une société sous tous ses aspects. La croissance représente une notion plus « simple ». Elle se réfère à un accroissement des activités de production de biens et services, mais n'implique pas nécessairement des changements dans la structure, ni n'engage une société sous tous ses aspects. Le concept de développement contiendrait donc l'idée de croissance.

⁵ ONU, « *l'environnement le développement* », STOCKHOLM Suède, 1972, www.un.org/french/évents/rrio92/ consulté le 16 mai 2018 à 18 :08.

⁶ MAKHLOUFI. S, « *la gouvernance territoriale : un outil privilégié pour développement local durable* », thèse de doctorat, université HASSIBA ben Bouali, CHLEF, 2015.

On peut considérer donc, que la notion de développement rassemble plusieurs composantes économiques, sociales et politiques et doit prendre en charge les attitudes et les valeurs d'une population⁷.

1.2.2. Le local

Le plus souvent, le niveau local correspond, à une zone d'économie locale formée par une ou des villes et leurs hinterlands ruraux. L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) définit le niveau local en ces termes :

« Le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises et en particulier les petites se créent et se développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elles se raccordent à des réseaux d'échange d'informations et de relations techniques ou commerciales...Le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteur (publics et privé)offre un potentiel de ressources humaines, financières et physique, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation , et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement »⁸

1.3. Définition du développement local

Grefte. X (1984) a défini le DL comme *«un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales, et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active. »⁹*

Bernard. P (1991) définit le DL comme *« une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent »¹⁰*, Pecqueur a basé sur le rôle de l'efficacité et des relations non-marchandes qui existent entre les hommes d'un même territoire à amener une sorte de mobilisation et de sensibilisation, de ces hommes, afin de valoriser les richesses dont ils disposent, pendant que Guigou J. Il considère le DL comme *«l'expression de la*

⁷Idem.

⁸ OCDE in KHALEDI. M, « *le développement local* », Ed office des publications universitaires Alger, 12/2012, p.23.

⁹ Idem, p. 31.

¹⁰ B. Pecqueur, « *Le développement local : mode ou modèle* », Ed. Syros Alternative, Paris, 1991.

solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique »¹¹.

À cet effet nous pouvons observer et dire que le développement local est une notion vague et générale, et aussi porteuse d'avenir pour beaucoup de territoires. Chose quant à remarquer à travers ces différentes définitions présentées, ce concept recouvre des différentes expériences, dont chacune donne une importance pour un élément déterminé. Toutefois, quelques éléments se libèrent pour expliquer davantage du développement local.¹²

En effet, ce concept indique un retour vers la petite dimension, ainsi que de traduit la revendication des spécificités politiques, sociales et enfin culturelles frotté à chaque territoire et d'intensification de la ressource humaine, et aussi la volonté de chercher dans ces spécificités un potentiel de créativité individuelle et collective, et l'accent mis sur les phénomènes de solidarité, par la volonté collective et de mobilisation sociale, mais ceux-ci à travers le caractère non-reproductible du développement local.

Enfin, le développement local peut se voir tel qu'un processus où interviennent des facteurs des diverses natures en vue de l'exploitation des ressources locales.¹³

Le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentiels locaux, mise sur les acteurs locaux et la dynamique qui les anime.

1.4. Principes et objectifs du développement local

Le développement local est une stratégie qui repose sur des principes fondamentaux.

1.4.1. Les principes du développement local : le développement local est une stratégie qui repose sur des principes¹⁴ fondamentaux qui sont:

¹¹ GOUTTEBEL. J. Y. (2003), « *Stratégies de développement territorial* », 2ème Ed. Economica, Paris. p 95.

¹² Idem.

¹³ Idem.

¹⁴ BAHLOUL. L« *gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux dans le cas de daïra de TAZMALTE*», mémoire du master en management économique des territoires et entrepreneuriat, université de A. Mira, Bejaia, 2014, p.8.

- **Le développement est un processus global** : il est impossible de limiter une action de développement à sa dimension économique, à un programme de création d'emplois ou à une intervention sectorielle.
- **Les micro-initiatives participent au développement global** : la grande entreprise et les macros projets, ne sont pas les seuls facteurs qui influencent le progrès et le bien-être d'une collectivité.
- **La ressource humaine constitue la force motrice du développement** : c'est les facteurs les plus déterminants pour le développement sont des personnes motivées et formées, plus important que les infrastructures, les techniques et les équipements.

1.4.2. Les objectifs du développement local sont :

- Le but du développement local vise à améliorer le mode de vie des personnes d'une communauté pour profiter d'un environnement sain et agréable (*meilleure mode de vie*) ;¹⁵
- Il vise aussi une bonne amélioration des milieux de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles ;¹⁶
- Il cherche à profiter des avantages de la communauté à travers l'augmentation du niveau de vie, afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu. C'est donc la répartition de la richesse et création d'emplois.¹⁷

1.5. Les conditions du développement local

Il s'agit en premier lieu d'un processus social dont il faut développer une très large et forte capacité d'organisation des acteurs locaux, ce dernier permettant de valoriser les ressources locales et/ou importées et de réinvestir le produit de la valorisation sur place.

À partir du réinvestissement le pôle émetteur localisé, induit la croissance économique de l'environnement immédiat à travers auto corrélation spatiale et la durée par auto corrélation temporelle doit être maintien par cette croissance. La croissance démographique précédée de la croissance économique par la prestation immédiate des populations qui ont pu réussir à l'exode sans la mise en place de ces nouvelles formes

¹⁵ BAHLOUL. L « gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux dans le cas de daïra de TAZMALTE », *Op.cit*, p.8.

¹⁶ Idem.

¹⁷ Idem.

d'organisation, et aussi par gravité de populations étrangères. Mais il faut ajouter une réserve : la croissance démographique est considérée un frein au développement, bien qu'elle représente un enjeu majeur pour les pays en développement.¹⁸

Toutefois, la dynamique ainsi créée par la capacité des acteurs locaux à investir et à réinvestir sur place en vue de valoriser les ressources, et l'augmentation des hommes et des activités qu'elle entraîne, conduisent à une complexification de l'organisation des activités et des rapports sociaux.

Cette complexification comporte en elle-même des risques de germination de tendances entropiques contradictoires avec le développement local. En d'autres termes, le développement local ne saurait s'épanouir sans un minimum de consensus entre les différents partenaires de l'espace socio-économique local, sans une mobilisation en vue d'objectifs précis et cohérents. La seconde condition du développement local reposerait sur la conscience que les acteurs concernés peuvent former un groupe cohérent, les rendant unis pour des objectifs communs et surtout liés par l'appartenance à la même unité spatiale. Les cohésions des hommes entre eux et des hommes avec les lieux seraient les supports actifs du développement local. Il apparaît aussi que la dimension spatiale du développement local n'est pas prédéterminée par un découpage administratif quelconque. Il peut s'agir aussi bien d'un regroupement de communes dans le cadre de syndicats, de chartes de districts, etc., que de la commune elle-même. Tout dépend en fait de la nature du regroupement en hommes, de la capacité d'organisation dont ils font preuve et de la surface relationnelle des leaders.¹⁹

Nous nous renvoyons alors à l'identification des personnalités marquantes, capables de focaliser l'adhésion de ceux qui seront les acteurs principaux et les troupes du développement local, capables de faire naître de la collectivité un projet cohérent et de se donner avec elle, et grâce à elle, les moyens de le réaliser.²⁰

¹⁸ MEDKOUR. S, « *gouvernance et développement territoriale : analyse des freins aux projets de développement de la wilaya de Bejaia* », mémoire de master en science économique, université A. Mira, Bejaia, 2015-2016, P.11-12.

¹⁹ Idem.

²⁰ Idem.

1.6. Les dimensions du DL

L'approche du développement local est appelée développement économique communautaire (DÉC), dans sa version plus urbaine, cela au niveau terminologique, le concept de DEC serait plus utilisé aux États-Unis et au Canada.

Le DÉC est considéré comme une approche générale de revitalisation économique et sociale de collectivités qui rassemble quatre dimensions qui sont comme suit :

- **La dimension économique:** vise le développement d'un ensemble d'activités de production et ainsi que la vente des biens et services;²¹
- **La dimension locale:** c'est la mise en valeur des ressources locales d'un territoire donné, mais dans le cadre d'une démarche partenariale tripartite dont ils s'engagent les principales composantes d'une communauté;²²
- **La dimension du DÉC:** ceci vise le renouveau économique et social d'un territoire en agissant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, ainsi que la santé et des services sociaux. Elle cherche aussi à avantager la réappropriation de son devenir économique et social à travers la population résidante. Sur ce point, Bill Ninacs mentionne que le DÉC est une orientation stratégique que peut prendre une intervention auprès d'une communauté plus défavorisées ;²³
- **La dimension communautaire où la communauté:** c'est l'axe d'intérêt de l'intervention. Quant à lui, le développement social fait référence à la mise en place ou au renforcement, au sein des communautés et au niveau de la collectivité, des conditions qui permettent d'un côté à une société de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre côté, à l'ensemble des membres de cette société de contribuer au progrès et de profiter de ses avantages, d'une manière juste. Dans cette vision, le développement social est étroitement associé au développement économique et au développement culturel.²⁴

²¹ GORDEN Bernstein (all), « *le développement local* », Montréal ; 2002, p.2.

²² Idem, p.2.

²³ NINACS. W. A, « *le service social et l'appauvrissement : une action axée sur le contrôle des ressources* », in la pauvreté en mutation, cahier de recherche sociologique, UQAM, 1997, p.65
<http://id.erudit.org/iderudit/706681ar> consulté le 26/09/2018 à 14 :01.

²⁴ GORDEN. B (all), *Op.cit*, p.2.

- L'enrichissement des activités doit être favorisé par une augmentation des échanges entre les unités de production afin de rechercher une assimilation économique habilitée de soutenir la création d'un tissu d'activités interactif

- **Sur le plan social:** le développement local doit pallier à des évolutions nuisibles telles que le chômage, l'exode rural et la paupérisation de larges couches de la population. Pour cela, il repose sur des propositions tangibles et précises :

- Définir et prendre en considération les besoins essentiels de la population ce qui rend l'accès aux différents services sociaux accessible à tout le monde.

- Réduire les facteurs de vulnérabilité des populations locales par le renforcement des structures de santé, de formation, de culture... afin de diminuer la pauvreté en bravant immédiatement aux différences et en affirmant la conformité des chances au plan économique et social. La question est prouvée les conditions nécessaires et suffisantes permettant aux pauvres de ces territoires de sortir graduellement de leur pauvreté, au développement économique et social d'être équitable voire plus juste. Question ni nouvelle ni originale, mais qui transforme les bases de la pensée et de l'action en faveur d'un développement local.²⁵

1.7. Les outils et composantes de DL

Le développement local est une approche qui contient des outils et des composantes :

1.7.1. Les principaux outils

- L'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones;
- Une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'État;
- La gouvernance locale définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités;

²⁵ GORDEN. B (all), *Op.cit*, p.2.

- La participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale;
- Le financement via la fiscalité nationale et locale et les agences internationales.²⁶

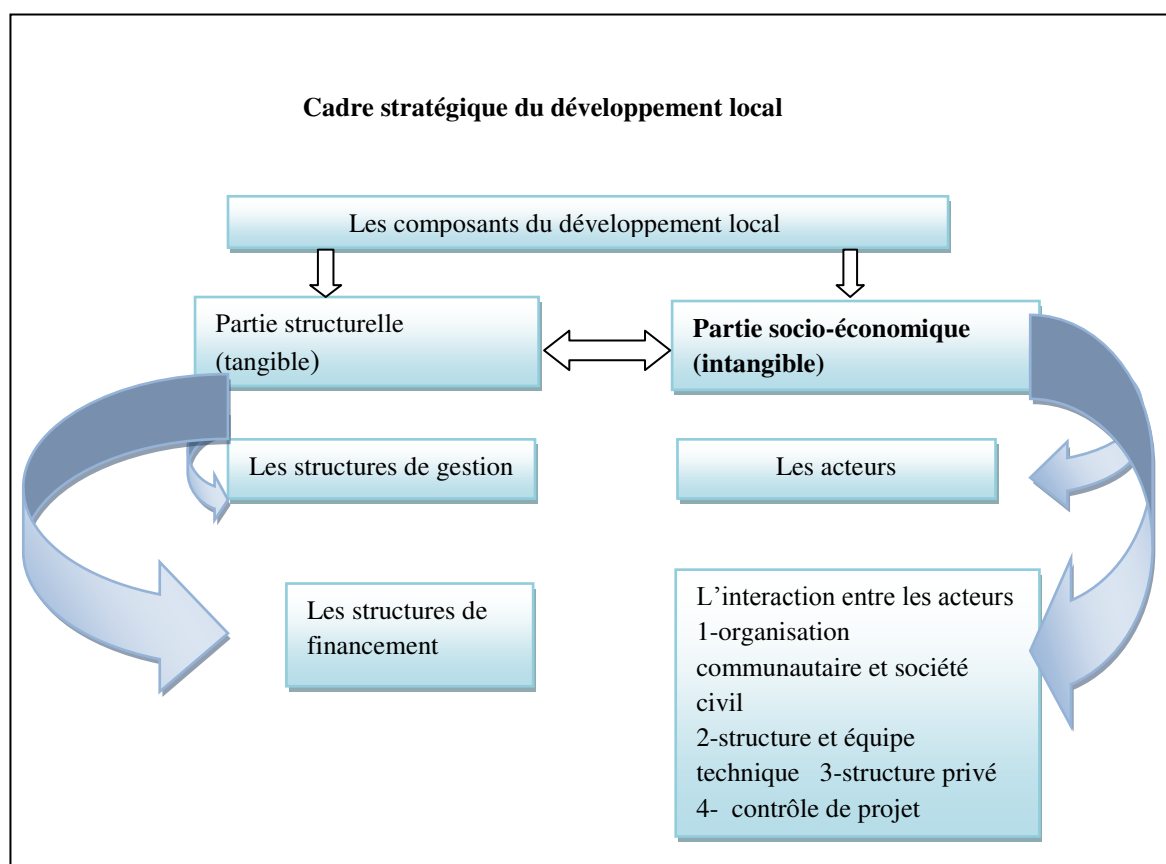
1.7.2. Les composantes

Le développement local présente deux composantes importantes :

- C'est la partie structurelle et l'autre c'est partie socio-économique. La partie structurelle se rapporte aux structures de gestion et de financement, qui veut dire aux structures décentralisées. Il s'agit donc de la partie tangible du développement local.
- Par contre parlant de la partie socioéconomique, elle concerne les individus et l'interaction entre les différents acteurs qui participent au développement local. La prise en compte des parties structurelle et socio-économique est non seulement nécessaire, mais absolument fondamentale à tout processus de développement local²⁷. Nous allons illustrer ces composantes dans le schéma suivant :

²⁶ Ministère de l'industrie de la promotion de l'investissement, « *développement locale* », Algérie, septembre 2011, p.13. www.mdipi.gov.dz consulté le 12/09/2018 à 13 :54.

²⁷ Idem, p.13.

Figure N°1 : cadre stratégique du développement local

Source : ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de L'Investissement, Développement local: concept, Stratégies et Benchmarking, Algérie, septembre 2011.

Section 2 : les approches territoriales du développement local

La construction des nouvelles grilles d'analyse dans les approches a apporté des éléments différents par rapport aux anciennes approches traditionnelles sur le développement local.

Dans le cadre de ce point nous exposons, les différentes approches du développement territorial, à savoir les approches du district industriel, des Systèmes Productifs Localisés (SPL), des milieux innovateurs et des clusters.

2.1. Le district industriel : la conception marshallienne du district à été réactualisée et décortiqué par des chercheurs italiens à leur tête Becattini. G qui à défini le district comme une entité socio territoriale qui se caractérisé par la proximité d'un grand nombre de petites

entreprises participant à la production d'un même produit et donc spécialisées dans un segment de la production.

Becattini (1998) a défini le district industriel comme étant « *une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnement, comme par exemples les villes manufacturière, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprise* ». ²⁸

Cette définition fait de l'osmose entre le système des entreprises et la communauté locale, le cœur du fonctionnement et de la dynamique du district. Autrement dit, le district se compose de deux éléments très importants : une collectivité soudée par un système de valeurs culturelles partagées par tous et une population d'entreprises entretenant des relations de concurrence et de coopération. ²⁹

Le district industriel dans son analyse montre que :

- Le développement s'expose à partir d'un système d'interactions, la circulation d'informations, la production et la reproduction des valeurs qui caractérisent un mode de développement.
- Les facteurs critiques du développement sont enracinés dans la réalité sociale et ne sont pas facilement transférables à d'autres espaces.
- Le développement apparaît comme un processus technique.
- Le territoire est un facteur privilégié du développement. ³⁰

2.2.1. Les principales caractéristiques du district industriel

Le district industriel a plusieurs caractéristiques dont nous avons entouré les plus courantes et cruciales.

- **Existence d'une communauté locale** : selon Becattini « *une population vivant en vase clos ne pourrait fournir au district les comportements et les capacités variés dont elle a besoin pour son développement* » ³¹

²⁸ FERGUENE. A, « *économie territoriale et développement local: concepts et expériences* », Ed campus ouvert, France, 2013, p.19.

²⁹ Idem.

³⁰ KHERDJMIL. B, « *territoire, mondialisation et développement* », in revue régionale et urbaine, France, 1999, p.267-294.

Cela s'explique par l'existence des classeurs d'institutions et de règles (*marché, entreprises, famille, école, autorité locales, associations, etc.*), qui transporte les valeurs et les transmettent de génération en génération qui entretient des échanges permanents entre ses individus et le monde qui l'entoure.

- **Une forte intensité d'entreprises :** les entreprises spécialisant dans une seule phase de processus de production, se focalise dans un même territoire géographique.³²
- **Une main-d'œuvre professionnelle et spécialisée :** le district industriel permet de procurer à chaque membre de la communauté une variété d'activités professionnelles qui les conforment.³³
- **Le marché du district :** Le marché de district doit offrir de très amples renseignements complémentaires sur le produit, ainsi que son prix et doit constituer un réseau de liens solides avec les autres marchés.³⁴
- **Une concurrence intense et une information partagée sur le marché :** la concurrence rude au sein du district industriel permet de réduire les prix des produits, qui reviennent à la solidarité et à la circulation de l'information qu'offre son milieu social.³⁵
- **L'adaptabilité du système :** la capacité du district, à travers sa «*machine sociale*» constituée du système de valeurs, à exercer un contrôle quasi automatique sur les différentes phases du processus productif, permet une adaptation rapide et judicieuse aux évolutions de la production.³⁶
- **L'introduction de nouvelles technologies :** le changement technologique développe la hiérarchie interne du district et améliore leur positionnement socioéconomique. Sa propre introduction est considérée comme étant un avancement social réalisé à l'aide d'une prise de conscience progressive de la part de l'ensemble des segments de l'activité industrielle et de toute la population.³⁷

³¹ BECATINI.G, « *le district marshallien : une notion socio-économique* », in benko. G, lipietz. A, les régions qui gagnent, PUF, paris, p62.

³² LEVESQUE.B (all), « *les systèmes industriels localisés : état de recherche* », UQAM, 1998, p.4.

³³ Idem, p.4.

³⁴ Idem.

³⁵ Idem, p.5.

³⁶ Idem.

³⁷ Idem.

- **Le système de financement** : pour assurer le bon fonctionnement dans le district, les institutions financières doivent être vraiment très prudentes, parce que s'il y a une imprudence, elles peuvent induire des conséquences économiques fatales et des résultats négatifs dans les chaînes de tout ce district.³⁸
- **Les éléments qui dynamisent le district industriel** : l'élément essentiel n'est pas autre que la maîtrise des coûts. Dans le district le choix des sous-traitants n'est pas purement économique. Il repose aussi sur la volonté de garder ou non le contrôle sur la ou les phase (s) à externaliser du processus productif.³⁹
- **Une conscience des classes sociales et une appartenance locale** : au niveau du district, perçoit l'adhésion à une classe sociale. Cette classe se présente comme étant une partie d'une communauté géographique, mais le sentiment d'appartenance qui y prévaut, généralement, celui d'appartenir à la « *communauté industrielle locale* » qui est vu comme échevèlement individuel et familial sur lequel le district s'appuie.⁴⁰

2.2. Les systèmes productifs locaux (SPL)

La notion du système productif local est commencée en France pour expliquer le cas français qui subit une dynamique positive de structure total des territoires. La notion de SPL se repose aussi à l'économie régionale, relative principalement à l'innovation. Elle est sortie de la lignée des travaux sur les districts industriels. Elle partage ainsi plusieurs caractéristiques, et aussi le partage d'un même système de valeurs. Mais censée mieux traduire les caractéristiques des processus économiques considérés, en particulier leur ancrage territorial et leur osmose avec la socioculturelle locale.

Claude Courlet (1994) définit le SPL comme « *une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le*

³⁸ LEVESQUE. B (all).

³⁹ Idem, p.5.

⁴⁰ Idem.

métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence de plusieurs branches industrielles ». ⁴¹

Selon la DATAR, les SPL a quatre types:

2.2.1. Les SPL de type « district industriel italien » : ils s'appuient dans leurs travaux sur un savoir faire local, une culture, et une histoire commune. Ce gore de type de SPL s'instaure dans des vastes métropoles ainsi que dans des zones industrialisées. ⁴²

2.2.2. Dans les SPL technologiques de type district technologique en milieu innovateur : dans ce cas les entreprises sont nettement spécialisées dans des activités innovantes, qui ont des relations très denses et liant entre elles, appuyées sur le partage d'une même culture technique. Ces SPL se trouvent dans les zones urbaines. ⁴³

2.2.3. Dans les SPL émergents et grappes de PME en émergence : les entreprises de ce type de SPL s'installent les unes approchent des autres, afin d'avoir l'autorité bénéficier des échanges d'expériences essentiels à leurs développements. Le principal objectif de cette collaboration inter firmes est premièrement de bénéficier des atouts des ressources humaines inactives, avant d'engager sur des objets plus importants pour la réalisation des SPL. ⁴⁴

2.2.4. Les systèmes des PME organisées autour de grandes entreprises : ceux-ci présentent le cas des PME qui sont placées aux environ d'un ou plusieurs donneurs d'ordres. Leur vision est favorisée par les politiques d'externalisation des activités menées par les grandes entreprises en vue d'acquérir plus de flexibilité et de pouvoir répondre à une demande finale variable et différenciée. L'organisation de la production de l'industrie automobile française est un modèle de ce type de SPL où de divers fournisseurs évoluent près de grands constructeurs d'automobile. ⁴⁵

⁴¹ COURLED. C, « *le système productifs localisées* », dans « *industrie, territoires et politiques publiques* », sous la direction de Claude COURLET et Bernard SOULAGE, éd l'harmattan, Paris 1994, p .17-18.

⁴² AUBERT. J-P (all), « *les systèmes productifs locaux* », Toulouse, 21 juin 1999, p10.

<http://ageconsearch.umn.edu/record> consulté le 17/09/2018 à 01 :09.

⁴³ Idem, p.10.

⁴⁴ Idem.

⁴⁵ Idem.

2.3. L'approche des milieux innovateurs

Avant de passer à la définition proprement-dite du milieu innovateur, il conviendrait d'abord d'éclaircir la notion de milieu.

Le milieu a un caractère multidimensionnel, faisant référence à la fois au milieu «contexte» et au milieu « *acteur* ». Le milieu est, en effet, appréhendé comme un environnement « *milieu ambiant* », un environnement de ressources, un contexte qui conserve les traces du passé des sociétés, de leurs modes de vie, de leurs systèmes de valeurs et de leur culture en général, mais c'est aussi un sujet agissant, un sujet acteur de son développement, un acteur collectif porteur d'un projet de développement local.⁴⁶

Cette notion est différente de celle de filière localisée impliquée par la notion de «*district industriel*». Le Gremi⁴⁷ (1989) a défini le milieu innovateur comme «*un système socio-économique territorialisé bien inter-relié qui à travers ses inter-relations (réseau locaux et extra-locaux) parvient à faire émerger en son sein (création technologique) ou à diffuser dans son tissu (transfert technologique) l'innovation* »⁴⁸. Ainsi appréhendé, le milieu innovateur n'est pas un simple support géographique passif d'entreprises innovantes, mais une formation socio-économique territorialisée active qui joue un rôle dynamique en tant que « *générateur de comportements innovants* » (Camagni, 1991). Selon Aydalot. Ph⁴⁹ il y a deux types de proximité : comprendre en quoi et comment les milieux locaux participent à la construction des réseaux d'innovation territorialisés, et en quoi et comment les réseaux d'innovation extra-locaux peuvent structurer ou déstructurer les milieux locaux.

- Le milieu innovateur est un « ensemble spatial constitué » se référant aux relations qu'entretiennent les agents économiques avec leur environnement dans leur stratégie d'innovation technologique.
- Le « milieu innovateur » désigne alors le plus souvent la capacité d'une économie locale à engendrer des innovations via l'émergence de nouvelles entreprises et la

⁴⁶CAMAGNI. R, MAILLAT. D, « *milieux innovateurs* », Ed. Economica, paris, 2006, p.54.

⁴⁷Groupe de recherche Européen sur les milieux innovateur-vingt ans après sa fondation. Les travaux du groupe ont principalement porté sur les processus du développement territorial et local et les mécanismes d'apprentissage collectif et de mise en réseau des savoir-faire et des connaissances locales nécessaires à l'émergence de l'innovation.

⁴⁸CAMAGNI. R, MAILLAT. D, *Op.cit*, p.289.

⁴⁹Professeur à l'université de paris, directeur du centre ERA (*économie, espace, environnement*) du CNRS jusqu'en 1987, il a été l'un des économistes les plus originaux dans sa spécialité de l'économie régionale et urbaine. Il a jeté les fondements de l'économie territoriale. Il a également fondé le GREMI (*groupe de recherche Européen sur les milieux innovateurs*). il est décédé prématurément le 5 avril 1987.

localisation d'anciennes entreprises dans sa zone géographique, là où la valorisation industrielle de la recherche organise la création de petites entreprises innovantes. L'économie locale se présente, ainsi, comme un système territorialisé de valorisation de toutes sortes de capitaux et d'échanges marchands.⁵⁰

FERGUENE.A⁵¹(1999) relève trois composantes principales pour la définition du milieu innovateur :

- L'espace géographique qui se caractérise par un ensemble de ressources qui sont à la fois matérielles et immatérielles, génériques et spécifiques.
- La logique d'organisation qui recouvre l'ensemble des formes d'organisation présentes sur le territoire et qui influencent les stratégies d'entreprises (*intégration ou externalisation*).
- La dynamique d'apprentissage qui désigne les aptitudes des acteurs évoluant dans le milieu (*entreprises, institutions, main-d'œuvre*) à s'adapter rapidement et efficacement aux transformations de l'environnement proche et lointain.

Selon Camagni (1991), Maillant et Perrin (1992), les caractéristiques du milieu innovateur peuvent être identifiées comme suit :

- L'ouverture : elle veut dire que le milieu innovateur est un système ouvert et non pas fermé qui entretient des relations variées avec son environnement ;
- L'organisation des ressources : dans ce cas les acteurs du milieu dirigent et rassemblent les ressources en vue d'attendre de nouvelles combinaisons productives ;
- Le milieu innovateur : recouvre une vision territorialisée de l'innovation. Cela veut dire que le territoire intervient activement dans la création technologique. ;
- Le milieu innovateur traduit une vision de l'innovation comme processus complexe. Ceci renvoie au nombre important d'intervenants dans le processus d'innovation et la diversité de leurs activités.
- Enfin, le milieu innovateur fait référence à une problématique évolutionniste de la technologie. Elle traduit une analyse en termes d'effets de proximité spatiale sur le processus d'innovation technologique.⁵²

⁵⁰ CAMAGNI. R, MAILLAT. D, *Op. cit*, p. 53.

⁵¹ FERGUENE. A, « *Dynamiques territoriale et milieux innovateurs* », Cahiers du CREAD, N°50, 4ème trimestre, p.122-123, Bouzarriaa, Alger.

2.4. L'approche de Clusters

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, et un peu partout dans le monde, un nouveau mode de concentration géographique des entreprises commence à adopter de grandeur.

Le concept de cluster est défini selon, Porter (1990, 1998) comme suit « *une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'institutions associées (universités, agences de normalisation ou organisations professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent* »⁵³.

L'étendue géographique des clusters varie selon les contextes locaux : dans ce cas le cluster peut être urbain, métropolitain, ou même rural à l'échelle d'une ville ou d'une nation, et dépend des segments sur lesquels les entreprises membres sont en concurrence et des stratégies qu'elles emploient.

Le cluster combine entre les avantages de la grandeur du marché et de l'organisation hiérarchique et l'intégration verticale qui vise à contrôler la chaîne de valeur, depuis la production des matières premières, jusqu'à la distribution des produits finis.⁵⁴

2.4.1. Les caractéristiques de cluster

Le cluster notamment sa dynamique, résulte de la présence et de la combinaison de certaines caractéristiques⁵⁵ qui sont :

- **La présence de clients locaux:** la diversité des clients en termes de choix poussent les entreprises à innover leurs qualités de produits ;
- **La présence de fournisseurs locaux spécialisés:** ces fournisseurs doivent satisfaire la demande des entreprises du cluster en termes de ressources ;
- **L'interdépendance des industries:** les entreprises du cluster doivent pouvoir s'appuyer sur l'existence d'industries connexes, sur des entreprises ayant des

⁵² UZUNIDIS Dimitri, « *Milieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde* », Canada, p.96. <http://cjrs-rcsr.org> consulté le 16/10/2018 à 06:00 .

⁵³ LARGIER.A (all), « *CLUSTER MONDIAUX* », Rapport sur la réalité des clusters, France, janvier 2008, p. 10. <https://www.iau-idf.fr> consulté le 29/09/2018 à 17 :55.

⁵⁴ Idem.

⁵⁵ FANTAN. J-M, « *les systèmes locaux de production* », Montréal, janvier 1996, p.15. <http://www.ond.uqam.ca> consulté le 11/10/2018 à 12 :44.

activités complémentaires aux leurs et qui entretiennent avec elles des relations en amont et en aval.

- **La présence des conflits entre les entreprises** : ce degré de rivalité est déterminé par la présence d'un environnement approuvateur à l'innovation, à la concurrence et garantissant le respect des règles de celle-ci.

Section 3 : les éléments de renforcements au niveau locale

La démocratie locale qui s'appuie principalement sur la participation collective des citoyens comme un acteur du développement de sa cité. Malgré que l'opinion finale revient aux autorités locales. Pour ce faire, nous allons présenter la démocratie participative ainsi que nous tenterons de traiter la démocratie locale en Algérie.

3.1. Présentation de la démocratie participative

La démocratie participative renvoie à des procédures, des instruments et des dispositifs qui visent à promouvoir la participation des citoyens dans la prise de décisions, la gestion et le contrôle des affaires publiques.

« *La démocratie participative qui évoque l'idée d'une implication et d'une participation directe des citoyens dans le débat public et dans la prise de décisions politiques* »⁵⁶. Donc la démocratie participative est définie comme un mode de gestion basé sur l'engagement, du conseil communal et du maire, à associer les citoyens à la gestion de la commune. Cette participation ne doit pas se limiter à faire assister les citoyens comme observateurs aux débats du conseil communal. Elle se concrétise par des consultations effectives de la population sur les grands choix touchant ses conditions de vie.⁵⁷

Une gestion locale qui se serait privée de tout contrôle citoyen, mène à des risques certains qui peuvent déboucher sur une crise de confiance entre les élus et leurs électeurs, un discrédit sur les conseillers communaux, qui deviennent alors impopulaires, l'accumulation continue de fautes de gestion et des sentiments de déception envers la décentralisation.⁵⁸

L'expression de la démocratie participative est en réalité souvent employée pour désigner l'ensemble des mécanismes de participation mis à la disposition de l'ensemble

⁵⁶ CHIATE. H, « *la démocratie participative et participation citoyenne constitution 2011* », Maroc, 04/04/2016.

⁵⁷ Idem;

⁵⁸ Idem.

des acteurs locaux pour influencer le processus décisionnel local. Il existe ainsi des mécanismes d'information, de consultation (*consiste à recueillir au-delà de l'information, l'avis des intéressés*), de délibération ou bien encore de concertation (*permet à chacun de modifier et améliorer tout projet*).⁵⁹

L'innovation institutionnelle permet de développer des procédures participatives intégrant les citoyens dans l'espace public pour finalité de discuter et de réfléchir sur des stratégies visant à relancer le développement local et à améliorer leurs conditions de vie. La participation citoyenne au développement local permet de différencier la dynamique des acteurs locaux, à la fois, comme moteur et expression de ce développement des initiatives de collaboration et de la coopération entre eux. Parmi les conditions à l'instauration d'une démocratie participative c'est l'encouragement des initiatives de collaboration et de la coopération entre les acteurs en privilégiant de la négociation et la réflexion sur les problèmes de développement. Toutefois, il faudrait surmonter les obstacles de la démocratie.⁶⁰

3.1.1. Champ d'application et prérogative de la démocratie participative

En premier lieu la démocratie locale est considérée comme « *toute personne est experte du lieu ou elle vit* »⁶¹, afin d'empêcher que les lieux soient déroutés de leur usage. Par conséquent il est primordiale d'inclure au début les habitants afin qu'ils puissent exprimer leurs avis ainsi que leurs besoins. De leurs parts les élus ne sont pas nombreux pour saisir un quartier, ils ont besoin des habitants. Pour cela la démocratie a pour rôle de permettre un meilleur fonctionnement de quartier, en créant une relation entre les élus, les habitants et l'administration. Ce dernier permet la cohésion sociale au niveau locale.⁶²

La démocratie fait participer les gens dans la politique. L'échelon communal est à l'égard du lieu naturel de la participation politique, mais il est aussi considéré comme un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

⁵⁹ CHIATE. H, *Op.cit.*

⁶⁰ *Idem.*

⁶¹ HURAND Anne, « *enjeux et limites de la démocratie participative* », dans observatoire du management alternatif, Ed HEC "apprendre à oser", Paris, Mars 2008, p.9.

⁶² *Idem.*

3.1.2. Les fondements (formes) de la démocratie participative

En fonction de l'objectif visé, nous avons cerné les trois principales formes de la démocratie participative tel que : La consultation, la concertation et la codécision. Toutes nécessitent une phase préalable d'information, indispensable au bon fonctionnement de la démarche. Les citoyens doivent disposer de tous les documents et de tous les renseignements nécessaires – internet favorise d'ailleurs cet accès – pour émettre leurs avis en connaissance de cause.

3.1.2.1. La Consultation

La participation est un moyen d'accroître la transparence de l'action publique et sa lisibilité par les usagers pour rompre avec la corruption, rénover la qualité du service public, l'idée est qu'il faut responsabiliser le service public devant ses usagers. Pour les collectivités locales, cela passe par des conseils de quartier en contribuant aux transformations des différents contextes dans lesquels ils évoluent. Cela permet de mieux connaître les besoins de la population, d'augmenter la communication entre élus et administrés et entre techniciens et usagers, ainsi que d'intégrer les savoirs et les compétences d'usage des habitants sur des problèmes qui les concernent directement. Le citoyen est désormais plus exigeant, car plus instruit, plus cultivé politiquement et plus ouvert sur le monde.⁶³

La participation est un vecteur de transformation sociale et de démocratisation généralisée.

3.1.2.2. La concertation

Elle implique une participation des habitants en amont du projet, avec des phases de débat public et une transparence plus grande. Le pouvoir décisionnel reste toutefois exclusivement dans les mains de l'autorité publique. Il existe des différentes formes de concertation, qui impliquent une association plus ou moins grande de la population: La concertation de communication (*qui a pour but de communiquer auprès de la population*), la concertation légale (*lorsqu'elle est obligatoire*), la concertation structurelle (*qui met en place une structure dédiée, tels que les conseils de quartier*), la concertation d'engagement (*où le dialogue participatif est mis en place par certains élus dès le début de leurs mandat*), la concertation de construction (*lors de l'association de la population sur la*

⁶³ POLERE Cédric, « *la démocratie participative : état des lieux et premiers éléments de bilan, synthèses millénaires, le centre de ressources prospectives du grand Lyon* », France, 2007, p.1-28.

construction d'un projet précis), la concertation d'attente (*dans les cas de report de projet*).⁶⁴

3.1.2.3. La Co-élaboration

Relève d'un niveau de démocratie participative plus avancé. Les citoyens élaborent des projets avec l'autorité publique, et celle-ci doit se justifier si elle ne suit pas les conclusions des débats ou conférences citoyennes.

La démocratie participative peut avoir des objectifs divers, de la simple transmission d'information (*du terrain à l'autorité publique et vice versa*), à de vrais processus de co-décision. Elle est parfois mise en œuvre pour pallier un manque d'implication des citoyens dans le processus électoral, ou un éloignement des citoyens et de l'autorité publique, comme dans le cas de l'intercommunalité.⁶⁵

- La démocratie participative à des objectifs multiples, qui sont :
 - informer les habitants des projets du territoire ;
 - faire participer les usagers et connaître leurs expertise d'usage, dans une optique de meilleure gestion urbaine ;
 - recueillir les avis des citoyens, et prévenir les conflits, dans un objectif d'optimisation des solutions proposées et des décisions prises ;
 - mobiliser les services administratifs et mieux intégrer les contraintes de modernisation et d'adaptation.
- Ceux-ci peuvent également être sociaux :
 - améliorer la cohésion sociale, voire la « *paix sociale* », grâce à l'implication des citoyens ;
 - faire émerger un espace de dialogue, générateur de lien social entre les citoyens ;
 - créer un espace de dialogue entre administration locale et citoyens, pour favoriser la confiance mutuelle.

3.2. Qu'est ce que la décentralisation ?

Le terme décentralisation a plusieurs définitions. Pour la Banque Mondiale, ce terme définit comme, « *la décentralisation est le transfert d'autorité de responsabilités en matière de fonction publiques depuis l'administration centrale vers les autorités intermédiaires ou locales vers des organismes gouvernementaux quasi autonomes et/ou*

⁶⁴ POLERE. Cédric, *Op.cit*, p.1-28

⁶⁵ Idem, p 1-28.

vers le secteur privé. Il s'agit d'un concept complexe et à multiples facettes »⁶⁶, une discrimination doit être établie entre les divers types de décentralisation : la décentralisation territoriale et fonctionnelle. La première est la forme originelle de la décentralisation et elle s'applique aux collectivités territoriales. La deuxième, qui est appelée aussi décentralisation par service ou encore décentralisation technique, s'applique aux personnes publiques spécialisées et, en premier lieu, aux établissements publics. Ces types présentent des caractéristiques, des implications politiques et ainsi que les conditions de succès différents.⁶⁷

Principalement nous distinguons trois formes de décentralisation dans le cadre du secteur public :

3.2.1. La décentralisation politique : c'est la délégation du pouvoir politique et de compétences décisionnelles à des subdivisions administratives telles que des conseils villageois élus, des conseils de district et aussi des collectivités d'Etat. Dans ce cas nous sommes en présence de dévolution quand la délégation de plusieurs compétences décisionnelles, de financement et de gestion est faite à des collectivités publiques locales autonomes et totalement indépendantes de l'autorité à base de la dévolution.⁶⁸

3.2.2. La décentralisation fiscale : assure une réallocation de ressources à une autorité locale d'un montant afin de couvrir ses tâches convenablement. Elle consiste aussi en la transmission de la responsabilité en matière de prestations de services dans le but de les allouer. L'allocation des ressources et ces arrangements se négocient de manière générale entre les autorités locales et centrales, l'affectation des impôts locaux, la répartition des recettes fiscales, la fixation des textes de marche de l'utilisateur relèvent également de la politique en matière de décentralisation fiscale.⁶⁹

3.2.3. La décentralisation administrative : dans ce cadre elle consiste à transférer les compétences décisionnelles, de ressources et de responsabilités aux fins de la fourniture d'un certain nombre de services publics, de l'administration centrale vers d'autres niveaux d'administration centrale. La forme la plus radicale de décentralisation administrative c'est bien la dévolution. La collectivité locale a l'entière responsabilité d'engager du personnel d'attribuer des compétences/responsabilités pour l'exécution de certaines tâches. La

⁶⁶ HANS. B. O, « *décentralisation et gouvernance locale* », direction du développement et de la coopération DDC, suisse, novembre 2007, p.4. www.worldbank.org consulter le 29/06/2018 à 07 :03.

⁶⁷ SIDIKI Abdou Daff (all), « *profils de gouvernance : diagnostic de gouvernance en Afrique* », Afrique, février 2007. www.afriquegouvernance.net consulté le 29/10/2018 à 14 :44.

⁶⁸ HANS. B. O, *Op.cit*, p.4.

⁶⁹ Idem.

déconcentration s'agit de transférer les compétences et des responsabilités d'un niveau de l'Etat vers une autre. L'unité locale est imposable au ministère ou un bureau de l'autorité centrale qui a été décentralisé. La délégation quant à elle, représente le document de travail sur la décentralisation et la gouvernance locale.⁷⁰

3.3. La coopération intercommunale

Les relations entre les communes se caractérisent à la fois par un élargissement des systèmes de coopération et d'échanges par l'accentuation de la concurrence. Les communes qui sont en difficultés et en matière des ressources mobilise leur capacité afin d'attirer les investissements publics / privées et les personnes qualifiées.⁷¹

Cependant, ces opérations se font généralement au détriment des investissements rentables sur le long terme (*comme les équipements de base, l'éducation ou la formation*) et pour faire face à ce dynamisme et on vue de relancer la coopération entre collectivité locale. Et de prémunir l'équité entre les communes, de nouvelles mesures se sont engagées. Pour Christian Lefèvre, deux conditions doivent être réunies pour que des gouvernements locaux trouvent leur place dans le système institutionnel: d'une part, il faut passer d'une institution imposée à une institution négociée, c'est-à-dire, explique-t-il, à une institution considérée non plus comme un cadre figé de gouvernement mais comme un construit social, produit de l'ensemble des acteurs impliqués sur un territoire donné. Le gouvernement doit donc être basée sue une identité locale, ce qui le rend apte à être légitime.⁷²

D'autre part, il convient de maintenir l'institution communale.

La coopération des communes est l'un des problèmes les plus difficiles auxquels sont confrontées les politiques locales.

C'est aussi un des phénomènes les moins bien connus puisque, par définition, la coopération est la réponse que s'efforcent de donner soit l'Etat, soit les structures intermédiaires, soit les collectivités de base elles-mêmes à l'inadéquation des institutions aux réalités économiques et sociales.⁷³

⁷⁰ HANS. B. O, *Op.cit*, p.4.

⁷¹ DELCAMP. Alain, « *la coopération intercommunale en Europe* », Aix-en-Provence. www.u-picardie.fr consulté le 24/09/2018 à 22 :27.

⁷² Idem.

⁷³ Idem.

Conclusion

*L*e développement local est une démarche, animée par un projet qui vise à dépasser les impératifs de la croissance économique et à en corriger les effets non souhaitables, en mobilisant des ressources locales et population locale autour d'un, ou plusieurs projets communs visant le bien-être d'une communauté.

L'approche du développement local mise sur la maîtrise collective des options sociales, économiques, environnementales et technologiques pour trouver des solutions à long terme aux problèmes des collectivités en déséquilibre. Cette maîtrise collective repose sur trois valeurs démocratiques essentielles: la participation, la concertation et la responsabilisation.

Introduction

La notion de gouvernance a fait l'objet de plusieurs études et a suscité des débats dans divers domaines qui ont porté sur sa pertinence, performance, et des phénomènes (*transparence, concertation, communication, négociation, etc.*). Cette dernière constitue désormais un élément fondamental dans la mise en œuvre de la politique publique.

Parallèlement, la gouvernance est apparue comme étant un élément principal et aussi comme solution pour assurer un développement cohérent qui permet de maintenir la cohésion sociale et territoriale.

Dans ce chapitre nous allons présenter trois sections. La première est relative à la notion et à quelques définitions de la « *gouvernance* » depuis son apparition dans la sphère privée, jusqu'à son application aux territoires. Dans la seconde nous parlerons de la gouvernance territoriale. Et dans la troisième section nous associerons le terme de « *gouvernance* » à celui des conflits d'intérêts territoriaux.

Section 1 : historique et généralités sur la gouvernance

Le terme de gouvernance a subi beaucoup de changements tout au long de l'histoire. Ce concept présente l'art ou la manière de gouverner, le réseau d'action publique, management public et les modalités de coordination des secteurs de l'économie et partenariat public-privé.

La genèse de ce terme lui donne des sens différents et très construits qui justifient pleinement son emploi. Nous en donnons ci-dessous l'historique et les causes de l'émergence du mot « *gouvernance* » à travers le temps.

1.1. Historique sur la gouvernance

L'origine et typologie de ce vocable « *gouvernance* », varient selon les acteurs, chacun privilégiant de tel ou tel aspect de ce parcours. Et quel que soit le regard choisi, l'origine ancienne du concept de « *gouvernance* » est désormais déterminée.

Le terme « *gouvernance* » provient du verbe grec « *kubernân* » qui signifie « *piloter un navire* »¹. Utilisé par Platon, ce terme était employé en français comme synonyme de « *gouvernement* » jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour être repris dans le sens anglais « *gouvernance* » dans les années 80. Depuis, deux nouveaux usages de la notion de

¹ GAUDIN. J.P, « *pourquoi la gouvernance ?* », Ed presse de science politique, France, novembre 2002, P.27.

gouvernance émergente dans le monde Anglo-saxon où l'on distingue la gouvernance publique de la gouvernance d'entreprise par l'auteur Coase (1937) qui explique un nouveau moyen de coordination au sein des entreprises. Il s'agit alors d'un concept économique qui propose de réduire les coûts de transaction par un pilotage moins bureaucratique et mieux coordonné.

La gouvernance de l'âge classique

L'émergence de l'État moderne à partir du XVI^e siècle et la réflexion conceptuelle sur le pouvoir que ce phénomène a suscité progressivement conduisent à l'autonomisation de la notion de gouvernement par rapport à celle de gouvernance. En effet, à partir des réflexions de Machiavel(1513)² sur l'Etat et de Bodin. J (1576) sur la souveraineté absolue se forge progressivement la conception d'un État monopolisant l'entièreté du pouvoir s'exerçant sur une population circonscrite à un territoire donné. Dans cette perspective, la notion de gouvernement s'associe à l'idée du pouvoir centré et hiérarchisé, elle s'apparente «aux réflexions sur l'autorité de l'État comme totalité»³. Parallèlement, la gouvernance prise dans le sens de la science du gouvernement, indépendamment de la question du pouvoir.⁴

La gouvernance moderne

C'est selon cette conception, plus liée à l'idée de gestion qu'à celle de pouvoir, que la gouvernance va s'exporter vers le monde anglo-saxon, notamment aux États-Unis. Ainsi, se nourrissant du pragmatisme américain, la notion de gouvernance va occuper une place de choix dans l'analyse méthodique des politiques publiques, de la gestion, voire de la sociologie des organisations. Le terme rejailli dans les années 1990 pour «référer à un pilotage pragmatique des pouvoirs »⁵, tendant ainsi à reconquérir son sens politique initial.

La gouvernance aujourd'hui

Sans que cela soit le fait d'un théoricien ou d'une école particulière, la notion de gouvernance réapparaît à l'intérieur d'un courant de pensée assez hétéroclite au début des années 1990 qui entend redéfinir les processus classiques de prise de décision en tenant compte de multipolarité naissante au sein d'un monde en pleine transformation. En fait avec

² MACHIAVEL, Nicolas : Homme politique et écrivain florentin, né le 03 mai 1469 à Florence en Italie la où il meurt 21 juin 1527, ses principaux œuvres, « *le prince* ».

³ BODIN. J, « *les six livres de la république* », 1576. www.etudier.com/...tions/Commentaire-De-Texte-Jean...

⁴ Robert. J « *le concept de gouvernance* », rapport de recherche, France, 2009, p.7. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00489237> consulté le 11/05/2018 à 22 :55.

⁵ CANET. R, « *qu'est-ce que la gouvernance* », conférence de la chair MCD, 2004. <http://www.chaine.cd.ca,consulter> à 15:00 le 14/08/2018.

la chute du mur de Berlin qui symbolisait la fin du monde bipolaire, il semblerait que l'Etat ait perdu son caractère central dans l'action politique, et ce dans trois domaines essentiels: les relations internationales, les régulations économiques et le rapport aux pouvoirs locaux.⁶

Ce concept de gouvernance est apparu, en premier lieu, dans la sphère privée (*gouvernance de l'entreprise*) comme un standard de comportement des dirigeants ou des membres du conseil d'administration leur permettant de se prémunir contre une mise en cause judiciaire de leurs responsabilités par les actionnaires⁷. Les problèmes de gouvernance d'entreprise résultent de la séparation entre la propriété et le contrôle du capital, du pouvoir disproportionné de certains actionnaires, du contrôle sur les actionnaires minoritaires, des salariés détenant des droits importants indépendamment de ceux qui leur reviennent en leur qualité de détenteurs potentiels du capital⁸.

Pour une meilleure coordination l'entreprise disposée d'un ensemble de dispositifs sur deux plans : les protocoles internes quand l'entreprise est intégrée. Ou bien les contrats, les associations temporaires, l'utilisation de normes, quand le produit et service sont sous-traités.

1.2. La gouvernance vers une redéfinition par les différentes organisations internationales et acteurs

Le terme gouvernance prend un sens différent selon les contextes, les organismes qui le définissent et la perception des personnes qui s'en servent. Il n'a pas un sens unique mais plusieurs. Afin de bien cerner les différentes approches de la notion de gouvernance territoriale, nous allons d'abord définir la gouvernance d'entreprise.

La définition qui domine aujourd'hui la littérature financière revient à Shleifer et Vishny pour qui « *la gouvernance recouvre l'ensemble des mécanismes qui garantissent aux différents bailleurs de fonds un retour sur investissement, en évitant une appropriation de valeur excessive par le dirigeant et les actionnaires dominants* »⁹. Cette définition se focalise sur les relations du dirigeant avec les partenaires financiers en négligeant ainsi d'autres types de ressources. En effet, elle s'intéresse surtout à la dimension disciplinaire des mécanismes de contrôle, aux dépens de leur éventuelle « *dimension habilitante* ».

⁶ MEDKOUR. S, « *gouvernance et développement territoriale : analyse des freins aux projets de développement de la wilaya de Bejaia* », mémoire de master en science économique, université A. Mira, Bejaia, 2015-2016, P.19.

⁷ Idem, p.19.

⁸ OCDE in ROBERT. J, *Op.cit*, p.10.

⁹ Shleifer, A. Vishny, « *Manager Entrenchment: the Case of Manager Specific Investment* », Journal of Financial Economics, Vol 52, 1997, p737-745, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/...j1540-6261.1997.tb03807.x> consulté le 21/06/2018 à 15:20.

Selon Charreaux (1997) la *gouvernance* est définie comme : «*l'ensemble des mécanismes qui ont pour effet délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui (gouvernent) leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire*»¹⁰. Cette définition élargit la notion de gouvernance dans l'ensemble des contrats de l'entreprise avec ses multiples partenaires qu'ils soient actionnaires, banquiers, clients, etc.

L'OCDE(2004) définit la gouvernance comme «*un système par lequel les affaires sont dirigées et contrôlées. La structure de la gouvernance spécifie clairement la répartition des droits et des responsabilités entre les différents participants d'une entreprise : Conseil d'administration, managers, actionnaires et autres. Elle établit ainsi des règles et des procédures pour la prise des décisions*»¹¹. De cette définition, nous remarquons qu'il y a une relation restreinte entre l'entreprise et ses actionnaires ainsi que la société et l'environnement.

La transparence est considérée comme une référence utilisée pour gouverner et s'assurer que les actions de l'entreprise s'opposent avec les intérêts de différentes parties prenantes.

Le PNUD (2007) définit la gouvernance comme «*l'exercice de l'autorité politique économique et administrative dans le cadre de la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. La gouvernance comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes, au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs intérêts et assument leurs obligations auxquelles ils s'adressent pour régler leurs différends*»¹².

Selon Gomez (1997), la gouvernance «*désigne le système de règles et mesures qui ordonne les acteurs sociaux au double sens du terme: il met de l'ordre dans leurs actions et il leur donne des ordres*»¹³. Gomez (2001) note qu'un système de gouvernance qui se veut efficace doit respecter trois grands principes :

- *Il doit être garant de l'égalité entre les différentes catégories d'actionnaires quel que soit le nombre d'actions détenues. Cela suppose par exemple une égalité d'accès aux informations clés ;*

¹⁰ CHARREAUX.G, «*gouvernance des entreprises nouvelles perspectives* », Ed Economica, paris, p.7.

¹¹ OCDE, «*Principe de gouvernement d'entreprise*», Ed OCDE, Paris, p.11.

¹² YENIKOYE. A. I «*comment analyser la gouvernance* » l'Harmattan, France, p.09.

¹³ Renard. J, «*la gouvernance d'entreprise* », l'Harmattan, France, 2005, p.14.www.librierieharmattan.com consulté le 12/05/2018 à 6 : 34.

• Il doit assurer une réelle séparation des pouvoirs (présence d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration, séparation des fonctions de président du conseil et de directeur général..) ;

• Il doit favoriser l'expression des intérêts divergents en permettant aux différentes parties prenantes de pouvoir exprimer leurs attentes et, le cas échéant, leur mécontentement.¹⁴

1.3. Les indicateurs de gouvernance selon la Banque Mondiale

Kaufmann et Kraay propose un tableau de bord à l'échelle mondiale, incluant des indicateurs de gouvernance. Ils ont développé et analysé six (06) composantes chiffrables de la bonne gouvernance en prenant comme point de départ la fin des années 90. Ces indicateurs sont résumés comme suit :

- Être à l'écoute et rendre compte - mesure les droits politiques, civils et les droits de l'homme ;
- Instabilité politique et violence - mesure la probabilité de menace de violence contre les gouvernements, voire la probabilité de leur renversement, y compris le terrorisme ;
- Efficacité des pouvoirs publics - mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation du service public ;
- Fardeau réglementaire - mesure l'incidence de politiques non favorables au marché ;
- État de droit - mesure la qualité de la mise en application des contrats, la police et les tribunaux, y compris l'indépendance judiciaire, et l'incidence de la criminalité ;
- Maîtrise de la corruption - mesure l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratives, y compris la grande et la petite corruption (*le détournement des biens de l'Etat par les élites*).¹⁵

1.4. Les acteurs de la gouvernance

C'est toutes les parties qui s'engagent dans un partenariat, soulignant le but de construire, administrer et améliorer les conditions de vie des populations et d'effectuer un objectif collectif. On peut classer ces acteurs selon trois principales catégories qui sont comme sui : l'Etat et ses institutions, le secteur privé et enfin la société civile.

¹⁴ HADJAR, A, « *gouvernance et performance des PME dans les pays en transition* », thèse de doctorat en science économique, université Abou Berk Belkaid, Tlemcen, p. 12.

¹⁵ In NIANG Demba, « *GL, maîtrise d'ouvrage communale et stratégies de DL au Sénégal* », thèse de doctorat, université de Toulouse, février 2007. www. Sécheresse. Info consulté le 04/05/2018 à 1 :22.

1.4.1. L'Etat

Le rôle de l'Etat un degré essentiel et important pour la réussite des projets de développement, l'Etat permet à travers les institutions et l'exercice de ses pouvoirs, législatifs, judiciaire et exécutif ; de construire un environnement politique légal et un climat agréable pour le développement humain, tout en assurant les intérêts individuels et collectifs.¹⁶

1.4.2. Secteur privé

Le secteur privé rassemble toutes les entreprises, quelque soient leurs tailles, qui exercent des activités économiques, et qui ne sont pas étatiques, le secteur privé participe au développement territorial par la production et la fourniture des biens et des services, la relation dès l'emploi ainsi que la repartition des revenus au citoyen. Malgré que sa localisation dans la région particulière contribue à son développement le service privé n'est pas propre à un territoire spécifique, probabilité pour les grandes entreprises et les multi nationalités de s'installer dans plusieurs régions par le moyen de leur fiscalité.¹⁷

1.4.3. La société civile

La société civile est considéré comme étant un espace territorial donne occupant par l'ensemble des individus. Elle est composée de personnes vivantes individuellement ou bien en groupe organisé dans des organisations non gouvernementales ordonnées.¹⁸

Section 2 : la gouvernance territoriale

À travers cette section, nous exposerons les théories liées au concept de la gouvernance territoriale.

2.1. Aperçu historique sur la gouvernance territoriale

Les économistes et les politiques anglo-saxons, ainsi que quelques institutions internationales telles que le FMI, BM, ONU, ont remis à l'honneur la notion de la gouvernance, au début des années 90. Toutefois, en y apportant deux nouvelles procurations à connaître, comme le souligne Paye. O (2005), « *d'une part, bien marquer la distinction avec le gouvernement en tant qu'institution, d'autre part, sous un vocable peu usité et donc peu connoté, promouvoir un nouveau mode de gestion des affaires publiques fondé sur la participation de la société civile à tous les niveaux nationaux, mais aussi local, régional et*

¹⁶ Ffranti. D (all), « *pour une meilleure gouvernance* », Brookings institution, Etats-Unis, 2009, p. 61-65.

¹⁷ Idem, 61-65.

¹⁸ Idem.

internationale»¹⁹. La notion de gouvernance, favorise la participation de la société dans la gestion des affaires publiques.

À cet effet, F. Leloup, L. Moyart et B. Pecqueur (2005), souhaitent que « *les prémices de réflexion sur la gouvernance territoriale peuvent être resituées dans l'historique de la recherche de nouveaux modes d'organisation et de gestion territoriale, alternatifs aux démarches territoriales descendantes classiques* »²⁰, cela veut dire que les modes de gestion et le développement qui tracent une rupture avec le développement classique comme politique provenant des sphères supérieures de l'Etat à des niveaux inférieurs. Ces démarches traduisent par conséquent l'essor du développement local et de la décentralisation. La gouvernance territoriale renvoie dans son évaluation aux problèmes de développement local et l'accentuation sur les conditions de l'implication croissante des acteurs locaux (privés ou publics) et aussi qu'une mobilisation dynamique entre des acteurs pour une décision autonome et le pouvoir central public. Les formes de régulation et la coordination ne se limitent plus au cadre politique, mais également au niveau de l'économie, au social et au culturel, elles s'élargissent de plus en plus.²¹

2.2. Définition de la gouvernance territoriale

Après avoir donné quelques définitions de la gouvernance, nous allons passer dans ce qui suit à une approche bien spécialisée de celle-ci. Dans les précédentes définitions, nous avons touché plusieurs aspects décisionnels et aussi organisationnels qui indiquent les relations entre acteurs dans la société, afin de réaliser les fonctions productives. Cependant, de nouvelles définitions intègrent la notion du territoire dans la problématique de développement.

La gouvernance territoriale est définie comme « *le processus d'articulation de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre les acteurs géographiquement proches en de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement* »²², dans cette définition, la gouvernance est considérée comme un processus d'articulation entre

¹⁹ PAYE.O, «*la gouvernance : d'une notion polysémique à un concept polit logique* », Etudes internationales, vol. 36, n°1, paris, p.13.<https://id.erudit.org/iderudit/010730ar> consulté le 07/05/2018 à 15:55.

²⁰ LELOUP.F (all), «*la gouvernance territorial comme nouveau mode de coordination territoriale ?* », Géographie économique société, vol .7, p. 322.<https://www.cairn.info/load> consulté le 19/05/2018 à 16 :04.

²¹ Idem.

²² AKOUCHE.T, CHENGARI. R(2017), « *impacts des stratégies des acteurs de développement local sur la gouvernance territorial* », université A.MIRA de Bejaia, p35.

plusieurs acteurs territorialement proches, afin d'avoir le processus du développement, comme elle évoque la notion de proximité.

La gouvernance territoriale est aussi définie comme « *un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflit, concertation) entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources asymétriques autour d'enjeux territorialisés. Elle vise la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires* ». ²³

Selon le PNUD(2004), « *la gouvernance consiste un ensemble d'institutions, de mécanisme et de processus qui permettent aux citoyens et aux groupements de citoyens d'exprimer leurs besoins, de régler leurs différends et d'exercer leurs droits et l'obligation à l'échelon local. Une bonne gouvernance locale est fondée sur plusieurs piliers : la participation citoyenne, des partenariats entre des acteurs-clés à l'échelon local, la compétence transdisciplinaire des acteurs locaux, des sources d'information multiples, des institutions de recevabilité et une orientation en priorité en faveur des pauvres* » ²⁴.

Decoster (2016) a défini la gouvernance territoriale comme « *est un système décisionnel partenarial non hiérarchisé. Elle s'exerce comme une capacité collective des acteurs publics, privés et associatifs, à gérer les interdépendances du projet de développement local durable de leur territoire et son agenda ; une contractualisation orale ou écrite formalise leurs décisions stratégiques* » ²⁵.

La gouvernance territoriale est un ensemble d'institutions, mécanismes, et processus de coordination des différents acteurs locaux autour d'un projet de développement. ²⁶

²³ HACHANA. R, « *la gouvernance territoriale au service de l'intervention inclusif* », communication présenté dans le cadre d'un séminaire régional, NOVOTEL, Tunis, 22-23 octobre, 2015, p9. www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/download/news/jedile/01 consulté le 11/05/2018 à 14 :32.

²⁴ Chef de gouvernement, « *évaluation de la gouvernance locale et de la convergence territoriale* », Royaume du Maroc, octobre 2012, p6. http://www.ondh.ma/sites/default/files/documents/esquissecse_glct_19octobre2012. Consulté le 13/05/ 2018 à 17:45.

²⁵ Decoster. D, « *la pollinisation des acteurs locaux en partenariat d'intelligence collective* », communication présenté dans le cadre d'une conférence, université MONS, novembre 2016. <https://www.clps-namur.be> consulté le 13/05/2018 à 11 :34.

²⁶ GL : est la manier de gérer et diriger à l'échelle locale, régionale par centre la G. territoriale est la manier de gérer un territoire bien défini.

2.3. Les caractéristiques de la gouvernance territoriale

Bernard (2003)²⁷ indique plusieurs caractéristiques de la gouvernance territoriale. Dans la première démarche, la gouvernance locale se réalise dans le champ plus grand du changement lointain des modes d'action de la société sur elle-même. En particulier à travers la décentralisation qui transforme l'architecture politico-administrative de la société, et aussi par des formes territoriales des politiques publiques.²⁸

La gouvernance des territoires locaux se sépare et s'oppose aux logiques des gouvernements de la première modernité qui, à travers l'activité d'une certaine souveraineté, sont centralisées, hiérarchisés et cloisonnés par domaines spécifiques d'activités.²⁹

Dans ce cas, il en a ressorties de nouveaux rapports sociaux locaux, à la seule subordination des gouvernés sous les règles de la démocratie représentative qui complète leurs implications dans des augmentations, et décisions politiques, et aussi leur participation dans la prise de décision à l'échelle local. C'est-à-dire à ce niveau ont convié à faire œuvre de la gouvernance à travers les acteurs de la société civile, en particulier ceux qui se revendiquent de l'économie sociale et solidaire.³⁰

Parmi les caractéristiques de la gouvernance territoriale, c'est de faire appel à une pluralité d'acteurs (parties prenantes), du sommet jusqu'au citoyen de base. Face aux clivages entre acteurs de la gouvernance, nous nous confrontons à des intérêts confus. Les acteurs porteurs de logiques spécifiques délibèrent et décident sur l'ensemble des affaires de la cité locale. La seconde caractéristique c'est bien la continuité de l'action, dont la gouvernance n'est pas un processus temporaire consacré à tel ou tel problème en même temps que l'exercice des gouvernements locaux qui mettent en œuvre les principaux technologies.³¹

2.4. Typologies de gouvernance territoriale

Le terme de la gouvernance revient à la dynamique propre de territoire, avec des mécanismes globaux de régulation au sein desquels des acteurs clefs jouent un rôle initial.

L'analyse empirique permet de proposer des caractérisations selon les situations productives localisées. Sur cela, nous pouvons distinguer quatre types de la gouvernance

²⁷ Bernard EME, né en 1948, sociologue, est maître de conférences associé à l'IEP et coresponsable du CRIDA (centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie, équipement LSCI-CNRS)

²⁸ Bernard EME, «gouvernance territoriale et mouvement d'économie sociale et solidaire», institution d'études politique, paris, p.2. <https://id.erudit.org/idureedit/1021861ar> consulté le 19/07/2018 à 17 :15.

²⁹ Idem.

³⁰ Idem.

³¹ Idem.

territoriale, à travers son propre caractère soit privé ou non, ainsi que des objectifs déterminés et des modes d'appropriations par les acteurs des ressources et des produits :

2.4.1. Gouvernance privé : c'est l'ensemble des acteurs privés assujettissants qui impulsent et gouvernent les dispositifs de coordination et de constitution des ressources dans le but d'assimilation privée, ainsi que la firme motrice.³²

2.4.2. Gouvernance privée collective : l'acteur clé, dans ce cas est institution formelle qui rassemble des opérateurs privées et impulse une coordination de leur stratégie. C'est dans ce cas qu'on trouve les chambres de commerce, les syndicats professionnels, et toute forme de clubs réunissant des opérateurs privés.³³

2.4.3. Gouvernance publique ou institutionnelle : ce deuxième type de gouvernance correspond au cas où les dispositifs de coordination sont pilotés par une institution ou un groupe d'institutions joue un rôle clé. Il s'agit soit de l'Etat, des collectivités territoriales... ces derniers assurent la production de biens et services publics ou collectifs dont peuvent bénéficier des entreprises.³⁴

2.4.4. Gouvernance mixte ou partenariale : ce troisième type de gouvernance correspond au cas où des acteurs publics et des acteurs privés travaillent ensemble sur un projet commun de développement. La cohabitation entre ces acteurs rend l'appropriation des ressources et des compétences partenariale et souvent conflictuelle.³⁵

2.5. Les composantes de la gouvernance territoriale

Selon Zimmermann et Pecqueur (1998), les composants de la gouvernance locale sont :

- La relation salariale locale (*entre les entreprises et les salariés*) dont différents types peuvent être repérés en fonction des logiques productives (*notamment sectorielles*) qui structurent les systèmes productifs locaux ;
- Le mode de coordination entre les entreprises, revoie principalement à la compétition entre les acteurs, ou au contraire, qu'il relève davantage de relations de partenariat. Ce dernier intègre les formes de coordination hors marché caractérisant par exemple les rapports entre les firmes et centres de recherche ;

³² COLLETIS.G (all), « *construction territoriale et dynamique productives* », rapport final, décembre 1998, <https://www.greqam.fr> consulté le 24/05/2018 à 23 :04.

³³ Idem.

³⁴ Idem.

³⁵ Idem.

- Le mode d'insertion et d'intervention des acteurs publics qui diffère selon les espaces productifs locaux en fonction de leur dynamique propre et de leur cohérence d'ensemble ;
- La localisation de l'espace local dans la division spatiale de travail. Dans un champ de concurrence /coopération territoriale, qui peut être qualifié à partir d'une analyse en matière de ressources productives génériques ou spécifiques, dans le but de définir le degré d'autonomie de l'espace local comparable aux logiques économiques globales ;
- Le mode d'activité de la contrainte monétaire et financière sur la trajectoire du développement du système productif local. Par exemple, l'influence différenciée des variations de taux de change sur les territoires selon que leur compétitivité est d'abord fondée sur une logique d'attractivité ou bien sur la logique de compétence ;
- La gouvernance locale, comme étant une structure, n'est pas la combinaison simple de ces cinq proximités institutionnelles locales, mais leur combinaison, qui lorsqu'elle est suffisamment cohérente, permet de générer des régularités socio-économiques locales.³⁶

2.6. Les acteurs de la gouvernance territoriale

La gouvernance locale est constituée de deux acteurs essentiels, établi d'une part dans la société civile et d'autre part dans les appareils de gestion publique. À cet effet elle implique le partage du pouvoir dans le processus décisionnel et d'exploration d'une multiplicité des parties prenantes dans la construction pour le développement durable ainsi que pour la lutte contre la pauvreté.

2.6.1. Les acteurs institutionnels

La gouvernance locale suppose un brassage d'acteurs, ancrés d'une part dans la société civile et d'autre part dans les appareils de la gestion publique.

1.6.1.1. L'Etat

- Le ministère de la décentralisation et des collectivités locales à chargé de la préparation et la mise en œuvre de la politique en matière de décentralisation, de soutien, de développement et de contrôle des collectivités locales, ainsi que la mise en place de la politique de formation des élus et de la conduite de la politique de développement local.

³⁶OUSSABLS, « le rôle des acteurs locaux dans le développement local : cas de la commun Feraoun », mémoire de master en science de gestion, Bejaia, 2014, p.28.

- Le ministère de l'aménagement du territoire et de la coopération décentralisée, qu'il est divisé en trois structures d'instincts : la direction de l'aménagement du territoire, la direction de la coopération internationale et la direction de la coopération décentralisée.³⁷

1.6.1.2. Les collectivités locales

- La région qui a des compétences afin de promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et aussi scientifique de la région, dans le but de réaliser les plans régionaux de développement et organiser l'aménagement pour son territoire, dans le cadre du respect de l'intégrité, de l'autonomie ainsi que des attributions des communes et des communautés rurales.
- La commune intervient sans discrimination dans plusieurs domaines tels que la planification, la programmation, et le développement local pour améliorer ou garantir les meilleures conditions de vie de ses habitants.
- La communauté rurale à des capacités dans la gestion de l'occupation des sols, les projets d'aménagement, de lotissement, et aussi d'équipement des périmètres affectés pour l'habitation, ainsi que l'affectation des terres du domaine national, etc.³⁸

2.6.2. Les acteurs non Etatiques (A.N.E)

Les acteurs non étatiques ne représentent pas des organisations indépendantes de la société civile, en dehors des gouvernements et de l'administration publique. On y rassembler particulièrement les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires de base (OCB), ainsi que leurs associations représentatives, les associations du secteur privé, les partenaires sociaux, les universités, etc.³⁹

2.7. La bonne gouvernance territoriale

Une bonne gouvernance locale apparaît, de plus en plus, comme un outil indispensable en faveur du développement, et de lutter contre la pauvreté des populations. Le concept de 'bonne gouvernance' à plusieurs fois été débattu et analysé par les organismes de coopération internationale, les experts en développement, les bailleurs de fond, etc.

Une « *mauvaise gouvernance* » est caractérisée par des décisions arbitraires, des administrations qui ne répondent de rien, un système judiciaire inexistant ou injuste, l'abus du

³⁷ BENABDARAHNANE, « *gouvernance locale* », cours en ligne de master, Algérie, 3013/2014, consulté le 18/07/2018 à 17 :34.

³⁸ Idem.

³⁹ Idem.

pouvoir exécutif, une société civile désengagée de la vie publique et une corruption généralisée.

2.7.1. Définition de la bonne gouvernance locale

Le terme de « *bonne gouvernance* » a été analysé au cours des années 80, par la banque mondiale en raison de l'échec des programmes économiques mis en place notamment dans les pays africains. Selon la Banque Mondiale (1992), « *la bonne gouvernance peut être définie comme un processus homogène d'articulation dans le domaine du développement d'un pays, entre les dimensions économique, sociale et institutionnelle* »⁴⁰.

L'aspect principal de la bonne gouvernance, c'est le fait qu'elle s'inscrit dans une action gouvernementale prévisible, transparente et éclairée, inspirée d'une bureaucratie imbuée d'éthique professionnelle et d'un exécutif comptable de ses actions. La Banque mondiale s'intéresse à ce que la bonne gouvernance collabore au développement social et économique, visant un objectif essentiel, fondamentale de diminuer de manière durable la pauvreté dans le monde, à travers le mandat de pouvoir un développement durable.⁴¹

À travers cette définition, une bonne gouvernance locale repose sur plusieurs facteurs clés:

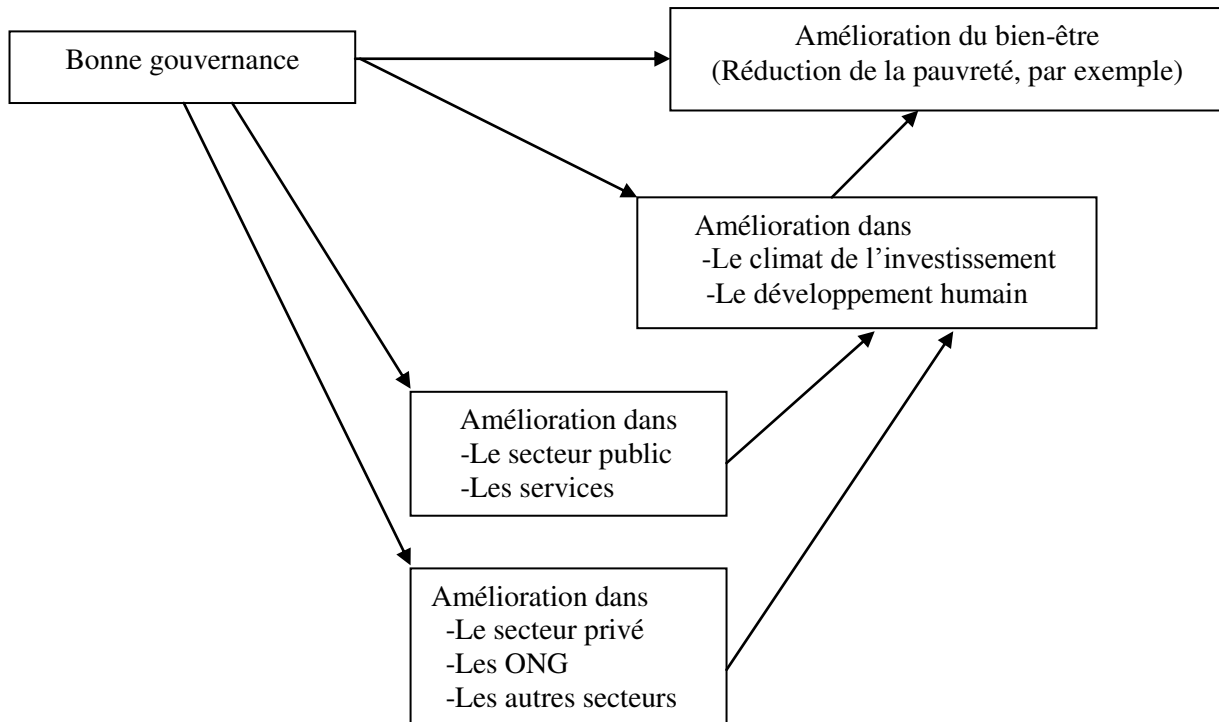
- La consolidation du cadre institutionnel. Un système de gouvernance doit s'appuyer sur un socle institutionnel stable et fort.
- La transversalité des pratiques. La gouvernance locale doit appréhender les problématiques socio-économiques et environnementales de manière transversale. L'approche territoriale de développement suppose en effet la combinaison de plusieurs champs d'intervention.
- L'instauration d'un cadre de coordination. La gouvernance suppose une multiplicité des acteurs, et donc une coordination des actions locales via à des outils de planification et de programmation.
- Le renforcement des capacités des ressources humaines. Les acteurs locaux doivent bénéficier d'une formation à la gestion publique et concertée.

⁴⁰ Dioubaté. B « *la banque mondiale et les pays en développement* », Ed Harmattan, Paris, 2008, p. 212.

⁴¹ Pouillaude. A, « *la bonne gouvernance* », France. ged.u-bordeaux4.fr consulté le 18/07/2018 à 16 :33.

- la participation des citoyens à l'action publique. Les populations doivent maîtriser, assimiler, et s'appropriier les questions porteuses de développement, via des concertations publiques.⁴²

Figure N°2 : comment la bonne gouvernance affecte le développement



Source : DAVID (all), « pour une meilleure gouvernance », Ed Brookings institution, Etat Unis, 2009, p.23.

Dans ce schéma la bonne gouvernance contribue de manière évidente et incontestable à l'amélioration du bien-être économique et social, et favorise le développement avec ses deux facteurs clés : climat de l'investissement et service public. Ces deux derniers montrent l'influence de la bonne gouvernance sur eux et, en retour l'influence de ces facteurs sur le niveau général du bien-être tout en introduisant le secteur privé.

En examinant ainsi séparément chacune des composantes de la bonne gouvernance nous parviendrons à découvrir de nouveaux instruments de mesure qui non seulement éclairent les relations causales mais aide à l'atteinte des performances. Les interactions entre les différentes composantes montrent que l'amélioration sur un facteur peut entraîner des progrès sur les résultats du développement soit directement, soit par le biais de facteurs intermédiaires.

⁴²Pouillaude. A ; Op.cit.

1.7.2. Les mécanismes de la bonne gouvernance territoriale

Dans la société par action, les principes de la bonne gouvernance selon l'OCDE⁴³ (2004), sont comme suit :

- Primauté du droit. Les cadres juridiques devraient être équitables et les textes juridiques appliqués de façon impartiale, en particulier les lois relatives aux droits de l'homme.
- Capacité d'ajustement. Les institutions et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes.
- Orientation du consensus. La bonne gouvernance joue un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts du groupe et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures.
- Équité. Tous les hommes et toutes les femmes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie.
- Efficacité et efficience. Les processus et les institutions donnent des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources.
- Responsabilité. Les décideurs au niveau du gouvernement, du secteur privé et des organisations de la société civile rendent des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles. Cette responsabilité diffère en fonction de l'organisation et selon que la décision est intérieure ou extérieure à l'organisation.
- Vision stratégique. Les dirigeants et le public ont une vaste perspective à long terme de la bonne gouvernance et du développement humain, ainsi qu'une idée de ce qui est nécessaire à un tel développement. Par ailleurs, ils comprennent dans toute leur complexité les données historiques, culturelles et sociales dans lesquelles s'inscrit cette perspective.

De bon sens, ces principes sont convertissables au niveau de la sphère publique, une bonne gouvernance des collectivités publiques est en effet comme suit :

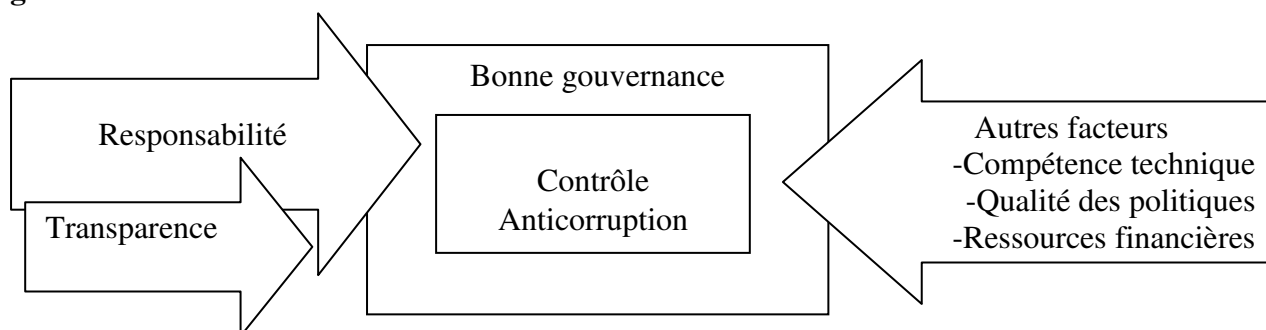
- **La transparence** : est un moyen permettant d'atteindre des objectifs plus larges un certain niveau de transparence est une condition nécessaire à l'exercice de la responsabilité, car ceux qui cherchent à contrôler la responsabilité du gouvernement

⁴³ FIDA (fond international de développement agricole), « la bonne gouvernance : une mise au point », conseil d'administration, Rome, 8-9 septembre 1999. <http://webapps.ifad.org> consulté le 01/06/2018 à 13 :38.

doit être en mesure de suivre l'action réelle de ce gouvernement. La transparence contribue également à la bonne gouvernance et constitue un obstacle à la corruption.⁴⁴

- **La responsabilité :** le gouvernement répond d'autant mieux aux besoins et aux attentes du public que son niveau de responsabilité est élevé. Les efforts pour accroître la responsabilité gouvernementale sont fondés sur la recherche de la transparence ainsi que d'autres facteurs tels que la parole donnée aux citoyens, le dialogue social et les processus démocratiques. L'élévation du niveau de responsabilité à pour objectif de remédier aux insuffisances de l'action gouvernementale qu'elles soient ou non liées à la corruption-telles que le manque d'efficacité et d'équité. Les efforts en ce sens, quand ils sont menés avec succès, se traduisent par une amélioration de la gouvernance.⁴⁵
- **La lutte anticorruption :** action visant à prévenir l'usage des charges publiques à des fins d'enrichissement personnel. Il s'agit notamment de l'acceptation, de la sollicitation ou de l'extorsion de pots-de-vin, du clientélisme et du népotisme, de l'appropriation des biens publics, ou du détournement des revenus de l'Etat.⁴⁶

Figure N°3 : relation entre transparence, responsabilité, contrôle anticorruption et gouvernance



Source : David (all), « pour une meilleure gouvernance », Ed Brookings institution, Etat Unis, 2009, p.11.

2.8. Les conflits d'intérêt dans les territoires

La gouvernance territoriale est un ensemble d'institutions, mécanismes, et processus de coordination des différents acteurs locaux, qu'ils soient privés, publics et associatifs dans les dynamiques de développement. Cette multiplicité d'acteurs donne lieu à des interactions et redéfinit le territoire comme un espace d'expression de conflits d'appropriation et de conflits de pouvoir et d'autorité. Ainsi, les mécanismes de gouvernance ont été mis en place où

⁴⁴ Ferranti. D (all), *Op.cit*, p.8.

⁴⁵ Idem, p.8.

⁴⁶ Idem.

« toute situation conflictuelle peut être ramenée à une situation de négociation »⁴⁷. Le conflit est donc la source de négociation, ce dernier est un élément central dans le traitement des conflits et un enjeu majeur dans la construction territoriale.

Nous recherchons à montrer, dans ce passage, la spécificité de la gouvernance territoriale et son rôle dans la résolution des conflits. Après avoir repris les fondements, défini et présenter le rôle des acteurs locaux dans le processus de prise de décision, ainsi que les problèmes de cohérences des politiques régionales avec la politique nationale, nous allons analyser les différents conflits territorialisés. Avant de tirer quelques conclusions sur le rôle de la gouvernance territoriale, par la participation et la négociation, dans l'atténuation ou la résolution de ces conflits.

2.8.1. Définition des conflits d'intérêt

Un conflit d'intérêt naît d'une situation dans laquelle les acteurs appartenant à la fonction publique, le conflit d'intérêt implique «entre la mission publique et les intérêts privés d'un agent public, dans lequel l'agent public possède à titre privé des intérêts qui pourraient influencer indûment la façon dont il s'acquitte de ses obligations et de ses responsabilités».⁴⁸

2.8.2. Type des conflits territorialisés

Toute réalisation de projets territoriaux, dans une perspective de création collective des ressources et amélioration des conditions de vie de la communauté amène au rapprochement d'une multiplicité d'intérêts éventuellement conflictuels. Dès lors, le territoire apparaît à la fois comme un espace d'expression des conflits d'appropriation et des conflits de pouvoir et d'autorité.

- **Conflit d'appropriation**

La répartition des ressources collectives sollicite les acteurs à ce qu'ils mettent en place tout un dispositif de règles qui permettent d'anticiper les comportements opportunistes. Ces dispositifs demeurent insuffisants et peuvent donner lieu principalement à deux types de conflits d'appropriation :

⁴⁷ Bernatchez.J, « *La négociation : spirale conflictuelle et stratégies* », Revue internationale des relations de travail, Québec, p.7. <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca> consulté le 17/09/18 à 19 :58.

⁴⁸ Office Européen de lutte anti-fraude (OLAF), « *Identifier les conflits d'intérêts dans les procédures de passation de marchés publics concernant des actions structurelles* », France, p.10. <https://ec.europa.eu/sfc/sites/sfc2014> consulté le 20/09/18 à 10:08.

- Un premier type de conflit concerne l'appropriation des rentes. L'un des premiers motifs de conflit entre les acteurs impliqués dans un projet collectif est le partage des ressources financières issues du système de subvention publique, par exemple les revenus financiers dégagés par l'exploitation commune.⁴⁹
- Un deuxième type de conflit renvoie l'appropriation des informations portées par chacun des acteurs à un projet commun. Certains acteurs peuvent alors rechercher des rentes opportunistes grâce à l'exploitation des informations importantes⁵⁰.

- **Conflit d'autorité**

Les conflits du pouvoir, sont souvent masqués par les conflits d'appropriation, qui sont exercés de manière directe ou indirecte par les participants, tels que les collectivités territoriales, les entreprises, les organisations professionnelles.

Les conflits sont créés suite à un affrontement entre les différents types de pouvoir : pouvoir de décision, pouvoir d'arbitrage, pouvoir d'influence, pouvoir de négociation, exercice de contre-pouvoir.⁵¹

Dès lors, au sein d'un projet territorial collectif, les conflits de pouvoir trouvent leurs origines :

- Soit dans la perte du pouvoir décisionnel et d'autonomie fonctionnelle ;
- Soit dans la nature évolutive des rapports de pouvoir.

En résumé, le territoire est considéré non seulement comme un espace d'expression de conflits d'appropriation, mais aussi comme un espace d'expression d'une pluralité de conflits de pouvoir et d'autorité.

- **Le conflit réel**

Le conflit est dit « *effectif* » ou « *réel* » quand l'intérêt est véridique. Il s'agit d'un intérêt privé susceptible d'influencer la façon dont l'agent s'acquitte de ses responsabilités ou de ses obligations professionnelles (responsabilités familiales, foi religieuse, liens professionnels, appartenance politique, biens personnels, investissements, dettes, par exemple).⁵²

⁴⁹ NEJJAR. W. N « *gouvernance territoriale, conflit territoriaux : quelles solutions ?* », Casablanca, Maroc, 2016, p.8. <https://revues.imist.ma> consulté 21/09/2018 à 23 :19.

⁵⁰ THEPAUT. Y « *pouvoir, information, économie* », Ed Economica, Paris, 2002. <https://journals.openedition.org> consulté le 14/09/2018 à 8:09 .

⁵¹ NEJJAR. W. N, *Op.cit*, p.9.

⁵² Bréard.R / Pastor.P, « *gestion des conflits* », éd liaisons, France, 2011. p.109.

- **Le conflit potentiel**

Le conflit reste potentiel lorsque l'agent possède des intérêts privés qui ne sont pas suffisants à l'instant où la question du conflit est posée, puisqu'il n'existe pas encore de relation entre ses fonctions et ses intérêts privés. En revanche, si les fonctions de l'agent changent ou évoluent, il convient de vérifier que ses intérêts privés ne sont pas de nature à influencer sur la façon dont il pourrait s'acquitter de ses nouvelles fonctions, et de s'assurer ainsi que le conflit reste seulement potentiel.⁵³

2.8.3. Conflit d'intérêt et corruption

Un conflit d'intérêts n'est pas automatiquement synonyme de corruption, car il existe un manque de gestion entre les conflits privés et les missions publiques des agents publics

Le lien entre conflit d'intérêt et corruption n'est pas inhérent. Cependant, des activités annexes peuvent venir influencer indûment le comportement de l'agent public. Par exemple, échanger directement une faveur contre de l'argent est une situation de conflit d'intérêts réel qui a complètement tourné en une forme de corruption. Mal cernées et non traitées, les situations de conflit d'intérêts peuvent entraîner la corruption du système public⁵⁴. En raison de cela, prévenir les situations de conflit d'intérêts fait partie intégrante des stratégies de lutte contre la corruption. Les missions exercées bénéficient de la confiance que l'Etat et territoire, d'une part, les citoyens, les fonctionnaires ou les clients, d'autre part, mettent dans le comportement de l'agent, dans le professionnalisme des services qu'il assure. Ne pas respecter cette confiance, c'est mettre en cause le fonctionnement même des institutions publiques. Le fait qu'un conflit d'intérêt puisse influencer sur l'exercice des responsabilités du représentant de l'organisme pourrait sérieusement harceler la confiance dans l'intégrité de l'agent ou de l'organisme concerné. Il ne paraît donc pas concevable que l'agent en cause puisse profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel. Un tel usage de sa position constituerait un acte déloyal, vis-à-vis de ses redevables. Ainsi dans les faits de corruption, le corrompu accepte d'agir ou de se dénier en échange d'un avantage quelconque, et favorise donc son intérêt personnel au détriment de celui de sa mission.⁵⁵

⁵³ Idem.

⁵⁴ OCDE, « *Gestion des conflits d'intérêts dans le service public* », 2003, p.2. <https://www.oecd.org> Consulté le 17/10/2018 à 22:12 .

⁵⁵ Lebègue. D, (all) « *Corruption, conflits d'intérêts : La France protège-t-elle suffisamment ses lanceurs d'alerte ?* », France, juillet, 2013, p.4. <https://www.transparency-france.org> Consulté le 25/10/18 à 19:07.

2.8.4. Gérer les conflits d'intérêts par les mécanismes de la gouvernance

Dans tous les cas, compte tenu de l'existence de conflits d'intérêts, il n'est jamais possible de supprimer tous les conflits d'intérêts, il convient seulement de s'efforcer de gérer au mieux ceux qui pourraient survenir. Les risques potentiels de favoritisme mais oblige l'agent concerné à choisir entre son intérêt personnel et intérêt général visé par sa mission. Cela ne signifie pas que le choix qui sera fait serait préjudiciable à l'Etat. Cela signifie seulement que la confiance des citoyens envers l'Etat pourrait être gravement altérée, voire perdue. C'est principalement pour éviter cette perte de confiance que des précautions doivent être prises et des sanctions éventuellement prononcées. Par ailleurs, pour maintenir la confiance dans le cadre d'une gestion efficace des situations de conflit d'intérêts il convient de permettre à l'agent, soit de se défaire des intérêts privés, soit de se dénier.⁵⁶

2.8.4.1. Prévenir les conflits d'intérêts

La maîtrise des conflits d'intérêts est une tâche très complexe, car il implique d'établir les faits, de faire respecter la loi ou la règle déontologique du territoire, et de faire la différence entre les situations de conflits d'intérêt « *réel, potentiel, appropriation et d'autorité* ». L'identification de ces situations de conflits d'intérêts, ne peut se faire qu'en demandant, à la fois, à l'agent et à sa hiérarchie, de répondre précisément à deux questions : de quelles fonctions ou missions l'agent est-il responsable ? Possède-t-il des intérêts privés de nature pertinente? Les réponses obtenues permettent d'identifier la nature du conflit prévisible.⁵⁷

2.8.4.2. La gouvernance territoriale par la participation

La gouvernance territoriale se construit pas à pas et de ce fait, nécessite des outils permettant aux territoires d'analyser les facteurs déterminants de la gouvernance de façon à proposer et mettre en place une multitude de dispositifs. Les dispositifs de gouvernance visent à faciliter la participation de porteurs d'intérêts de plus en plus diversifiés à des processus de décisions. Ils doivent, dans ce sens, garantir les coordinations et les articulations entre les acteurs et leurs représentations. L'efficacité de ces dispositifs est liée à divers éléments, notamment la contribution des acteurs à l'élaboration des nouveaux projets de territoire et à la définition des besoins aux nouvelles fonctions qu'ils nécessitent. Cette efficacité est aussi liée aux procédés d'apprentissage qui demeurent au cœur des dynamiques de gouvernance. Etant

⁵⁶ Reynaud J-D « *le conflit, la négociation et la règle* », éd octares, France, 1999.

⁵⁷ NEJJAR.W.N, *Op.cit.*

donné que de nouveaux acteurs émergent avec de nouveaux enjeux, de nouvelles modalités de coordination deviennent primordiales.⁵⁸

La participation publique demeure un élément essentiel dans la réflexion sur la gouvernance d'entreprise. La commission européenne, dans son livre blanc de la gouvernance européenne, le définit comme l'un des principes donnant naissance à la bonne gouvernance avec l'ouverture, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence.

La participation des acteurs et des niveaux locaux comme importante voire nécessaire dans la théorie du développement territorial. Les démarches participatives constituent un enjeu crucial dans les pratiques de gouvernance territoriale, car elles s'attachent à impliquer plus durablement des acteurs dans le projet de territoire, en les impliquant dès les étapes de conception et en adaptant les dispositifs à leurs échelles d'action.⁵⁹

2.8.4.3. La gouvernance territoriale par la négociation

La négociation s'impose comme élément central dans le traitement des conflits territorialisés et un enjeu majeur dans la construction territoriale. Cette notion permet ainsi d'enrichir la réflexion sur la gouvernance territoriale.

En effet, dans tout projet de développement territorial, les acteurs sont confrontés à des situations conflictuelles tenant tant à des questions d'intérêt qu'à des conflits de pouvoir. La gouvernance territoriale dépend de la capacité des acteurs à déboucher par la négociation sur des compromis justes. Pour C. Dupuy (all)⁶⁰, la négociation est définie comme un processus dans lequel le pouvoir est exercé, instrumentalisé, sous différentes formes : coercition, influence, persuasion, manipulation, menace... à des fins d'intérêts économiques ou politiques privées.

Pour M. Renault (1997) « *La négociation contribue à la construction d'un sens commun qui en retour impose des contraintes* »⁶¹. La négociation à l'échelle du territoire comme un processus déterminé visant non seulement à l'échange ou au partage de ressources mais aussi à la définition de principes et de règles. Elle est d'autant plus importante qu'elle peut agir avant, pendant et après les conflits territorialisés. Nous distinguons ainsi entre :

⁵⁸ NEJJAR.W.N, *Op.cit.*

⁵⁹ *Idem.*

⁶⁰ Dupuy .C (all), « *Conflits, négociation et gouvernance territoriale* », Ed juridiques associées, France, 2003. <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2003-2-page-377.htm> consulté le 3/11/18 à 10 :15.

⁶¹ Renault M, « *Economie et communication : une approche institutionnaliste des conventions et des institutions* », revue européennes des sciences sociales, Economie et Sociétés, p.63. <https://www.jstor.org/stable/40371006> consulté le 3/11/18 à 17:32.

- La négociation comme modalité d'anticipation des conflits dans la mesure où elle traduit la volonté des acteurs à ne pas entrer dans une situation de conflit ;
- La négociation comme modalité d'arbitrage des conflits en incitant les acteurs à déboucher vers un compromis ;
- La négociation comme modalité de résolution des conflits en soutenant les solutions qui éradiquent les conflits.

La gouvernance territoriale est fondée sur des compromis évolutifs qui résultent des processus de négociation entre plusieurs acteurs. Même si la négociation est considérée par l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet collectif comme modalité de gestion de leurs conflits d'intérêt, elle n'en demeure pas moins relative et limitée. Elle peut ainsi devenir un processus d'instrumentalisation des règles qui rend la gouvernance territoriale fragile et instable en fonction des conflits non résolus.⁶²

Section 03 : La gouvernance territoriale en Algérie

Dans cette section, nous allons présenter la gouvernance territoriale en Algérie et son évolution à travers le temps.

3.1. Le niveau de la décentralisation économique en Algérie

La constitution de 1996 dans l'article 16 a défini la décentralisation, comme suit, « *l'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques* »⁶³. L'article 1 de la loi N° 90-08 du 07 avril 1990 définit que la commune est : « *La collectivité territoriale de base de l'Etat ; Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; Elle est créée par la loi.* »⁶⁴.

Toutefois la décentralisation n'a pas d'existence réelle, les lois n'ont pas réussi à la traduire en termes concrets. Il y a un double mouvement pour que la décentralisation puisse s'opérer⁶⁵:

- Premièrement, la redistribution des compétences du haut vers le bas pour régler les problèmes qui existent concrètement ;

⁶² NEJJAR.W. N, *Op.cit.*

⁶³ Constitution de la république algérienne démocratique et politique, le 8 décembre 1996, modifié le 14 avril 2002 puis le 16 novembre 2008. <https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public> consulté le 24/08/2018 à 14:52.

⁶⁴ Ministère de l'intérieur et des collectivités locales, code communal. <http://www.joradp.dz/HFR/consti.htm> consulter le 24/08/2018 à 13 :17.

⁶⁵ Ferranti. D (all), *Op.cit.*, p.118.

- Deuxièmement rapprocher les citoyens de l'exercice des décisions touchant à leur devenir (le problème de la participation).

3.2. Capacité des responsables locaux en matière de prise de décision

Les autorités communales n'ont pas une grande marge de manœuvre pour les décisions économiques, malgré les pouvoirs explicites que leur confère la loi, en raison : la faiblesse des niveaux d'instruction des élus, et aussi faiblesse des moyens financiers autonomes...La majorité des collectivités locales ne disposent pas d'une stratégie pour la mise en valeur du territoire, ni des critères d'évaluation des opportunités pour la prise de décision, la mobilisation des ressources et le montage de projets, faute de moyens humains et financiers.⁶⁶

C'est à laide de la réforme du code communal et de wilaya que la décentralisation traite une double problématique liée à l'adéquation ainsi que le renforcement.

3.3. Problèmes de cohérences des politiques régionales avec la politique nationale

Il n'existe pas en Algérie de politique régionale de développement et que la région n'est pas organisée comme étant une entité administrative ou économique. Les principales causes d'articulation entre les actions au niveau central s'expliquent essentiellement par les insuffisances et les disfonctionnements constatées, et les causes de gaspillage de ressources qui caractérisent encore le mode de gestion publique dans tous les secteurs de wilaya et communal. Par conséquent, il faudrait, redéfinir /réviser de manière plus précise les champs de compétence des divers échelons afin de favoriser une excellente articulation entre les structures décentralisées et l'échelon central.⁶⁷

3.4. Cohésion entre les ressources et les besoins en matière de développement

Il y a un écart important entre les ressources dont disposent les collectivités locales et les besoins des populations dans tous les domaines. Rares sont les communes qui ne connaissent pas des difficultés de financement et des situations de déficit.⁶⁸

3.5. Décentralisation et participation citoyenne

Tout processus de décentralisation consiste à faire gérer des systèmes, des lieux de vie, des dispositifs, par des structures délibérantes et par l'association de la société civile,

⁶⁶ AKOUCHE. T et CHENGARI. R, *Op.cit*, p.44.

⁶⁷ Idem. p.44.

⁶⁸ BACHA Mohamed (all), « *5 Mesures visant le développement économique local* », rapport sur le développement local, Algérie, octobre 2011, p .8. <http://www.mdipi.gov.dz> consulté le 31/05/2018 à 21:45.

contribuant ainsi à la vie de la collectivité territoriale. Mais cette dernière demeure difficile à cause du manque d'information et de formation sur les questions légales et administratives des citoyens.⁶⁹

3.6. La transparence dans la gestion des affaires publiques

Sur cette question, les avis des spécialistes divergent. Certains pensent que la transparence existe puisque niveau des collectivités locales, la préparation et l'exécution des volets déconcentrés du budget d'équipement relèvent de la responsabilité du wali, représentant de l'Etat, mais sous le contrôle de l'assemblée populaire de wilaya. Et quand l'autorisation de dépense est déléguée à un niveau inférieur, le ministère des finances intervient par l'intermédiaire de son représentant au niveau local (le receveur communal) pour exercer son contrôle sur la dépense. Le contrôle des dépenses publiques se fait par les APC et les APW lors du vote des budgets.

D'autres considèrent que la transparence est réduite, car c'est l'administration qui décide de l'allocation des enveloppes budgétaires et c'est l'administration qui se charge d'en contrôler l'exécution. Les assemblées des élus de même que les associations de la société civile ne sont là que pour cautionner les décisions prises par l'administration.⁷⁰

3.7. Les questions de genre

Malgré la manifestation fortement exprimée par les responsables de favoriser la promotion des femmes au niveau des postes des responsabilités le taux d'employer reste faible.⁷¹

3.8. Enjeux de la gouvernance territoriale

Par l'absence du mouvement diplomatique, fort cohérent et uni autour d'un projet rentable et durable pour l'avenir, il serait plus attentionné de mieux collaborer les moyens mis en œuvre.

Face aux difficultés quotidiennes auxquelles confrontées les acteurs privé et public et manque de transparence, nous motionnons l'importance de la gouvernance territoriale comme

⁶⁹ CIDEFE, « *participation citoyenne et décentralisation* », France, 6 et 7decembre 2012, p.3.
<http://dev.gabrielperi.fr> consulter le 13/08/2018 à 14 :56.

⁷⁰ DAVID de Ferranti (all), *Op.cit.*, p10.

⁷¹ Gérarde-F. D, « *diagnostic et gouvernance des territoires* », Ed Armand colin, paris, Août 2012, p.73.

processus de coordination entre les acteurs soulignée sur enjeux de cette gouvernance ainsi que son objectif majeur.⁷²

3.8.1. Application de la démarche, modalités et formalités des gouvernements locaux à la démarche de la gouvernance

CAVALLIER.G dans son analyse des villes européennes affirme que « *la capacité et la coresponsabilité de projet, la possibilité d'établir un cadre collectif d'action solidaire, de réflexion stratégique reliant les principaux acteurs autour du niveau de décision politique. [...] à chaque niveau; le partenariat doit pouvoir se concrétiser autour d'une stratégie commune, d'un cadre collectif d'intervention donnant du sens à l'action urbaine, d'un projet suffisamment mobilisateur pour motiver toutes les parties concernées* »⁷³. La réalisation d'un projet exige l'existence d'un territoire et une identité territoriale, dans un espace non concurrentiel.

Comme il n'existe pas d'échelle territoriale optimale pour favoriser le développement ou promouvoir l'innovation, beaucoup d'auteurs ont renoncé sur l'idée d'identification d'un territoire pertinent.

Pour, eux, les espaces à considérer sont la structure variable. Ce qui veut dire que ne ce sont plus les liens qui se tissent entre acteurs qui fondent un territoire.

La gouvernance territoriale incite l'établissement de nouveaux partenariats, sur un plan horizontal comme sur un plan vertical et une détermination des règles et des principes de l'action au sein des territoires.

La gouvernance territoriale propose la création de nouvelles formes de partenariat de type public, privé et vise en faire converger les intérêts générant. Pour émerger les projets de développement local et la création des politiques sociales de développement.⁷⁴

3.8.2. La participation une modalité à proliférer pour mieux gouverner

Une importante prise en compte des demandes sociales et association des citoyens aux projets de développement (généralement à l'échelle du quartier sous forme de commission locale, de commission municipale, de comités de quartiers et de village). Et pour mieux faciliter la notion de gouvernance il a eu l'implication et la mobilisation de la population locale de l'agglomération pour un tel ou tel problème d'aménagement de transports ainsi que

⁷² AKOUCHE.T, CHENGARI.R, Op.cit, p.40.

⁷³ CAVALLIER. G, «gouvernement des villes et gouvernance urbaine, un défi pour la gouvernance urbaine», harmattan, paris, 1996, p.39.

⁷⁴ CAVALLIER. G, Op.cit, p.39.

la sécurité ainsi que la réalisation des projets qui les concernent avec une véritable relation de partenariat avec les habitants.

Aujourd'hui l'objectif majeur pour améliorer et promouvoir le partenariat public/privé, est de rapprocher la logique des élus et les chefs d'entreprises autour des projets communs aux intérêts divergents. Qui se joint par la rareté de disponibilités financières.

La finalité majeure de la gouvernance est de créer de nouvelles formes de partenariat public/privé ainsi que les faire entendre sur des projets collectifs provoquant des dynamiques locales sans confondre les rôles de chaque 'un d'entre eux.⁷⁵

3.8.3. Assemblage entre les politiques menées à des phases territoriales

Le partage des responsabilités et répartition des compétences se fait entre les différents décideurs publics situés dans un même territoire afin de parvenir à un rapprochement entre priorité nationale et initiatives locales car cette répartition entre les différents niveaux à une portée limitée par rapport aux différentes préoccupations territoriales. L'intégration de nouvelles procédures de développement du savoir-faire pour mieux organiser les services en vue de rendre plus efficace, la gestion, et soutenir les institutions à mieux remplir leurs missions.⁷⁶

⁷⁵ TAGET. Y, « *gouvernance territoriale et développement locale* », mémoire du master Management Economique Des Territoires et Entrepreneuriat, université de A. Mira, Bejaia, 2014, p.41.

⁷⁶ Idem.

Conclusion

À travers ce chapitre, nous avons présenté une variété de notions essentielles de la gouvernance en général, et de la gouvernance locale en particulier. De même, nous avons expliqué la relation entre les acteurs locaux, notamment à travers la participation de la société civile à la prise de décision au niveau local. La gouvernance ici vise à créer un processus de coordination et une synergie des acteurs dans la construction de la territorialité et l'appropriation des ressources, à l'aide d'une culture communicationnelle source de concertation, transparence et d'animation territoriale.

Par la suite dans notre étude, nous avons abordé la situation en matière de bonne gouvernance locale, facteur clé de succès pour tout programme de développement avec ses piliers de base dans le contexte Algérien.

La clarification, la lisibilité des informations fournies aux acteurs et l'instauration de plus de transparence dans la gestion des affaires publiques sont perçues comme conditions nécessaires à la réussite des projets de développement.

Introduction

Nous avons présenté tous les concepts de bases relatifs à notre sujet de recherche : « le développement local, et la gouvernance territoriale ». Nous allons, par ce qui suit affronter les différentes prospections à la réalité du terrain afin d'obtenir les éléments de réponses à notre problématique.

Nous commencerons par présenter le terrain d'étude qui concerne la Commune de Tiritine ainsi que l'enquête de terrain (objectif du questionnaire d'enquête et sa structure, échantillon visé et final et la mise en valeur des méthodes d'enquête). Nous avons fait appel à certains acteurs afin de nous fournir les informations nécessaires concernant notre terrain d'étude. Ces données proviennent essentiellement de la Commune de Tiritine.

Enfin, nous allons traiter, analyser globalement les informations obtenues lors de l'enquête et faire une synthèse des différentes réponses données par les acteurs de la Commune de Tiritine.

Section 1 : Présentation de l'enquête de terrain et de l'échantillon

Dans cette section, nous présenterons l'enquête menée auprès d'un ensemble d'acteurs de «la Commune de Tiritine». L'objectif est de recueillir le maximum d'informations nécessaires à notre analyse qui nous permettra, par la suite, de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Dans cette perspective, nous exposerons, tout d'abord les objectifs tracés par l'enquête, puis définirons l'échantillon ciblé et final, et enfin, les outils méthodologiques et le déroulement de l'enquête.

1.1. Objectifs de l'enquête de terrain

L'enquête de terrain effectuée constitue l'étape principale du développement théorique que cerne le sujet d'investigation. Son objectif primordial est l'identification de tous les éléments qui peuvent apporter une réponse à notre problématique. Par ailleurs, elle se donne pour d'autre objectifs de collecter un maximum d'informations liées à notre terrain d'étude, de dégager les données et les caractéristiques principales concernant les acteurs ciblés et d'explorer la vision future des acteurs concernant la problématique de gouvernance territoriale. Cette enquête confirme que l'importance de la problématique de recherche posée qui consiste, rappelons-le, à la détermination de mode de gouvernance et du niveau de développement dans la Commune de Tiritine. Elle s'intéresse davantage à dégager les données capitales concernant les acteurs ciblés par la gouvernance des territoires. Elle est de

ce fait, nécessaire et justifie de se rapprocher des acteurs clés du sujet étudié afin de clarifier notre problématique de recherche et de pouvoir dire si, oui ou non, il existe une gouvernance territoriale dans la Commune de Tirmatine et le rôle de celle-ci dans la gestion des projets publics dans le territoire.

1.2. Présentation de l'échantillon ciblé et final

L'échantillonnage est un moyen qui permet de cibler une partie plus large de la population, dans le but de tirer des conclusions qui permettent par la suite de vérifier le sujet ou l'objet de l'investigation. Il s'agit là de faire connaître les résultats relatifs au sujet de recherche. Il est nécessaire alors de déterminer l'échantillon à étudier.

1.2.1. La taille et la structure de l'échantillon

Afin de déterminer notre échantillon final, nous avons visé un ensemble d'acteurs dans la Commune de Tirmatine, afin de pouvoir mesurer les besoins d'une politique de gouvernance territoriale dans une perspective de développement local. En raison de la méconnaissance de la taille réelle de la population ciblée nous allons utiliser «*un échantillonnage stratifié*». Bien que, dans ce cadre, la méthode aléatoire paraisse plus appropriée à suivre, car elle ne prend pas en compte des critères spécifiques. Elle permet de cerner un maximum d'acteurs ciblés possibles. Une fois la méthode d'échantillonnage à suivre choisie, nous avons ciblé un ensemble d'acteurs qui appartiennent à la Commune de Tirmatine. Nous avons sélectionné un nombre de 23 acteurs. Cet échantillon couvre : élus locaux (APC), les comités de village, les associations et les partis politiques. Cependant, en raison des problèmes et contraintes rencontrés sur le terrain, nous avons limité notre enquête à 5 catégories. Soit un taux de réponse de 65.71%. Nous ferons remarquer que nous avons obtenu des taux de réponse satisfaisants pour chaque catégorie.

Tableau N°1 : La taille de l'échantillon de la Commune de Tirimtine

Type	Nbr d'acteurs visé	Nbr de réponses obtenus	Taux de réponse (%)
Elus locaux (APC)	4	4	17,39
Parties politiques	4	2	8,69
Associations	4	3	13,04
Comités de villages	3	2	8,69
Citoyens	20	12	52,17
Total	35	23	99,98

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

Après la lecture du tableau, nous constatons que l'échantillon final est constitué pour la plupart des citoyens.

Nous remarquons qu'il y a peu d'acteurs de la société civile. En effet, il existe peu d'associations sur le terrain, peu de partis politiques et de même pour les comités de villages.

1.2.2. Liste des acteurs questionnés : en termes de notre enquête, nous avons attribué 57 questionnaires de la population ciblée dans la Commune de Tirimtine. Cependant, les réponses apportées par les acteurs diffèrent les uns des autres. Le tableau n°3 présente les acteurs de notre échantillon ainsi que leurs volontés de répondre ou non à notre questionnaire.

Tableau N°2 : Taille et composition de l'échantillon final

Catégories	Désignation des acteurs
Elus locaux	Président de l'APC, Secrétaire général de la commune, 2 membres de la commune.
Associations	Social, Culturel, sportif.
Partis politiques	FFS, Tadj.
Comités de villages	TITA, Tadukli.

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

1.2.3. Description des acteurs questionnés

Ce mémoire sera basé, entre-autres, sur une enquête de terrain faite par un questionnaire effectué auprès d'une sélection de (5) catégories différentes qui ont partiellement répondu à notre demande. Ces acteurs se structurent comme suit :

- **Les élus locaux (APC)** : cette catégorie d'acteurs désigne l'assemblée populaire communale. Dans notre cas, nous avons ciblé les différents membres de la Commune de

Tirmitine, à savoir, le Président de l'APC, la secrétaire générale, deux membres de la Commune.

• **La société civile** : comprend : les associations, les parties politiques et les comités de villages. Nous noterons que 3 associations ont favorablement répondu à notre questionnaire. Elles sont régies en Algérie par la loi 90-31 du décembre 1990 relative aux associations et représentent la convention où se contractent des personnes physiques ou morales sans but lucratif mais c'est uniquement afin de promouvoir diverses activités de toutes natures (professionnelles, culturelles, touristiques, sportives...) qui vont contribuer à favoriser la cohésion sociale et à valoriser les divers aspects promotionnels. Pour les parties politiques, y'a que 2 parties qui ont répondu. Il s'agit du FFS et Tadj. Ils contribuent à organiser et coordonner les activités politiques au sein de la localité. Concernant les comités de villages, 2 comités qui ont été à notre écoute, en dernier lieu 12 citoyens qui ont essayé de nous répondre.

1.3. Les outils méthodologiques de l'enquête

Avant de passer à notre étude de cas, nous avons jugé nécessaire de présenter les démarches de déroulement de l'enquête réalisée sur le terrain.

Pour la collecte des informations dans le travail d'enquête, deux méthodes existent pour l'administration du questionnaire. La première est dite «Administration indirecte du questionnaire» dans laquelle l'enquêteur n'est pas présent lors du remplissage du questionnaire, c'est le répondant qui reporte lui-même ses réponses. La seconde est dite «Administration directe du questionnaire ». Elle se caractérise par la présence de l'enquêteur lors du remplissage du questionnaire, c'est lui-même qui pose les questions et qui reporte directement les réponses du répondant.

Dans notre cas, pour collecter les informations dont nous avons besoin afin d'éclaircir notre problématique, nous nous sommes déplacés sur le terrain à la rencontre des acteurs pour l'administration du questionnaire. Dans nos démarches, nous avons sollicité les responsables à effectuer une administration directe du questionnaire, dans laquelle nous assisterons le répondant dans ses réponses afin de lui expliciter les questions qu'il jugerait floues et vagues ou complexes. Mais avec d'autres, vue l'indisponibilité des répondants à nous dégager un intervalle de temps estimé de 45min à 1h, nous avons été contraints, dans la plupart des cas, à effectuer une administration indirecte (remplissage du questionnaire sans notre présence) et de déposer le questionnaire pour le récupérer à une date ultérieure. Nous soulignons, toutefois, que nous avons dû insister et rappeler les acteurs, à maintes reprises, qu'ils prennent le soin de

répondre à notre questionnaire. Dans d'autres cas, nous avons pu réaliser soit un entretien avec le responsable, soit aider effectuer au remplissage du questionnaire avec notre présence.

Au début de notre enquête, nous avons eu recours à l'utilisation de certaines bases de données que nous avons pu obtenir de la part de l'APC. En plus de ces bases de données, nous avons consulté deux élues antérieures qui nous ont aidé pour la délimitation de notre population cible et de notre échantillon final par la suite. Cependant La distribution du questionnaire ne s'est pas déroulée de la même manière. Pour les élus, la collecte est plus facile vu qu'ils se trouvent tous au même endroit.

Au terme de notre enquête de terrain qui à duré environ 3 mois et 10 jours, nous avons distribué 57 questionnaires. Les réponses formulées vis-à-vis de notre demande de participation à l'enquête de terrain sont différentes d'un acteur à un autre. Nous avons aussi constaté une certaine méfiance à l'égard du questionnaire. En effet, quelques acteurs ont catégoriquement refusé de répondre, soit parce qu'ils craignent l'exploitation des informations à une fin autre que celle de la recherche, soit parce qu'ils ne disposent pas de l'autorisation, celle de leur patron, pour fournir les informations nécessaires.

Au final, notre échantillon contient 16 feuillets, représentant 78.04% de l'échantillon total visé.

1.3. Structure et contenu du questionnaire

Afin de pouvoir approcher, de la manière la plus objective possible, les acteurs de l'échantillon final sélectionné dans le but de collecter des informations nécessaires à notre étude pour confronter nos hypothèses sur le terrain, nous avons mis en place un questionnaire qui nous permettra de mener à bien notre investigation dans la Commune de Tirmatine. Il vise à structurer des réponses autour de l'existence d'une gouvernance au sein de la Commune de Tirmatine, de l'existence d'une concertation entre les différents acteurs de la Commune et d'une coopération intercommunale. Notre questionnaire (voir annexe N°1) se compose de quatre axes qui sont présentés comme suit :

Le premier axe, intitulé « AXE N°1 : identification et Présentation des acteurs », vise à la finalité d'identification des acteurs. Il se donne ainsi pour objectif de recueillir la somme des informations nécessaires nous permettant de dresser une petite fiche signalétique de l'acteur en question. Entre autres, cet axe nous permet de construire les catégories d'acteurs dont nous avons besoin dans notre enquête et de les classer à l'intérieur. Elle, nous permet

aussi de déterminer le poids de l'acteur dans la Commune de Tiritine grâce à des questions d'ordre technique (chiffre d'affaire, Budget, activité principale, mission dans la Commune).

Le deuxième axe, intitulé « AXE N°2 : vision de développement local par les acteurs », vise à cerner la manière dont les acteurs conçoivent et appréhendent les actions de développement. Nous visions, en outre, à mettre en relief l'implication des acteurs dans les projets de développement, au qu'ils peuvent adosser ainsi que les facteurs influents sur la réussite des projets.

La quatrième axe, intitulé « AXE N°3 : vision de la gouvernance territoriale par les acteurs », est justifié par la volonté de déceler les relations entre acteurs aboutissant, ou non, à des projets de développement. Cette partie du questionnaire vise ainsi à rassembler les éléments nécessaires pour la confirmation ou l'infirmité de nos deux dernières questions selon lesquelles l'inexistence de relations et des mécanismes de gouvernance impacte négativement sur les projets de développement et la primauté de la logique individuelle constitue le facteur principal guidant les stratégies des acteurs. L'axe, poursuit, entre autres, l'objectif de détecter les éléments des formes de proximité influant sur les mécanismes de gouvernance.

Le troisième axe, intitulé « AXE N°4 : participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel », vise comme dans l'axe précédent, à déterminer la vision des acteurs quant à la gouvernance territoriale. Cet axe se donne pour objectif de vérifier notre première question concernant l'existence ou non d'une gouvernance territoire dans la Commune Tiritine. Il vise notamment à hiérarchiser les acteurs dans le processus de prise de décision voire de gouvernance et de déceler les facteurs entravant ou, au contraire, permettant de renforcer les mécanismes de gouvernance sur le terrain.

Afin de rendre le questionnaire assez compréhensible et pertinent, nous avons établi trois types de questions :

- **Question ouvertes** : ceux sont des questions pour les quelles la personne interrogée est libre de répondre dans ses propres termes.
- **Questions fermées** : une question est dite fermée lorsqu'on enferme la personne interrogée dans un choix parmi les seules réponses. Ces réponses sont prévues à l'avance et l'enquêté coche des cases pour répondre.

L'avantage de ces questions est leurs simplicité, à la fois pour l'enquêteur (facilement le recueil de l'information), pour la personne interrogé (elles maintiennent l'enquête dans les limites du sujet) et pour le dépouillement ultérieur. Les questions fermées peuvent prendre plusieurs formes, notamment :

-Les questions fermées dichotomiques : pour lesquelles la personne interrogée est contrainte de choisir entre deux réponses proposées comme, par exemple, les questions, 06, 08,14 de notre questionnaire.

-Les questions fermées à réponses unique: amènent le répondant à choisir la réponse entre plusieurs possibilités (supérieurs a deux), mais seule une case peut être cochée comme par exemple, les questions 07, 09, de notre questionnaire.

-Les questions fermées à choix multiples : laissent pour le répondant la liberté de choisir une ou plusieurs réponses comme les questions 27 de notre questionnaire.

- **les questions semi-ouvertes ou semi-fermées :** le second type est utilisé pour vérifier et approfondir certaines situations. Il a pour particularité de guider l'acteur questionné dans son choix, à travers la suggestion d'un nombre de réponses supérieur à deux, tout en lui laissant le libre choix de développer les points qu'il juge importants et la possibilité de proposer d'autres réponses. Ce type est illustré dans la question 34.

Section 2 : présentation de la Commune Tirmatine

En ce qui concerne la détermination de l'échelle à laquelle la mesure de la gouvernance territoriale devrait être réalisée, la commune semble être le niveau le plus approprié en termes d'exercice de la démocratie, particulièrement, lorsqu'il s'agit d'une gouvernance de proximité où l'élu demeure en contact quasi permanent avec les citoyens électeurs. Mais compte tenu de la réalité algérienne, nous avons choisi de faire nos investigations à l'échelle de la commune de Tirmatine, afin d'avoir les résultats les plus probants.

2.1. Historique de la Commune

Jusqu'à 1880, la Kabylie était structurée en tribus en confédérations. La région de Tirmatine comportait trois(03) tribus : les Ait Khelifa et les Ibterounen. En ce qui concerne les confédérations, les Ait-arif sont rattachés à la confédération d'Iflisen. Alors que les Ait Khelifa et les Ibtrounen forment avec la tribu des Maatkas, la confédération des maatkas.

À partir des 1880, les tribus (appellation antique) ont fait place aux douars (appellation française), ce sont des communes indigènes créées par le colonisateur.

On trouvera alors : Ait Khelifa «douar Tirmatine», Ait Arif « douar Tala Imdren »et Ibetrounen « douar Betrouna ».

Ainsi les deux premiers douars se rattachent à la commune de plein exercice Mirabeau et le troisième douar la commune Tizi-Ouzou. Notons que les confédérations ne duraient que le temps des conflits, la structure fonctionnelle étant l'aarch, c'est-à-dire la tribu

Pour mémoire 1958 à 1963, le douar Tirmatine sera doté « d'un service de maire ». à l'indépendance la mairie Draa Ben Kheda absorbera en son sein les deux douars Tirmatine et Ait-Arif, jusqu'à 1984 date à laquelle ils deviendront l'actuelle commune de Tirmatine.

2.2. Création de la Commune de Tirmatine

La Commune de Tirmatine est une Commune de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il a trois versants, à savoir Tirmatine Haute, Ath Arif et Zerrouda qui ne communiquent pas par voies horizontales.

La Commune de Tirmatine possède d'une surface de 32,91km² et une population de près de 20 000 habitants, (19 861 exactement au dernier RGPH de 2008) avec 23 villages et hameaux. Elle à été détaché de la commune-mère Draa Ben Khadda en 1984.

2.3. Limites territoriales et infrastructures

Tirmatine est une Commune algérienne de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans la région de la Kabylie, située à 10km au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans la daïra de Draa-ben-khadda. Elle est limitée les quatre communes comme suit :

Nord : Draa Ben Khadda

Sud : Maâtkas

Est : Tizi-Ouzou

Ouest : Tadmaït

Divisée en deux versants, Ath-Aârif et Ath-Khelfi, elle renferme une trentaine de groupements d'habitations entre villages et hameaux. Elle comprend les villages suivant :

- Aberane, Azemmour ou Meriem ;

- Bahloul, Yahia, Megdoul, Behallil, Berkana, Bouarous;
- Daheb;
- Herrouka;
- Fraction Tirmatine;
- Ighi Lazib, Ighil Ouguemoun, Izanouthen, Laksar, Larkoub;
- Menacera, Megdoul;
- Ourthi Boukkache;
- Smail Oukaci;
- Taachacht, Taboukachaout, Taddert Tamokrante, Tagroudja, Taka Mohand Arab, Tazeroute, Tighilt N'Trahi, Tirmatine;
- Zarkoul, Zerrouda;

Tirmatine dispose d'infrastructure pour les jeunes. L'on compte un bureau de poste, une brigade de gendarmerie, des établissements scolaires, un lycée, 4 salles de soins et un centre de santé pour une population qui avoisine les 20 000 habitants.

2.4. L'éducation et enseignement dans la Commune de Tirmatine

La Commune de Tirmatine présente une assez bonne carte scolaire, vu le bon déroulement des rentrées scolaire pour chaque année et la réalisation d'infrastructure pédagogique pour répondre à la demande.

Tableau N°3 : cycle primaire

Commune	Nbr d'écoles	Nbr de classes	Nbr d'élèves	Effectifs enseignants	Effectifs administratif	Nbr d'agents
primaire	13	93	1800	21	08	34

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

La Commune de Tirmatine dispose aussi de 3 établissements moyens (collèges) et 1 établissement secondaire (lycée). ces deux derniers sont gérés par ministère de l'éducation, par contre les établissements primaires sont gérés par la Commune.

2.5. L'infrastructure de bases

Selon les services d'urbanisme de la Commune de Tirmatine, elle dispose presque de toutes les infrastructures de bases dont l'alimentation est de :

- Eau 96% ;
- Electricité 100% ;
- Gaz 80% ;
- Assainissement 70% ;
- Internet et câbles téléphonique 17% ;
- La réalisation de deux nouveaux forages.

2.6. L'infrastructure liée à l'habitat

La Commune de Tirmatine à bénéficier de projets très importants au niveau de l'habitat :

- **Logements sociaux locatifs** : sur le programme de 40 logements dont 20 logements distribué et 20 logements restant non distribué ;
- **Logements relogement habitat précaire (RHP)** : achèvement et distribution de 50 logements;
- **Logements promotionnel aidé (LPA)** : problèmes de concrétisation de ce projet en raison de choix de terme.

2.7. Santé, culture, jeunesse et sport dans la commune de Tirmatine

En termes de soins et de santé, la Commune de Tirmatine est dotée de 02 salles de soins, et 03 pharmacies, 01 polyclinique et 01 seul cabine médicale privé.

Au plan culturel, la Commune de Tirmatine possède une maison de jeunes, favorisant le mouvement associatif.

Concernant le secteur des jeunesses et des sports, la Commune de Tirmatine est dotée en termes d'infrastructures d'un stade avec surface de 100/60M.

2.8. Agriculture

La Commune de Tirmatine est une zone montagneuse dotée des terrains accidentés difficile à exploité, la seule activité agricole qui existe est production d'huile d'olive mais à caractère privé.

2.8. Les projets de développement communaux

Il existe plusieurs types de projets tel que :

- Prolongement du réseau de distribution en eau potable du village Bouarous sur 400 ML ;
- Rénovation de deux tronçons des réseaux de distribution en eau potable dits Imidik et Taazibt au village Zarouda sur 400 ML ;
- Réalisation d'une décente d'eau à Zarouda ;
- Réhabilitation du réseau de distribution en eau potable du village Bahloul (1^{er} tranche) sur 900 ML ;
- Réhabilitation d'un tronçon du réseau de distribution en eau potable du village Ait Issad sur 160 ML ;
- Achèvement du réseau d'assainissement au lieu dit THILAFIOUINE au village Tirmatine sur 800 ML ;
- Prolongement du réseau d'assainissement au village Smail Oukaci sur 200 ML ;
- Prolongement du réseau d'assainissement au village Avaran sur 180 ML ;
- Prolongement du réseau d'assainissement au village Yahia Commune de Tirmatine sur 350 ML ;
- Réhabilitation d'un tronçon d'assainissement au Village Ait Issad Commune de Tirmatine sur 80 ML ;
- Extension des travaux du revêtement en bitumineux du chemin menant de Berkan vers Zarouda sur 370 ML ;
- Travaux d'aménagement au niveau des accès au village Tikoubaine ; Travaux d'aménagement au niveau des accès aux villages Laksar et Tabert Tamokrant sur 80 ML ;
- Aménagement et dallage de l'accès reliant le centre de santé vers chemin communal Zarouda sur 60 ML ;
- Travaux d'aménagement au niveau des accès au village Behalil ;
- Construction d'une salle de classe en surélévation à l'école primaire Herrouka ;
- Travaux d'aménagement urbains (stèle commémorative) Izanouthen ;
- Aménagement d'une aire jeux à Tirmatine ;
- Travaux de confortement et aménagement au niveau d'un accès menant au village Tirmatine ;
- Assainissement Tagardit-Illilan.

Section 3 : l'analyse des informations et des résultats de l'enquête

Dans cette section, nous allons faire une analyse générale de l'ensemble des informations recueillies lors de notre enquête de terrain effectuée dans la Commune de Tirmatine. Cette analyse nous permettra d'avoir un aperçu général du point de vue des acteurs concernant le développement local et la gouvernance territoriale.

3.1. La vision du développement local par les acteurs

En premier lieu, nous avons voulu connaître l'avis et la perception de chaque acteur, de la notion de développement local. Pour la majorité des acteurs, soit 78.26%, le développement local est la participation de tous les acteurs au processus de développement, 69.56% le voit comme une réduction de chômage, 39.13% et 65.21% respectivement comme l'apport des acteurs au développement local et la cohésion des projets. Ces résultats sont regroupés dans le tableau suivant :

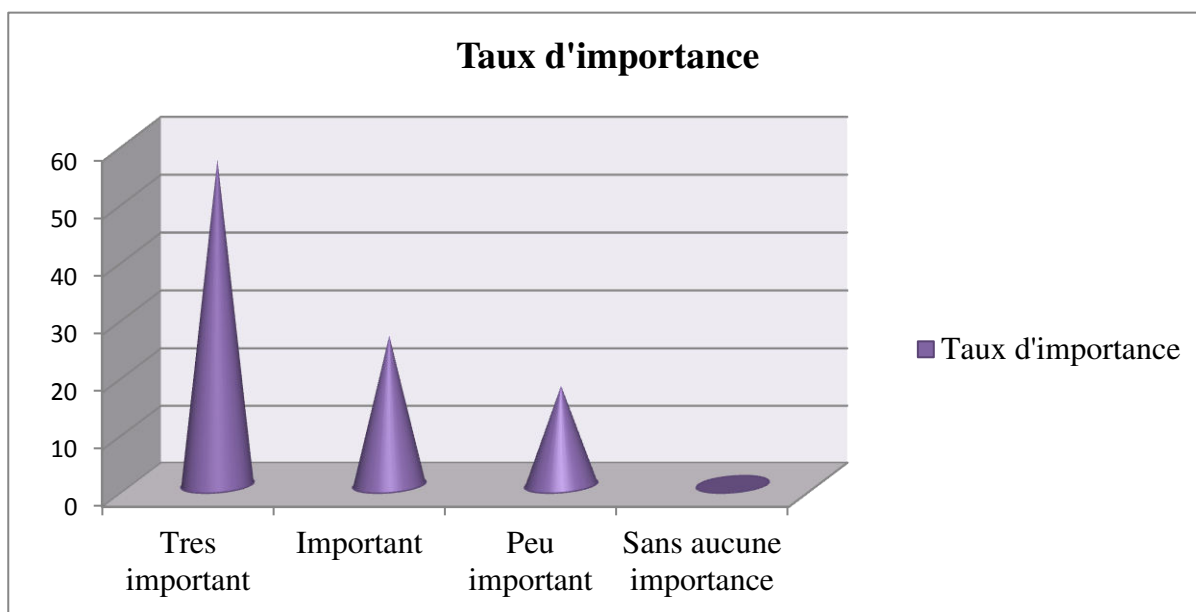
Tableau N°4 : perception de développement local par les acteurs

Classement	Définition	Taux(en %)
1	La participation au processus de développement local	78.26
2	La réduction du chômage	69.56
3	L'apport des acteurs au développement local	39.13
4	La cohésion des projets	65.21

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

3.1.1. L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local

Sur le plan d'importance par les acteurs locaux aux projets de développement local, les résultats montrent que 56.52% des acteurs estiment que les projets destinés au développement local sont « très importants ». 26.08% des acteurs préconisent qu'ils sont seulement « important ». Il existe, cependant un taux de 17.39% qui montrent que les projets de développement local sont « peu importants ». Par contre aucun acteur n'a jugé les projets de développement local comme étant « sans aucune importance ». La figure ci-dessous résume les résultats obtenus.

Figure N°4 : importance accordés aux projets de développement local (en %)

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

3.1.2. Participation des acteurs au processus de développement local.

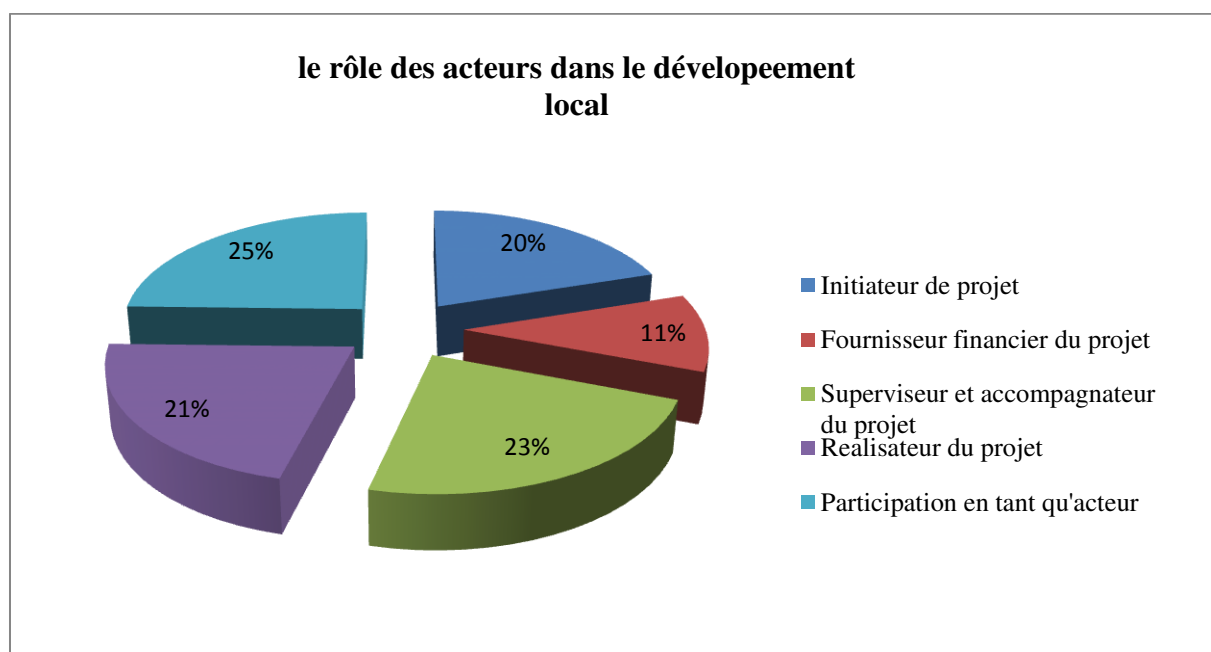
Le tableau ci-dessous montre la participation des acteurs dans le cadre de développement local.

Tableau N°5 : participation des acteurs au processus du développement local

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Oui	16	69.56
Non	07	30.44
Total	23	100

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

En ce qui concerne le rôle des acteurs de la Commune de Tirmatine dans le cadre du développement local, le tableau N°5 montre que 69.56% des acteurs ont participé au processus du développement local. Par contre 30.44% confirment qu'ils ne participent pas aux processus des projets de développement local. Chaque acteur a un rôle à jouer dans le cadre du développement local qui en résumé dans la figure suivante.

Figure N°5: le rôle joué par les acteurs dans le cadre de développement local

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

En ce qui concerne le rôle joué par chaque acteur dans le développement local, tous les acteurs déclarent que chaque acteur a un rôle à jouer dans le développement, d'après la figure en haut, nous constatons que 56.52% initiateurs de projets. Cette dernière montre effectivement une bonne partie des acteurs se trouve écartée du processus de développement à cause de l'influence qu'ont certains acteurs. Cette influence provient souvent du pouvoir de décision que les acteurs détiennent et qui provient soit du fait qu'ils sont porteurs de l'idée, soit du fait qu'ils ont un pouvoir financier. Quant à la majorité des acteurs, ils se trouvent être uniquement des exécutants des ordres émis par les porteurs et les financeurs de projets avec 30.43%. Ainsi 65.21% superviseurs et accompagnateurs du projet, et 60.86% comme étant réalisateur technique de projet. Or que 69.56% qui participent en tant qu'acteur dans le processus de développement local.

3.1.3. Le manque de projets de développement dans la Commune de Tirmatine

Constatant le manque effectif des projets de développement, nous avons questionné les acteurs s'ils ont déjà bénéficié d'un projet de développement. À ce sujet, les acteurs étaient partagés. Environ 78.26% déclarent qu'ils n'ont jamais bénéficié de projets améliorant leurs conditions d'existence. Ceci est le résultat de la mauvaise coordination entre les acteurs qui exclut une bonne partie d'entre eux de processus de développement. 21.74% d'entre eux déclarent qu'ils ont déjà bénéficié d'un projet de développement.

Tableau N°6: bénéficiaire des projets de développement local

Désignation	Effectifs	Pourcentages
OUI	5	21.74
NON	18	78.26
Total	23	100

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

Le tableau ci-dessous classe les projets de développement selon les avis des acteurs de la Commune de Tirimtine :

Tableau N°7 : les projets de développement local dans la commune de Tirimtine.

Les projets de développement	Classement	Pourcentage (%)
Viabilisation de voie routière, de site d'installation	1	78.26
Aménagement urbain	2	21.74
Création d'entreprise et d'activités	3	00

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

S'agissant des formes les plus récurrents des projets de développement dont bénéficient les acteurs concernés, ces derniers estiment que ces formes résident le plus souvent dans la viabilisation de voie routière, de site d'installation avec un taux 78.26%, l'aménagement urbain avec 21.74% des répondants, et enfin la création d'entreprise et d'activités avec un taux de 0%, donc on peut dire que la plus part des répondants voient que la viabilisation de voie routière, de site d'installation et le plus important parmi les projets de développement.

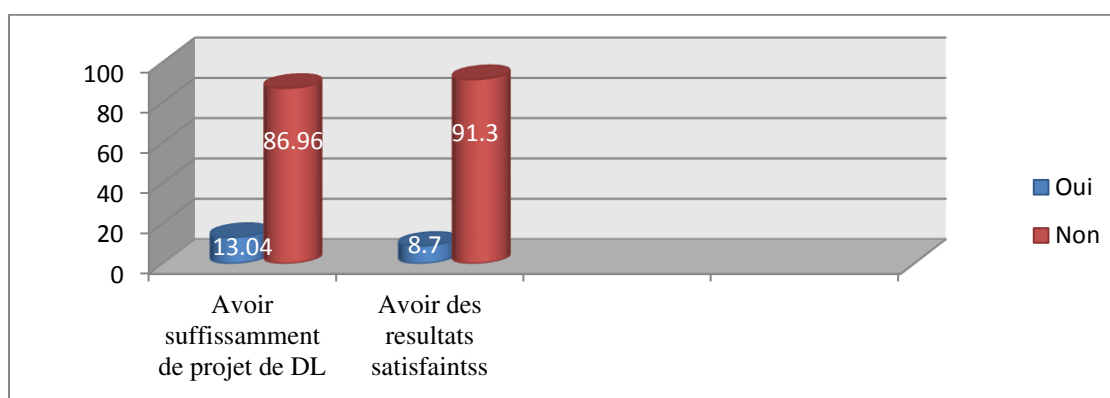
Tableau N°8 : les actions relevées des projets de développement local

Classement des actions	Taux (en %)
Ouverture et revêtement des routes et chemins communaux	26.08
Financement des entreprises artisanales	8.69
Financement des projets par micro crédit	13.04
Electrification et Gaz	52.17

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

Nous avons voulu connaître les actions relevées des projets de développement local, 52.17% des acteurs classent Electrification et Gaz comme la première action qui relève des projets de développement local. 26.08% pour l'ouverture et revêtement des routes et chemins communaux comme deuxième action, ensuite et comme troisième action du projet de développement local le financement des projets par micro crédit avec un taux de 13.04%. Pour la dernière action, financement des entreprises artisanales avec un taux 8.69%.

Figure N°6 : les projets de développement local : besoins/ satisfactions



Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

L'ensemble des acteurs approuvent le manque flagrant en termes de projets de développement pour toute la Commune de Tirimine. La totalité des acteurs expriment le besoin d'avoir plus de projets pour la Commune. Dont 13.04% estiment que les projets de développement local au niveau de la Commune sont suffisants.

Autrement nous avons demandé aux acteurs qui ont répondu que les projets de développement destinés au développement local dans la Commune de Tirimine sont insuffisants de choisir entre les raisons de cette insuffisance, leurs réponses étaient comme suit :

Tableau N°9 : les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local.

Classement	Les raisons de non satisfaction	Taux en (%)
1	Manque de coordination et de suivi	60.87
2	L'insuffisance des budgets	52.17
3	Manque d'implication des acteurs	95.65
4	Non réalisation des projets	69.56

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

D'après les répondants à notre questionnaire, les acteurs déclarent qu'il n'y a pas suffisamment de projets de développement local dans la Commune de Tirimtine. La totalité des acteurs questionnés estiment le peu de projets qui existe dans la Commune n'apporte pas des résultats satisfaisants. Les principales raisons sont qu'il ya l'insuffisance des budgets avec un taux de 52,17% et manque de coordination et de suivi à un taux égale à 60,87%, ainsi que la non réalisation des projets avec un taux de 69,56%, et enfin la dernière raison c'est le manque d'implication des projets.

3.2. vision de la gouvernance territoriale par les acteurs

Afin de pouvoir établir un état des lieux concernant la gouvernance territoriale dans la Commune de Tirimtine. Il est plus convenable d'interroger les acteurs sur l'appréhension qu'ils portent par rapport à ce concept. Les réponses qu'ils formuleront dans notre questionnaire dépendront à l'idée que se font les acteurs de la gouvernance territoriale.

3.2.1. La perception de la gouvernance territoriale par les acteurs

En premier lieu nous avons voulu connaître la conception de la gouvernance territoriale par les acteurs locaux 43,48% des acteurs voient la gouvernance territoriale comme un mode de régulation locale, 34,78% voient la gouvernance comme une action publique en réseau local, 8,70% des acteurs la considèrent comme une coopération entre les acteurs, et les 13,04% restant la déclarent comme étant l'utilisation des autorités politiques et l'exercice de contrôle. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°10 : la perception de la gouvernance territoriale

Définition de la gouvernance	Effectifs	Pourcentages
1. Un mode de régulation local	10	43.48
2. Une action publique en réseau local	8	34.78
3. une coopération entre les acteurs	2	8.70
4. Utilisation des autorités politiques et l'exercice du contrôle	3	13.04

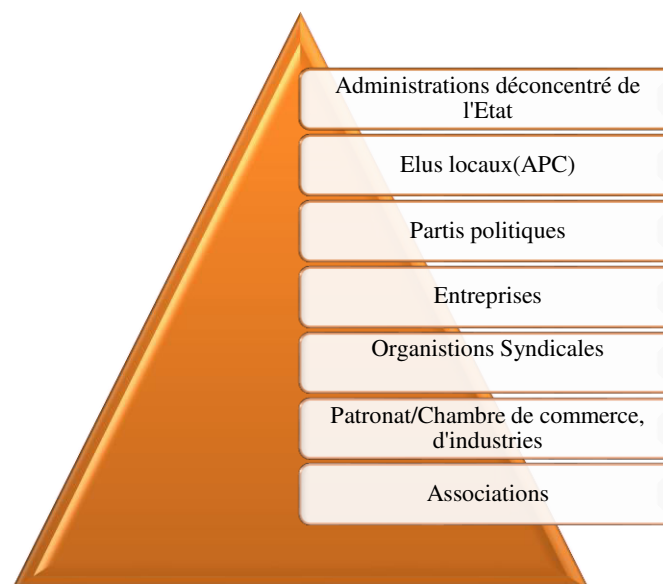
Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

3.2.2. Etat des lieux de la gouvernance territoriale dans la commune.

L'établissement d'un état des lieux concernant la gouvernance territoriale dans la Commune de Tirimtine nécessite préalablement d'interroger les acteurs sur les parties

concernées par le processus de gouvernance ainsi l'étendue de leurs pouvoir décisionnel dans ce processus. Ainsi, nous avons demandé aux acteurs de notre échantillon de classer, selon l'importance de ce pouvoir, les différentes catégories d'acteurs. Les résultats sont synthétisés dans la figure ci-dessous.

Figure N°7 : hiérarchisation des acteurs dans le processus de gouvernance.



Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

La lecture de cette figure renseigne sur la position que prend chaque catégorie d'acteurs dans le processus de gouvernance. Les taux exprimés dans la figure sont obtenus du croisement de chaque catégorie avec les différentes positions (de 1 à 7), le taux le plus élevé correspond à une position déterminée, amené par l'acteur en question. Nous lisons alors que : les Administrations Déconcentrées par l'Etat (ADE), sont les premières concernées par le processus de gouvernance territoriale. Cette position s'explique également par la nature de cette catégorie d'acteurs. Les ADE sont des «exécutants» de l'Etat au niveau local et elles disposent des moyens financiers et juridiques nécessaires pour la prise de décision. En seconde et troisième place, nous trouvons les élus locaux et les partis politiques. Ces positions se traduisent par le fait que les acteurs délèguent la responsabilité de représentation et de défense de leurs intérêts à cette catégorie. Ainsi pour les acteurs, les élus locaux sont considérés parmi les acteurs les plus importants et concernés par le processus de gouvernance car ils sont dotés d'un «pouvoir décisionnel» sur le territoire. La quatrième position qu'occupent les Entreprises s'explique essentiellement par le fait que ces dernières sont considérées comme le vecteur du développement. Elles disposent, par conséquent, d'un

pouvoir de décision résultant de leurs capacités financières à contribuer aux projets créés par leurs richesses. Enfin, les acteurs attribuent à la dernière place sont les associations du fait qu'elles n'ont aucun pouvoir de décision, elles sont totalement obtenus du processus.

Tableau N°11: existence et qualité de la gouvernance territoriale

Désignation	effectifs	Pourcentage en (%)
Oui	05	21.74
Non	18	78.26

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, (2018).

Ce tableau présente le degré d'existence d'une gouvernance territoriale, les acteurs se trouvent être partagés sur le sujet. En effet, ils se trouvent plus que la moitié avec un taux de 78.26% des acteurs à jugé qu'il n'existe pas une gouvernance territoriale dans la Commune de Tirmatine, alors que le minimum des acteurs, soit 21.74% qui disent qu'elle existe.

Parmi les 78.26 % qui pensent qu'il n'existe pas une certaine forme de gouvernance territoriale dans la Commune de Tirmatine. Soit l'équivalent de 8.69% d'entre eux jugent que les mécanismes développés sont de qualité « médiocre ». Par contre 8.69% est le taux moyenne et 4.35% plutôt bonne, tandis dis que 0% jugent que la gouvernance est bonne.

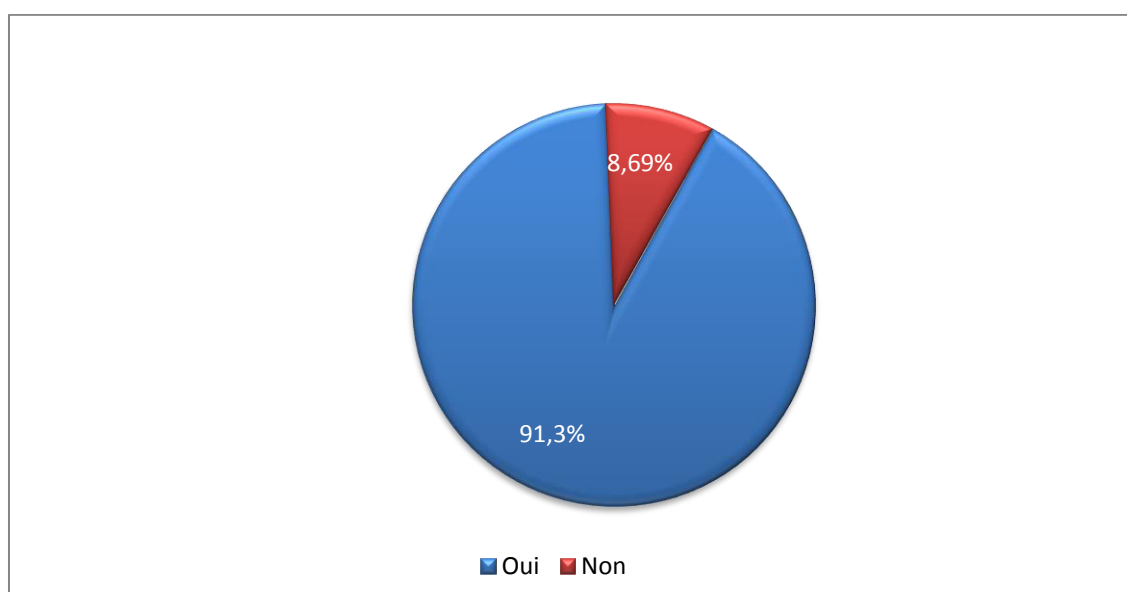
Voulant approfondir davantage la perception des acteurs afin de déceler les motifs d'une inefficacité ou une inexistence des mécanismes de gouvernance territoriale, nous leurs avons soumis une série de 7 propositions répartie en fonction de leurs degré d'importance. Les résultats étaient variées et différentes l'une de l'autre. En effet, contre toute attente, 27.78% par raison de corruption, 22.22% des acteurs ont déclaré le manque d'encadrement et de suivi, par contre 16.67% pensent que c'est dû au manque d'implication des acteurs, tandis que 11.11% voient qu'à cause du manque de décentralisation et le manque de financement, alors que 5.55% jugent par-rapport au vide juridique en la matière. Et enfin 0% des acteurs locaux ont disaient médiocre à cause de la bureaucratie.

Environ 5% des répondants ont justifié leurs réponses par le manque de compétences, la mauvaise gouvernance, et d'autres disent que leurs autorités ne sont pas capable de gérer les intérêts de la Commune et donner une chance aux investisseurs locaux ou étranger.

3.2.3. Lecture de la relation « gouvernance territoriale-développement local » dans la Commune de Tirimtine

Les mécanismes de gouvernance, selon le degré de leurs existences, influencent plus ou moins positivement ou négativement sur l'émergence et la réussite des projets de développement local. A priori, un projet gouverné démocratiquement et de manière participative active à plus de chance d'aboutir qu'un projet laissé à la guise des guerres de pouvoir.

Figure N°8 : la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets de développement local.

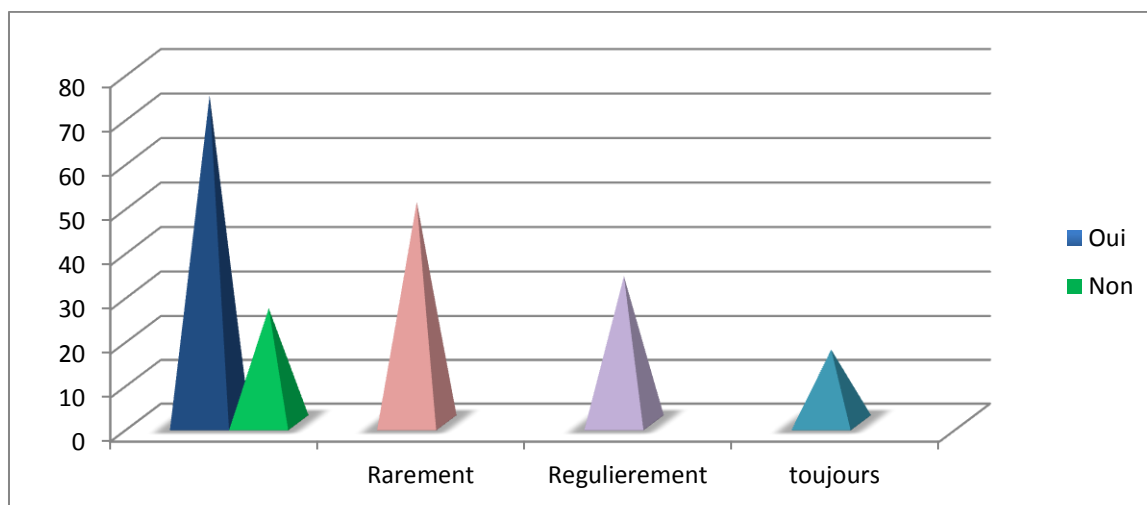


Source : établi par nos soins à partir de l'enquête, (2018).

Ce schéma montre que 91.30% d'acteurs questionnés pensent que la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite et l'aboutissement des projets du développement local. Par contre, seulement 8.69% déclare que la gouvernance n'est pas essentielle pour la réussite des projets.

3.3. Participation des acteurs locaux aux processus décisionnels

En ce qui concerne la participation des acteurs locaux dans le processus de décision selon les repenses des acteurs ayant répondu oui, 73.91% déclarent qu'ils sont présent dans le processus décisionnel. Par contre 26.08% d'entre eux confirme qu'il ne participe pas à la prise de décision.

Figure N°9: la participation des acteurs à la prise de décision

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête, (2018).

D'après la figure, 50% des acteurs participent à la prise de décision rarement, 33.33% d'entre eux participent régulièrement, dont 16.67% des acteurs ne participent pas à la prise de décision d'une façon continue.

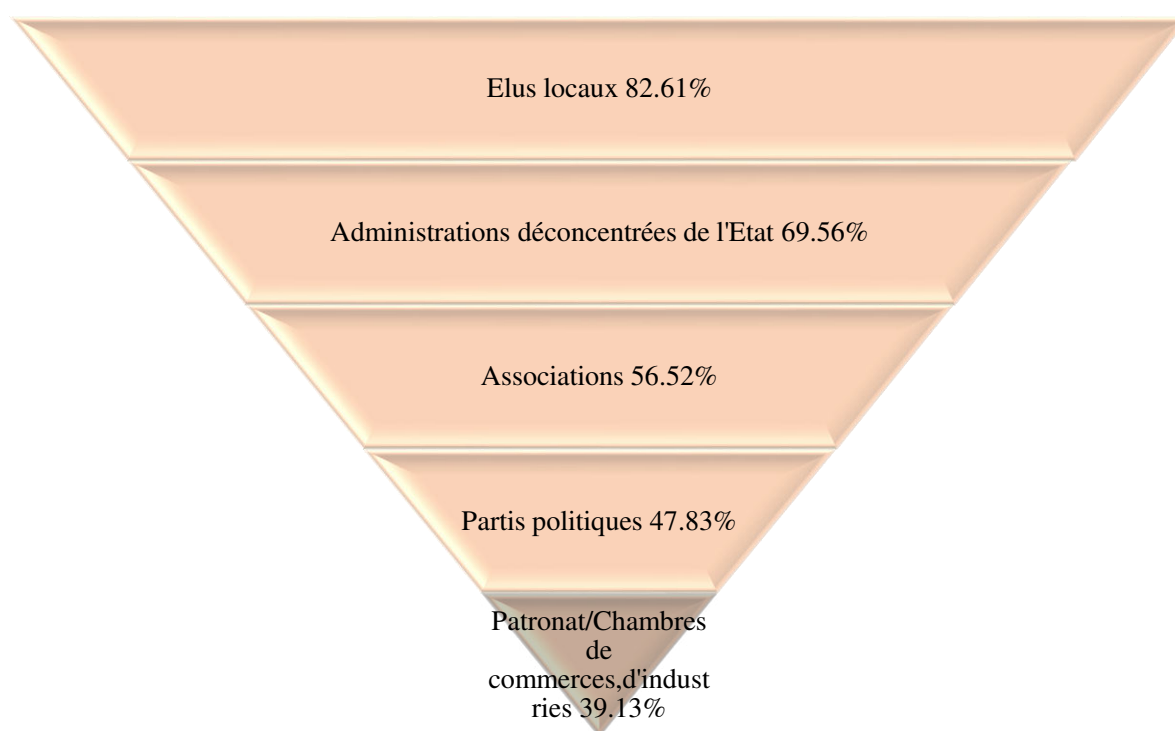
Quant à notre hypothèse selon laquelle, les stratégies distinctes et les différentes actions des acteurs locaux de la Commune de Tirimtine, engagés d'une manière rationnelle, joue un rôle important en ce qui concerne l'amélioration du territoire et le développement local se confirme de cet angle. En effet, la démocratie participative, signifiant la participation de l'ensemble des acteurs au processus décisionnel, aura, selon les acteurs, à fournir trois types de résultats complémentaires. D'abord, elle permettra l'exploration des différents avis des acteurs, c'est-à-dire, l'exposition de leurs idées. Puis, elle contribuera à la prise en compte de leurs préoccupations, autrement dit, elle fera la sélection des besoins prioritaires à satisfaire enfin, elle aboutira à une meilleure qualité de décision en allouant de manière rationnelle les moyens disponibles aux actions sélectionnées.

Tableau N°12 : le rôle des acteurs dans le processus décisionnel

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Preneur de décision	2	8.69
Consultant	5	21.73
Exécutant	3	13.04
Partie subissant l'action	4	17.39
Aucun rôle	9	39.13
Total	23	100

Source: établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

Observant, le rôle des acteurs dans la prise de décision nous constatons que 8.69% prennent les décisions, 21.73% participent en tant que consultants. 13.04 % et 17.39% jouent respectivement, le rôle d'exécutants et de partie qui subit l'action. Nous remarquons aussi que 39.13% des acteurs déclarent qu'ils n'ont aucun rôle dans ce processus.

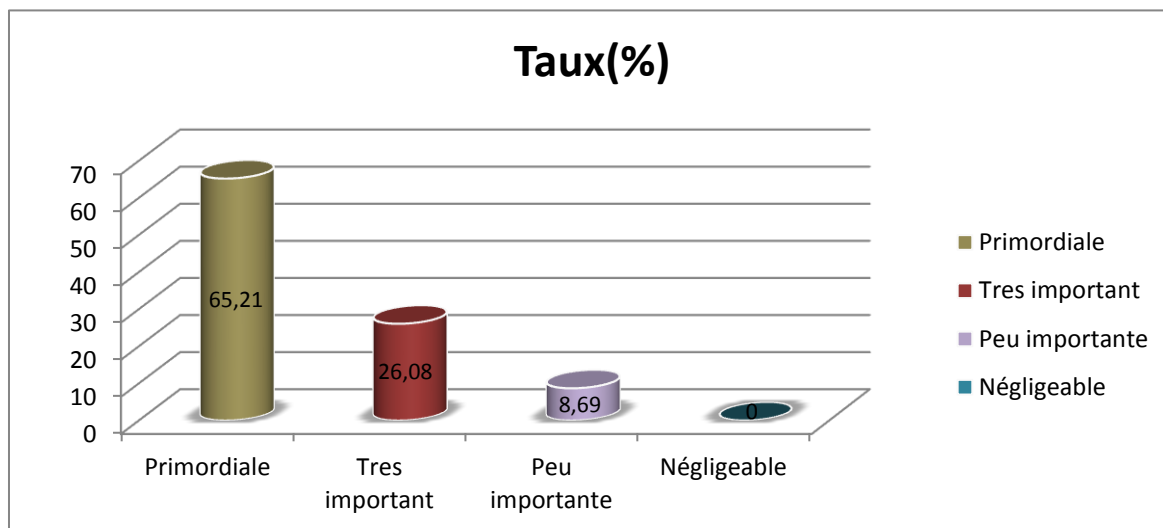
Figure N°10 : les organismes et les institutions censées à l'écoute des acteurs locaux

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

D'après cette figure nous remarquons que 82.61% des acteurs questionnés écoutent aux élus locaux, et 69.56% des acteurs écoutent les administrations déconcentrées de l'Etat, nous trouvons aussi 56.52% sont censées à écouter les associations, 47.83% des acteurs

écoutent les partis politiques, le patronat/ chambre de commerce, d'industrie avec un taux d'écoute de 39.13%. Cela explique que ces acteurs disposeraient d'un pouvoir décisionnel important, et ce sont eux qui représentent et qui sont proches des acteurs locaux.

Figure N°11 : implication des acteurs locaux dans le processus de prise de décision



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

Nous remarquons d'après la figure que 65.21% des acteurs locaux sont primordialement impliqués dans le processus de prise de décision. En outre, 26.08% pensent que leurs implication est très importante, 8.69% des acteurs voient qu'elle est peu importante, et en fin, 0% des acteurs jugent que leurs imputation est négligeable.

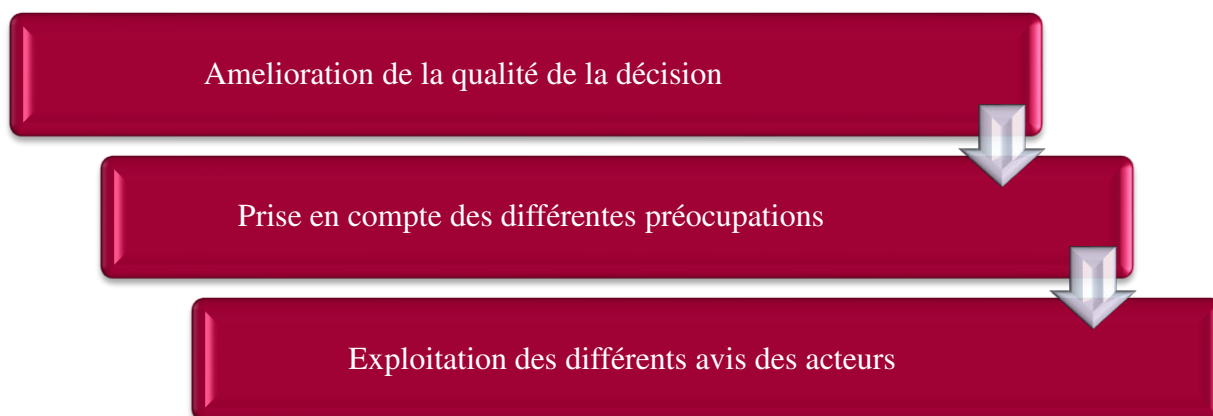
Tableau N°13 : participation des associations de village aux projets de DL

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Oui	15	62.22
Non	8	34.78
Total	23	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

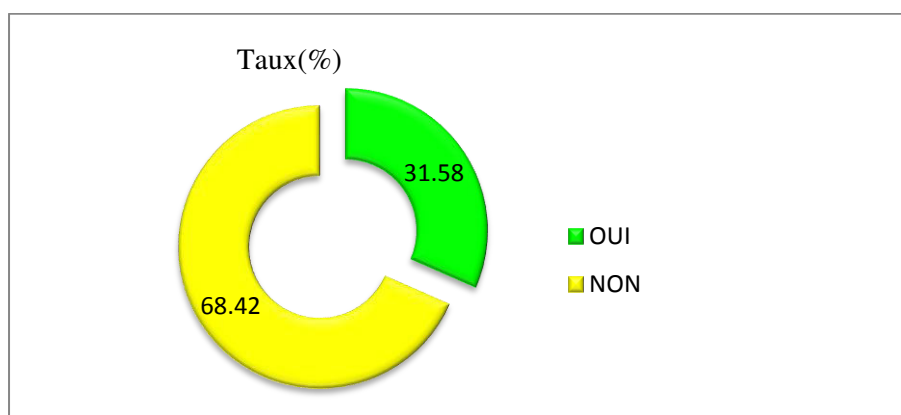
Lisant bien le tableau au-dessus, nous trouvons que 62.22% confirment la participation des comités ou des associations de village dans le cadre de projets de développement local. Par contre 34.78% des répondus n'ont pas mentionné cette participation.

Cependant, nous avons pu identifier quelques associations ou comités représentatifs qui participent aux projets de développement local, et cela par rapport aux réponses des acteurs.

Figure N°12 : l'intérêt de la participation des acteurs locaux au processus décisionnel

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2018.

L'ensemble des acteurs encourage le processus de prise de décision, où ils confirment cette situation avec l'amélioration de la qualité de la décision. Aussitôt la prise en compte des différentes préoccupations et l'exploration des différents avis des acteurs. Par ailleurs, un des enquêtés a mis l'accent sur l'implication des citoyens dans la gestion locale.

Figure N°13 : les subventions des acteurs locaux par l'APC

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

Parmi les 31.58% qui ont répondu par un oui, 32% des acteurs voient que le partage des subventions se fait d'une manière équitable, et les 63% qui restent ont répondu que le partage ne se fait pas d'une manière injuste.

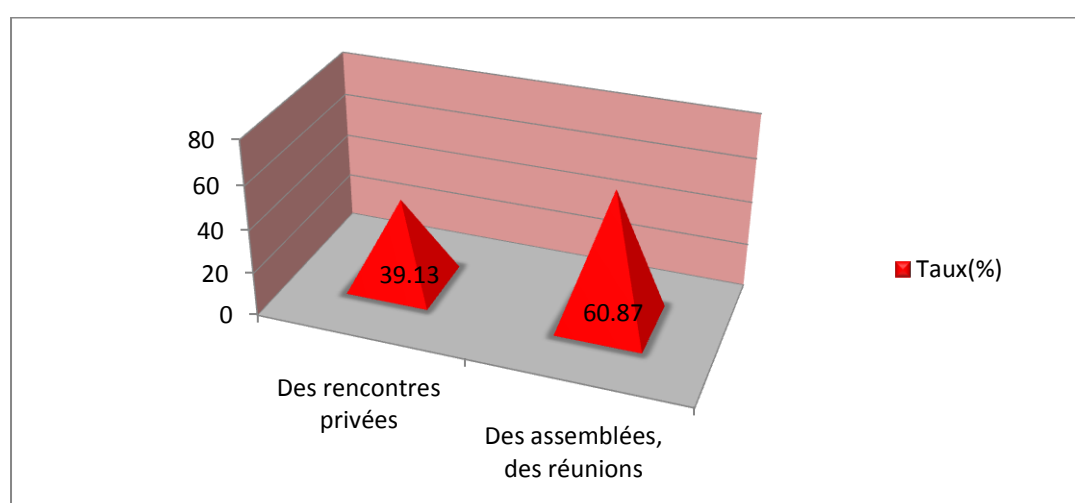
Tableau N°14 : la satisfaction des acteurs par les efforts de leurs APC, et l'association des citoyens et les autres acteurs dans le processus décisionnel

Propositions	Oui	Non
La satisfaction des efforts fournis par votre APC	14.36%	85.64%
Les citoyens et les autres acteurs locaux sont-ils associés au processus de décision et au processus de gouvernance	24.56%	75.44%
leur participation apporte un plus à la prise de décision	55.21%	44.79%

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

En ce qui concerne la satisfaction des acteurs par les efforts fournis de leur APC, les résultats du tableau au-dessus montre que 85.65% des acteurs ne sont pas satisfaits des efforts fournis par leur APC et que seulement 14.36% d'acteurs sont satisfaits. Par ailleurs, l'association des citoyens et des autres acteurs locaux au processus décisionnel et de gouvernance, 75.44% des répondants ont donné leurs accords. Par contre les 24.56% ont répondu négativement. 55.21% des répondants confirment que l'association et la participation des citoyens et autres acteurs locaux apporte un plus à la prise de décision. Cependant 44.79% voit que cette participation ne donne aucun avantage.

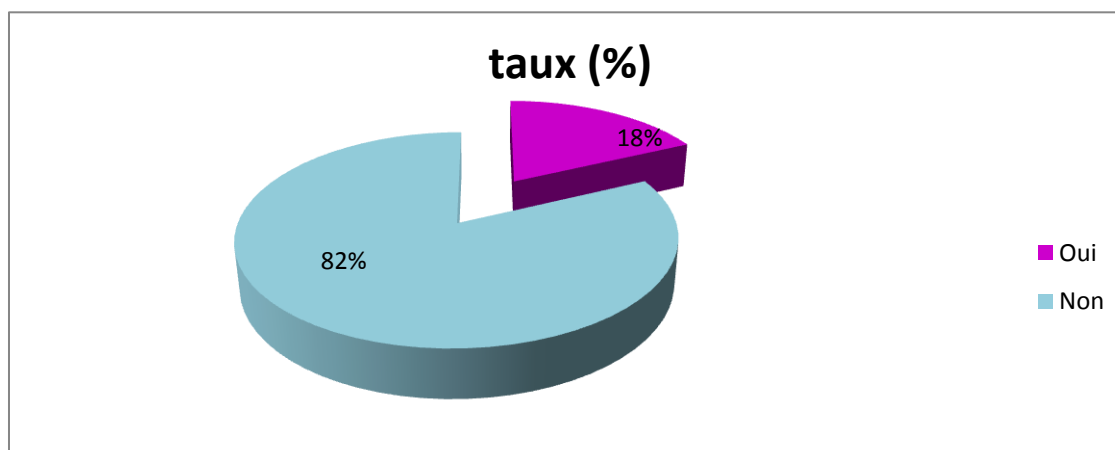
Figure N°14: la nature des consultations des citoyens et autres acteurs



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

D'après la figure en-dessus, 39.13% des répondants pensent que la manière dont se font les consultations des citoyens et autres acteurs est par des rencontres privées. Par ailleurs, 60.87% constatent qu'elles se font à partir des assemblées et des réunions.

Figure N°15: l'implication des acteurs locaux dans l'élaboration des Projets de DL



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

La figure au-dessus montre que l'ensemble des concernés voient que les acteurs sont assez impliqués dans l'élaboration des projets inscrits dans le cadre du développement local est non impliqués avec un taux de 82%. Tandis que 18% des répondants voient le contraire.

Les motifs de non implication des acteurs aux PDL

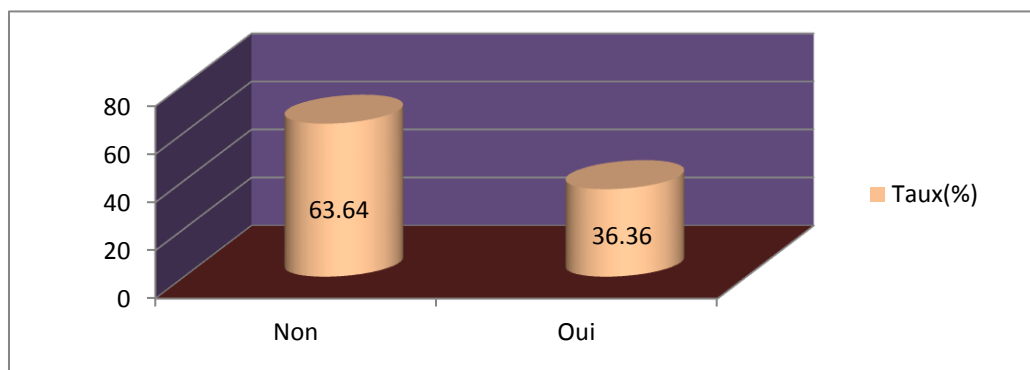
- La centralisation des preneurs de décision.
- Non consultation entre les acteurs locaux.
- Manque d'information.
- Manque de coopérations.
- L'intérêt individuel.

D'autre part, nous avons pu identifier quelques problèmes que les acteurs locaux rencontrent lors des réunions tenues avec les différents acteurs de la Commune, à savoir :

- Le manque de dialogue.
- Absence de prise de décision finale concernant le projet ou l'ordre du jour de la réunion.
- L'intérêt individuel avant l'intérêt général.
- Différence de raison idéologique.

- Le manque de cohésion et d'entente dans la réalisation des projets de DL.
- Absence d'une vision stratégique du DL et manque d'informations.
- Les conflits politiques.

Figure N°16: la subvention des différentes associations afin de couvrir leurs projets



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

D'après la figure N°13, 36.36% des répondants confirment que les associations reçoivent des subventions afin de couvrir leurs projets. Or que 63.64% jugent que les associations ne sont pas subventionnées pour leurs projets.

Tableau N°15 : l'équilibre du partage des subventions allouées aux associations

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Oui	4	36.36
Non	7	63.64
Total	11	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, (2018).

D'après le tableau qui illustre les réponses de l'ensemble des questionnés. Nous constatons qu'un taux de 63.64% des répondants juge que le partage des subventions allouées aux associations se fait d'une manière non équilibré. Par contre seulement un taux de 36.36% qui voit que ce partage se fait d'une manière équilibrée.

3.4. Synthèse des résultats de l'enquête

L'analyse de l'enquête nous a permis d'avoir une vision générale de l'ensemble des acteurs sur le développement local. Pour l'avoir nous avons constaté clairement que les acteurs locaux participent aux projets de développement local, grâce aux informations recueillis auprès de ces derniers.

• Développement local dans la Commune de Tirmatine

Les résultats de notre analyse ont montré que la majorité des acteurs accorde une très grande importance aux projets inscrits dans le processus de développement local. Nous pouvons aussi, expliquer l'importance des projets de développement local pour les acteurs du fait que ces derniers expriment un besoin en termes de ces projets, et une volonté de collaborer à leurs réalisations et la participations à la gestion des affaires de leurs commune.

Nous avons aussi remarqué durant l'enquête de terrain une renaissance des associations et les comités de villages qui ont proposé une série de projets comme la rénovation des fontaines, éclairages publics à base des panneaux solaires, airs de jeux et centre de trie sélectif compostage et enfin refaire les bordures des trottoirs sur une distance de 2km, avec une enveloppe d'un milliard cinquante dinars.

Malgré les efforts et la détermination des acteurs de rénové leurs commune ils se trouvent face à un manque de ressources et moyens et une mauvaise collaboration avec APC en terme de subventions, afin de couvrir tout ces travaux.

• Gouvernance territoriale dans la Commune de Tirmatine

La plupart des acteurs estiment que la gouvernance territoriale est un élément essentiel pour le bon fonctionnement et le développement des projets locaux. Ils ajoutent que les élus et les institutions devraient faire connaitre ce terme de « gouvernance local » puisque les citoyens et la plupart des acteurs sont mal ou peu éclairés sur ce sujet.

• Participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel

Pour la participation des acteurs dans le processus de décision, les résultats de l'enquête montrent que la plupart des acteurs déclarent qu'ils ne participent pas au processus de prise de décision, et ils justifie cette implication est primordiale pour l'amélioration de la qualité de la décision, Les acteurs de la Commune de Tirmatine recommandent, le renforcement de la lutte contre la corruption et corrigé le manque d'encadrement et de suivi comme action prioritaire à mener, afin de rétablir une situation de bonne gouvernance, en ce

qui concerne la satisfaction des acteurs des efforts fournis par leur APC, la quasi-totalité affirment qu'ils sont insatisfaisants. Ce désœuvrement est dû essentiellement au manque de transparence dans la gestion des affaires de la localité, et que l'APC n'implique pas les citoyens dans le processus décisionnel.

Conclusion du chapitre

Ce troisième chapitre constitue le complément empirique des chapitres théoriques développés précédemment. Il représente la confrontation des hypothèses que nous avons avancées pour justifier l'absence de la gouvernance et la défaillance du développement local dans le champ étudié. Il synthétise les différents éléments nécessaires à leur éclaircissement et à la présentation d'une réponse pour notre problématique.

En outre, nous avons pu déterminer la vision des acteurs vis-à-vis du développement local. Ces derniers donnent une grande importance aux projets de développement local et estiment qu'ils ont un rôle dans les processus de développement qui se traduit par la supervision et l'initiation de projets. Ils soulignent également un manque en termes de projet expliqué par le manque de coordination et de suivi, un manque de ressource de financement et un manque d'implication des acteurs.

Pour ce qui est de la gouvernance, certains acteurs enquêtés ont déclaré son existence de qualité moyenne, sinon médiocre. La majorité la qualifie même inexistante, cette qualification est expliquée davantage par la raison de corruption, le manque d'encadrement et de suivi ainsi que l'absence réelle de la décentralisation dans les administrations déconcentrées.

Enfin, concernant la participation des acteurs au processus décisionnel nous avons constaté que les acteurs ne participent pas aux prises de décisions même si leur participation s'avère primordiale puisque elle contribue à l'exploration des différents avis et l'amélioration de la qualité de décision.

L'intérêt sans cesse grandissant du développement local ces dernières années, nous a incités à étudier l'impact et l'implication de la « *gouvernance territoriale* », et des acteurs locaux sur le développement local. À cet effet, nous nous intéressons à un cas pratique de relation territoriale, et nous avons opté pour la Commune de Tirmatine. Notre choix est justifié, au plan scientifique et pédagogique, par notre curiosité de comprendre sur le terrain ce que c'est un dynamisme territorial de développement et comment s'articulent la multiplicité et la diversité des acteurs locaux (surtout les acteurs sociaux), et par l'incapacité de viser un territoire plus vaste, vu le manque de financement et du temps alloué à l'enquête. Pour cela, nous nous sommes interrogés sur la problématique de l'existence ou l'inexistence de la gouvernance dans la Commune de Tirmatine. Notre but était aussi d'évaluer la qualité de cette gouvernance, si elle existe réellement, et de démontrer les liens qui existent entre les acteurs locaux qui participent au développement local.

L'exploration théorique sur la gouvernance territoriale, les acteurs locaux et le développement local nous a permis de construire une synthèse bibliographique sur notre thème. Elle nous a permis de mettre en évidence les différents concepts affectés à notre étude. Ainsi nous avons commencé par le concept de développement local, son évolution, ses éléments de base. Le développement basé sur l'espace qui représente les districts industriels, les milieux innovateurs et les clusters, présentent la spécificité de leur mouvement au développement, en plus l'exploitation efficace des ressources locales, à partir des relations entre les acteurs. Aussi nous avons discuté de la gouvernance territoriale et d'acteurs locaux, leurs rôles et leurs implications, leurs stratégies et dynamique du territoire.

L'enquête de terrain nous a permis de nous projeter dans la réalité et de recueillir les informations nécessaires afin d'avoir des éléments de réponses à notre problématique, les résultats de notre étude montre que les acteurs locaux accordent une très grande importance au projet inscrits dans le processus de développement local et jugent aussi que ces projets sont très importants. Ceci se voit à travers le fait que ces acteurs ont un rôle à jouer dans le processus de développement local. Les acteurs estiment aussi qu'il y a un manque de projet de développement local et que la plupart des projets existants n'apportent pas des résultats satisfaisants. Ce manque satisfaction est dû essentiellement au manque de coordination et de suivi et au manque d'implication des acteurs.

Notre investigation théorique nous a également permis d'avoir l'historique et les définitions sur la gouvernance, ses typologies et ses caractéristiques. La gouvernance est ici prise dans un contexte où celui-ci est comme un mécanisme institutionnel et comportemental régissant les relations entre les dirigeants et les différentes parties prenantes. Cela a permis d'approfondir nos connaissances concernant la gouvernance territoriale, ses fondements théoriques et la nature des relations qu'entretiennent les acteurs du territoire entre eux, et pour que ces relations existent il faut l'existence de facteurs communs qui les lient.

Les résultats de notre enquête ont montré clairement que, sur le territoire de la Commune de Tiritine, il existe une gouvernance territoriale mais elle est jugée moyenne ou plutôt médiocre tendant vers l'inexistence, même si elle est jugée comme élément essentiel pour la réussite des projets de développement local. La raison principale de cette médiocrité est due à la corruption et manque de suivi. La seconde raison est le manque réel de la décentralisation qui rend les tâches difficiles à accomplir. Nous avons aussi constaté que la plupart des acteurs locaux ne participent pas au processus de prise de décision même si cette participation est jugée primordiale par les acteurs. Elle implique l'implication des différents acteurs et la prise en compte des différentes préoccupations qui amènent à l'amélioration de la qualité de décision.

Nous avons constaté que, les acteurs locaux ne sont pas satisfaits des efforts fournis par leur APC au niveau de la Commune de Tiritine. Ils lui reprochent, d'écartier les citoyens et les acteurs, dans la mise en œuvre des projets de développement local, et dans la prise de décision les concernant. Ils lui reprochent aussi le manque de transparence et son non existence sur le terrain, pour mieux gérer les vrais problèmes et cerner les vraies préoccupations des citoyens et des acteurs. Ils reprochent à leur APC le manque de subventionnement pour mener leurs projets de développement.

Les acteurs locaux ont proposé d'améliorer les mécanismes de gouvernance pour le développement local. Ils jugent nécessaires de donner lieu à une participation de l'ensemble des acteurs locaux, quant à la prise de décision concernant leurs projets de développement, conduisant alors à la mise en place d'une démocratie participative. Ils souhaitent aussi l'application de vraies conditions de décentralisation, en dotant les élus locaux davantage de prérogatives et de pouvoir.

Nous regrettons le fait de ne pas avoir pu perfectionner l'élaboration du questionnaire d'enquête, le fait que l'échantillon soit réduit et que nous n'ayons pas pu recueillir toutes les informations, vu le manque de collaboration des acteurs et la non-disposition de ceux-ci à nous remplir notre questionnaire et les difficultés rencontrées sur le terrain.

Enfin, nous avons illustré, dans notre travail, que la qualité de la gouvernance dans la daïra était moyenne pour ne pas dire inexistante. Cela est dû à l'absence d'une culture de gouvernance au sein des institutions de l'Etat et des assemblées élues. Toutefois, le concept très vaste et notre modeste travail n'ont abordé que quelques aspects renvoyant à cette thématique de recherche qui reste à explorer.

Ouvrages :

1-BECATINI.G, « le district marshallien : une notion socio-économique », in benko. G, lipietz. A, les régions qui gagnent, PUF, paris, p.62.

2- Bernard EME, «gouvernance territoriale et mouvement d'économie sociale et solidaire», institution d'études politique, paris, p.2.

3- B. Pecqueur, « Le développement local : mode ou modèle », Ed. Syros Alternative, Paris, 1991.

4-Bréad.R / Pastor.P, « gestion des conflits », éd liaisons, France, 2011. p.109.

5- CAMAGNI Roberto, MAILLAT Denis, « milieux innovateurs », Ed. Economica, paris, 2006, p.54.

6- CAVALLIER Georges, «gouvernement des villes et gouvernance urbaine, un défi pour la gouvernance urbaine», harmattan, 1996, p.39.

7- CHARREAUX.G, « gouvernance des entreprises nouvelles perspectives», Ed Economica, paris, p.7.

8- COMPAGNE. P, PECQUEUR. B, « le développement territorial », Ed Charles Léopold Mayer, France, 2014, p.29.

9- COURLED Claude, « le système productifs localisées » dans « industrie, territoires et politiques publiques», sous la direction de Claude COURLET et Bernard SOULAGE, éd l'harmattan, Paris 1994, p.17-18.

10- DAVID de Ffranti (all), « pour une meilleure gouvernance », Brookings institution, Etats-Unis, 2009, p61-65.

11- DEMAZIERE. Ch, « les initiatives locales pour le développement économique en Europe », Ed harmattan, France, 1996, p.42.

-
- 12- Dioubaté. B « la banque mondiale et les pays en développement », Ed Harmattan, paris, 2008, p. 212.
- 13- GAUDIN Jean Pierre, « pourquoi la gouvernance ? », paris, presse de science politique, la bibliothèque du citoyen, 2002, P.12.
- 14- Gérarde-F. D, « diagnostic et gouvernance des territoires », Ed Armand colin, paris, Août 2012, p.73.
- 15- GONTCHAROFF. G, « développement locale », France, octobre 2002, p.14.
- 16- GOUTTEBEL. J. Y. « Stratégies de développement territorial », 2ème Ed. Economica, Paris, 2003, p.95.
- 17- KHERDJMIL. B, « territoire, mondialisation et développement », in revue régionale et urbaine, France, 1999, p.267-294.
- 18- LELOUP.F (all), «*la gouvernance territorial comme nouveau mode de coordination territoriale ?* », Géographie économique société, vol .7, p.322.
- 19- OCDE, «Principe de gouvernement d'entreprise», Ed OCDE, Paris, p.11.
- 20-Reynaud .J-D « le conflit, la négociation et la règle », éd octares, France, 1999.
- 21- YENIKOYE Aboubakar Ismail « comment analyser la gouvernance », l'Harmattan, France, p.09.
- Reuves :**
- 22-Bernatchez.J, « La négociation : spirale conflictuelle et stratégies », *Revue internationale des relations de travail*, Québec, p.7.
- 23-Dupuy .C (all), « Conflits, négociation et gouvernance territoriale », Ed juridiques associées, France, 2003.
- 24-NEJJAR.W.N « gouvernance territoriale, conflit territoriaux : quelles solutions ? », Casablanca, Maroc, 2016, p.8.

25-Renault M, « Economie et communication : une approche institutionnaliste des conventions et des institutions » revue européennes des sciences sociales, Economie et Sociétés, p.63.

Articles et rapports :

26-AUBERT. J-P (all), « les systèmes productifs locaux », Toulouse, 21 juin 1999, p.10.

27- BACHA Mohamed (all), « 51 mesures visant le développement économique local », rapport sur le développement local, Algérie, octobre 2011, p.8.

28-BEAUREGARA Claude (all), « les mécanismes de gouvernance politique locale, une comparaison à l'échelle internationale », CIDEGEF, ville et management, 2006, p.66.

29-CHARREAUX.G, « vers une théorie du gouvernement des entreprises », Cahier du CREGO, n°9603, université de bourgogne, p.3.

30- Chef de gouvernement, « évaluation de la gouvernance locale et de la convergence territoriale », Royaume du Maroc, octobre 2012, p.6.

31- CHIATE. Halima, « la démocratie participative et participation citoyenne constitution 2011 », Maroc, 04/04/2016.

32-CIDEFE, « participation citoyenne et décentralisation », France, 6 et 7 décembre 2012, p.3.

33- COLLETIS.G (all), « construction territoriale et dynamique productives », rapport finale, décembre 1998.

34-FANTAN. Jean-Marc, « les systèmes locaux de production », Montréal, janvier 1996, p.15.

35-FIDA (fond international de développement agricole), « la bonne gouvernance : une mise au point », conseil d'administration, Rome, 8-9 septembre 1999.

36-FRIGUENE A. (1999), « Dynamiques territoriale et milieux innovateurs », Cahiers du CREAD, N°50, 4ème trimestre, France, p.122-123.

-
- 37- GORDEN Bernstein (all), « le développement local », Montréal ; 2002, p.2.
- 38- Hans Bjorn Olsen, «décentralisation et gouvernance locale», direction du développement et de la coopération DDC, suisse, novembre 2007, p.4.
- 39- HURAND Anne, « enjeux et limites de la démocratie participative », dans observatoire du management alternatif, Ed HEC "apprendre à oser", Paris, Mars 2008, p.9.
- 40-KHALEDI. M, « le développement local », Ed office des publications universitaires Alger, 12/2012, p.23.
- 41-LARGIER.A (all), « CLUSTER MONDIAUX », Rapport sur la réalité des clusters, France, janvier 2008, p.10.
- 42-Lebègue. D, (all) « Corruption, conflits d'intérêts : La France protège-t-elle suffisamment ses lanceurs d'alerte? », France, juillet, 2013, p.4.
- 43-LELOUP.F (all), «la gouvernance territorial comme nouveau mode de coordination territoriale ? », Géographie économique société, vol .7, p.322.
- 44-LEVESQUE.B (all), « les systèmes industriels localisés : état de recherche », UQAM, 1998, p.4.
- 45- NEJJAF.W.N, « gouvernance territoriale, conflits territoriaux : quelles solutions », Casablanca-Maroc, 2016, p.6.
- 46- NINACS. W. A, « le service social et l'appauvrissant : une action axée sur le contrôle des ressources », in la pauvreté en mutation, cahier de recherche sociologique, UQAM, 1997, p.65.
- 47- OCDE, « Gestion des conflits d'intérêts dans le service public », 2003, p.2.
- 48-Office Européen de lutte anti-fraude (OLAF), « Identifier les conflits d'intérêts dans les procédures de passation de marchés publics concernant des actions structurelles », France, p.10.

49-ONU, «l'environnement le développement», STOCKHOLM Suède, 1972.

50-PAYE.O, «la gouvernance : d'une notion polysémique à un concept politique», Etudes internationales, vol. 36, n°1, paris, p.13.

51- POLERE Cédric., « la démocratie participative : état des lieux et premiers éléments de bilan, synthèses millénaires, le centre de ressources prospectives du grand Lyon, 2007, p.1-28.

52- Robert Joumard, « le concept de gouvernance », rapport de recherche, indicateurs d'impact environnemental(LTF), France, 2009, p10.

53-Shleifer, A. Vishny, «Manager Entrenchment: The Case of Manager Specific Investment», Journal of Financial Economics, Vol 52, 1997, p737-745.

54-SIDIKI Abdoul Daff (all) « profils de gouvernance : diagnostic de gouvernance en Afrique », Afrique, 02-2007, www.afrique-gouvernance.net, consulter le 21/07/2018, à 12 :08.

55-THEPAUT.Y «pouvoir, information, économie», Ed Economica, Paris, 2002.

56-UZUNIDIS Dimitri, « Milieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde », Canada, p.9.

Colloques et communication :

57-CANET Raphaël, « qu'est-ce que la gouvernance », conférence de la chair MCD, 2004.

58-Dominique-Paule Decoster, « la pollinisation des acteurs locaux en partenariat d'intelligence collective », communication présenté dans le cadre d'une conférence, université MONS, novembre 2016.

59-HACHNA. Rym, «la gouvernance territoriale au service de l'intervention inclusif», communication présenté dans le cadre d'un séminaire régional, NOVOTEL, Tunis, 22-23 octobre, 2015, p9.

Mémoires :

60-AKOUICHE.T, CHENGARI.R, «impacts des stratégies des acteurs de développement local sur la gouvernance territorial», université A.MIRA de Bejaia, 2017, p.35.

61- BAHLOUL. Lotfi « gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux dans le cas de daïra de TAZMALTE» ; mémoire du master en management économique des territoires et entrepreneuriat ; université de A. Mira, Bejaia, 2014, p.8.

62-HADJAR. Assia, « gouvernance et performance des PME dans les pays en transition », thèse de doctorat en science économique, université Abou Berk Belkaid, Tlemcen, p 12.

63- MAKHLOUFI. S, « la gouvernance territoriale : un outil privilégié pour développement local durable », thèse de doctorat, université HASSIBA ben Bouali, CHLEF, 2015.

64-MEDKOUR Samir, « gouvernance et développement territoriale : analyse des freins aux projets de développement de la wilaya de Bejaia », mémoire de master en science économique, université A. Mira, Bejaia ,2015-2016. P19.

65-NIANG Demba, «GL, maitrise d’ouvrage communale et stratégies de DL au Sénégal », thèse de doctorat, université de Toulouse, février 2007.

66-OUSSABLS, « le rôle des acteurs locaux dans le développement local : cas de la commun Feraoun », mémoire de master en science de gestion, université de A. Mira Bejaia, 2014, p.28.

67-TAGET Younes(2014), « gouvernance territoriale et développement locale », mémoire du master Management Economique Des Territoires et Entrepreneuriat », université de A. Mira, Bejaia, p.41.

Site internet :

68-BENABDARAHNANE, « gouvernance locale », cour en ligne de master, Algérie, 3013/2014, politics-constantine.yolasite.com, consulter le 29.06.2018, à 23 :45.

69- BODIN. J, « les six livres de la république », 1576.
www.etudier.com/...tions/Commentaire-De-Texte-Jean...

70-DELCAMP Alain, « la coopération intercommunale en Europe », Aix-en-Provence. www.u-picardie.fr consulté le 24/09/2018 à 22:27.

71- Pouillaude. A, « la bonne gouvernance », France. ged.u-bordeaux4.fr consulté le 18/07/2018 à 16 :33.

72- Renard .J« la gouvernance d'entreprise », l'Harmattan, France, 2005, p.14.
www.librerieharmattan.com consulté le 12/05/2018 à 6 : 34.

Lois :

73-constitution de la république algérienne démocratique et politique, le 8decembre 1996, modifié le 14 avril 2002puis le 16 novembre 2008, tph://www.joradp.dz/HFR/consti.htm, consulter le 24/08/2018 à 13 :17.

74-Ministère de l'intérieur et des collectivités locales, code communal, www.interieur.gov.dz,24/08/2018,14:52.

Fiche N°1 : identification et présentation des acteurs.

1) Nom et qualité du répondant

.....
.....
.....

2) Quelle est votre activité principale (statut juridique)?

.....
.....
.....
.....

3) vous êtes une association ou un organisme public ou privé :

Votre budget se situe dans quelle fourchette :

Moins de 1millions de DA.....

Entre 1 millions et 10 millions de DA.....

Plus de 10 millions de DA.....

4) Quelles sont vos missions ?

.....
.....
.....
.....

Votre budget se situe dans quelle fourchette ?

Moins de 1 million de DA

Entre 1 million et 10 millions de DA.....

Plus de 10 millions de DA

Fiche N°2 : vision de développement local par les acteurs

4) Pour vous, le développement local est :

La cohésion des projets

La participation au processus de développement local.....

L'apport des acteurs au développement local.....

La réduction du chômage.....

Autres (citez)

.....

.....

5) Quelle importance donnez-vous au projet inscrit dans le cadre du développement local ?

Sans aucune importance.....

Peu importants.....

Important

Très importants

6) Avez-vous un rôle à jouer dans le processus de développement local ?

Oui

Non

7) Si oui, quel est ce rôle (plusieurs réponses possibles) ?

Initiateur du projet

Fournisseur financier du projet

Superviseur et accompagnateur du projet

Réalisateur (technique) du projet

Participation en tant qu'acteur

Autre (précisez) :

.....
.....
.....
.....

8) Avez-vous déjà, ou bénéficiez-vous de projet de développement local ?

Oui Non

9) Si oui, pouvez-vous citer quelque uns ?

Viabilisation de voies routières, de sites d'installation.....
Aménagement urbain
Création d'entreprise et d'activités

Autre :
.....
.....

10) Selon vous, les actions qui relèvent du développement local sont :

Electrification et Gaz.....
Ouverture et revêtement des routes et chemins communaux.....
Le financement d'entreprises artisanales.....
Le financement des projets par le micro crédit.....

Autres (précisé) :

.....
.....
.....

11) Pensez-vous qu'il y a suffisamment de projets de développement local dans votre commune ?

Oui

Non

12) Selon vous, apportent-ils vraiment des résultats satisfaisants ?

Oui

Non

13) Si non, pourquoi ? Est-ce parce que :

Les projets ne sont pas réalisables dès le début

Les budgets alloués sont insuffisants

Il y a un manque de coordination et de suivi

Les acteurs ne s'impliquent pas assez

Autre (citez) :

.....

.....

.....

.....

14) Votre commune a-t-elle suffisamment de zones industrielles et d'activités ?

Oui

Non

15) Si non, devra-t-elle aménager de nouvelles zones ?

Oui

Non

Fiche N°3 : vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.

16) Selon vous, la gouvernance locale est-elle :

Un mode de régulation local.....

Une action publique en réseau local.....

Une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs ...

Utilisation des autorités politiques et l'exercice du contrôle.....

Autres (précisez) :

.....

.....

17) Selon vous, quels sont les acteurs les plus concernés par le processus de la gouvernance territoriale ?

(Classez-les selon la priorité de 1 à 7)

Administrations déconcentrées de l'Etat.....

Elus locaux (APC)

Partis politiques

Entreprises.....

Patronat/ Chambres de commerces, d'industries,

Organisations syndicales

Associations

Autres (citez).

.....

.....

18) Selon vous, existe-t-il une gouvernance territoriale dans votre commune?

a) Oui, comment la jugez-vous ?

Médiocre.....

Moyenne.....

Plutôt bonne.....

Bonne.....

b) Non ou médiocre, pourquoi ? Est-ce parce que :

Il y a un manque de décentralisation.....

Il y a beaucoup de bureaucratie.....

Il y a de la corruption.....

Il y a un manque d'encadrement et de suivi.....

Il y a un manque de financement.

Il y a un vide juridique en la matière.....

Il y a un manque d'implication des acteurs.....

(Citez) :

.....

.....

19) Pensez-vous que la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite et l'aboutissement des projets du développement local?

Oui

Non

FICHE N°4 : participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel.

20) En tant qu'acteur local, participez- vous aux prises de décisions

Dans le processus de gouvernance vous concernant ?

Oui

Non

21) Si oui, à quelle fréquence ?

Jamais.....

Rarement régulièrement

Toujours

22) Quel rôle jouez-vous dans le processus de prise de décision ?

Preneur de décision

Consultant

Exécutant

Partie subissant l'action

Aucun rôle

Autres (citez) :

.....

.....

23) Selon vous, quel sont les organismes, institutions ou groupes censés vous écouter ?

Administrations déconcentrées de l'Etat.....

Elus locaux

Partis politiques

Entreprises

Patronat/Chambres de commerces, d'industries.....

Associations.....

Autres (précisez) :

.....
.....

24) Pour vous, l'implication des acteurs locaux dans le processus de prise de décision est elle :

Vitale ?.....

Très importantes ?.....

Peu importante ?.....

Négligeable ?.....

25) Y a-t-il des comités de village ou des associations représentatives qui participent aux projets de développement local ?

Oui

Non

26) Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....

27) Quels intérêts la participation de l'ensemble des acteurs peut-elle apporter au processus de prise de décision ? (plusieurs réponses possibles)

Exploration des différents avis des acteurs

Prise en compte des différentes préoccupations

Amélioration de la qualité de la décision

Autres (citez) :

.....
.....

28) Recevez-vous une subvention de la part de l'Etat pour couvrir vos projets de développement ?

Oui Non

29) Si oui le partage se fait-il de manière équitable ?

Oui Non

30) Etes-vous satisfait des efforts fournis par votre APC ?

Oui Non

..... système de gouvernance ?

Oui Non

32) Si oui, est ce que leur participation apporte un plus à la prise de décision ?

Oui Non

33) Comment les consultations des citoyens et autres acteurs locaux se font-elles ?

Des rencontres privées.....

Des assemblées, des réunions

Autres :

34) Pensez-vous que les acteurs locaux :

Sont assez intéressés.....

Sont assez impliqués dans l'élaboration des projets inscrits dans le cadre
du développement local ?.....

Si non, qu'elles sont les raisons ?

.....
.....
.....

35) Des subventions aux différentes associations afin de couvrir leurs travaux de
développement, sont-elles attribuées ?

Oui

Non

36) Si oui, selon vous ces subventions allouées aux associations sont-elles partagées d'une
façon équitable ?

Oui

Non

Merci pour votre collaboration.

Table des matières

Remerciements	I
Dédicaces	II
Liste des tableaux	III
Liste des figures	VI
Sommaire	VII
Introduction générale	01
Chapitre 1 : Concept de base sur le développement local	04
Introduction	05
Section 1 : Concept de base sur le développement local.....	05
1.1. Emergence du développement local.....	05
1.2. Quelques définitions du concept de DL	07
1.2.1. Le développement	07
1.2.2. Le local	08
1.3. Définition du développement local	09
1.4. Principes et objectifs du développement local	10
1.4.1. Les principes du développement local	10
1.4.2. Les objectifs du développement local	11
1.5. Les conditions du développement local	11
1.6. Les dimensions du DL.....	12
1.7. Les outils et composantes de DL.....	14
1.7.1. Les principaux outils	14
1.7.2. Les composantes	14
Section 2 : les approches territoriales du développement local.....	15
2.1. Le district industriel	16
2.2.1. Les principales caractéristiques du district industriel.....	17
2.2. Les systèmes productifs locaux (SPL)	18
2.2.1. Les SPL de type « district industriel italien »	19
2.2.2 Dans les SPL technologiques de type district technologique en milieu innovateur.....	19
2.2.3 Dans les SPL émergents et grappes de PME en émergence.....	19
2.2.4. Les systèmes des PME organisées autour de grandes entreprises.....	19
2.3. L'approche des milieux innovateurs	20
2.4. L'approche de Clusters.....	22

2.4.1. Les caractéristiques de cluster	23
Section 3 : Les éléments de renforcements au niveau local	23
3.1. Présentation de la démocratie participative	23
3.1.1. Champ d’application et prérogative de la démocratie participative.....	25
3.1.2. Les fondements (forme) de la démocratie participative.....	25
3.1.2.1. La Consultation	25
3.1.2.2. La concertation	26
3.1.2.3. La Co-élaboration.....	26
3.2. Qu’est ce que la décentralisation ?	27
3.2.1. La décentralisation politique	28
3.2.2. La décentralisation fiscale	28
3.2.3. La décentralisation administrative	28
3.3. La coopération intercommunale.....	28
Conclusion.....	30
Chapitre 2 : essence et développement conceptuel de la gouvernance territoriale	31
Introduction	32
Section 1 : historique et généralités sur la gouvernance	32
Historique sur la gouvernance.....	32
1.2. La gouvernance vers une redéfinition par les différentes organisations internationales et acteurs.....	34
1.3. Les indicateurs de gouvernance selon la Banque Mondiale	36
1.4. Les acteurs de la gouvernance.....	36
1.4.1. L’Etat.....	37

1.4.2. Secteur privé.....	37
1.4.3. La société civile.....	37
Section 2 : la gouvernance territoriale.....	37
2.1. Aperçu historique sur la gouvernance territoriale	37
2.2. Définition de la gouvernance territoriale	38
2.3. Les caractéristiques de la gouvernance territoriale	40
2.4. Typologies de gouvernance locale	40
2.4.1. Gouvernance privé	41
2.4.2. Gouvernance privée collective	41
2.4.3. Gouvernance publique ou institutionnelle.....	41
2.4.4. Gouvernance mixte ou partenariale.....	41
2.5. Les composantes de la gouvernance locale.....	41
2.6. Les acteurs de la gouvernance locale	42
2.6.1. Les acteurs institutionnels	42
2.6.1.1. L'Etat.....	42
2.6.1.2. Les collectivités locales.....	43
2.6.2. Les acteurs non Etatiques(A.N.E)	43
2.7. La bonne gouvernance locale	43
2.7.1. Définition de la bonne gouvernance locale	44
2.7.2. Les mécanismes de la bonne gouvernance locale	46
2.8. Les conflits d'intérêt dans les territoires	47
2.8.1. Définition des conflits d'intérêt.....	48
2.8.2. Type des conflits territorialisés	48

2.8.3. Conflit d'intérêt et corruption	50
2.8.4. Gérer les conflits d'intérêts par les mécanismes de la gouvernance	51
2.8.4.1 Prévenir les conflits d'intérêts	51
2.8.4.2. La gouvernance territoriale par la participation.....	51
2.8.4.3. La gouvernance territoriale par la négociation	52
Section 03 : La gouvernance territoriale en Algérie.....	53
3.1. Le niveau de la décentralisation économique en Algérie.....	53
3.2. Capacité des responsables locaux en matière de prise de décision	54
3.3. Problèmes de cohérences des politiques régionales avec la politique nationale.....	54
3.4. Cohésion entre les ressources et les besoins en matière de développement	54
3.5. Décentralisation et participation citoyenne	54
3.6. La transparence dans la gestion des affaires publiques.....	55
3.7. Les questions de genre	55
3.8. Enjeux de la gouvernance territoriale.....	55
3.8.1. Application de la démarche, modalités et formalités des gouvernements locaux à la démarche de la gouvernance	56
3.8.2. La participation une modalité à proliférer pour mieux gouverner	56
3.8.3. Assemblage entre les politiques menées à des phases territoriales	57
Conclusion	58
Chapitre 3 : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats	59
Introduction	60
Section 1 : Présentation de l'enquête de terrain et de l'échantillon	60
1.1. Objectifs de l'enquête de terrain	60

1.2. Présentation de l'échantillon ciblé et final	61
1.2.1. La taille et la structure de l'échantillon	61
1.2.2. Liste des acteurs questionnés	62
1.2.3. Description des acteurs questionnés.....	62
1.3. Les outils méthodologiques de l'enquête	63
1.4. Structure et contenu du questionnaire	64
Section 2 : présentation de la Commune Tirmatine.....	66
2.1. Historique de la Commune.....	66
2.2. Création de la commune de Tirmatine.....	67
2.3. Limites territoriales et infrastructures	67
2.4. L'éducation et enseignement dans la commune de Tirmatine.....	68
2.5. L'infrastructure de bases	68
2.6. L'infrastructure liée à l'habitat.....	69
2.7. Santé, culture, jeunesse et sport dans la commune de Tirmatine.....	69
2.8. Agriculture	69
2.9. Les projets de développement communaux	69
Section 3 : l'analyse des informations et des résultats de l'enquête	71
3.1. La vision du développement local par les acteurs.....	71
3.1.1. L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local.....	71
3.1.2. Participation des acteurs au processus de développement local	72
3.1.3. Le manque de projets de développement dans la Commune de Tirmatine	73
3.2. vision de la gouvernance territoriale par les acteurs	76
3.2.1. La perception de la gouvernance territoriale par les acteurs	76
3.2.2. Etat des lieux de la gouvernance territoriale dans la commune	76
3.2.3. Lecture de la relation «gouvernance territoriale-développement local» dans la commune de Tirmatine	79

3.3. Participation des acteurs locaux aux processus décisionnels	79
3.4. Synthèse des résultats de l'enquête	87
Conclusion.....	88
Conclusion générale	90
Bibliographie.	
Annexes.	
Table des matières.	

Résumé

*L*e développement local ne peut devenir réalité qu'à partir du moment où il est approprié par les territoires et surtout par les acteurs de ces territoires.

La problématique du développement ne devrait pas être abordée sans considérer les spécificités locales. Sa plus grande difficulté tient au fait que sa compréhension requiert une certaine originalité qui n'est pas toujours à la portée des décideurs. En matière de développement, aucun individu ne peut prétendre, à lui seul, posséder la méthode ou la stratégie adéquate, et cela ne peut se réaliser qu'à travers une gouvernance où tous les acteurs locaux sont sensés de valoriser le bien être de la population locale dans un contexte d'une solidarité locale pour aboutir à un développement local.

Mots clés : développement local, acteurs locaux, gouvernance territoriale, processus décisionnel, coopération local.

Summary

*T*he implementation and completion of local development projects require the existence of territorial governance and involvement of local stakeholders. It is in this framework that fits our problem on the deduction of existence or not of territorial governance within the town of Tirmatine, and on the involvement and role players in the local development process. To answer our problem, we conducted a field survey of various actors in the town of Tirmatine (companies, association, political parties, local authorities...). Following analysis of the responses obtained, we found that local actors have a role to play in the local development process, which consists of supervision and support for local development projects. By cons, they have no role in the process of decision making, even if there is territorial governance in Tirmatine. As a solution, the players feel it necessary to set up the necessary elements for the success of local development projects, the participation of stakeholders in decision making and strengthening coordination and cooperation among stakeholders. Keywords: local development, local actor, territorial governance, decision making, local cooperation, Tirmatine.

Keywords: local development, local actor, territorial governance, decision making, local cooperation.